TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 424 — 22 PAGES — SAMEDI 5 AOUT 1978




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

ÉLECTRONIQUE AUTOMOBILE

## Renault et Bendix créent une filiale commune

LIRE PAGE 19

# LES DÉCHIREMENTS DU MOUVEMENT PALESTINIEN

## Violence et négociation

**Les attentats successifs à Paris contre l'ambassade d'Irak, puis contre le bureau de l'O.L.P., sans oublier celui du marché de Tel-Aviv, entourent d'une atmosphère dramatique la seconde phase de la mission de M. Cyrus Vance. Il avait été prévu, à l'issue de la conférence du château de Leeds, le mois dernier, que le secrétaire d'Etat reviendrait en Israël le 5 août, puis irait au Caire afin de préparer une nouvelle rencontre des ministres des affaires étrangères égyptien et israélien. Dans cette perspective, le ministre américain se contentait d'introduire un dialogue très largement bilatéral entre MM. Dayan et Kamel.**

**Toutefois, depuis lors, le président Sadate, au cours d'une entrevue avec M. Atherton le dimanche 30 juillet, a nettement durci son attitude, invoquant notamment le refus de M. Begin de restituer à l'administration civile égyptienne la ville d'El-Arish, dans le Sinaï, à titre de geste de bonne volonté et en guise de prélude à une nouvelle réunion des trois ministres dans cette ville. Israël affirme être prêt à discuter d'une éventuelle restitution d'El-Arish, mais à condition d'obtenir une contrepartie.**

**Le président égyptien réclame aussi plus généralement une déclaration reconnaissant au moins théoriquement la souveraineté arabe sur les territoires occupés en 1967. A Jérusalem, on évoque à ce sujet une décision prise par le gouvernement, avant même l'ouverture de la conférence de Leeds, et confirmée lors de la réunion par M. Dayan. Cette décision revient à discuter de la question de la souveraineté sur les territoires occupés à l'issue de la période transitoire de cinq ans proposée par Israël, pendant laquelle ces territoires seraient placés sous administration civile et dotés d'une autonomie (« self rule »).**

**On se dit étonné à Jérusalem du « durcissement égyptien », qu'on attribue à l'influence de l'Arabie Saoudite. Ryad, inquiet du peu de résultat de la conférence du château de Leeds, chercherait à rétablir l'unité du monde arabe en réunissant un sommet groupant les pays du champ de bataille (Egypte, Syrie, Jordanie), ainsi que l'O.L.P. et l'Arabie Saoudite. Une telle réunion aurait pour but de sceller la réconciliation entre les pays du front de la fermeté (Libye, Algérie, Syrie, Sud-Yémen, plus l'O.L.P.), qui s'étaient opposés en novembre au voyage du président Sadate à Jérusalem et l'avaient solennellement condamné. Seul resterait à l'écart l'Irak, dont les événements de ces jours-ci ont mis une fois de plus l'intransigeance en évidence.**

**Le prince Fahd aurait pour première mission de faire dresser par ses interlocuteurs, en des termes acceptables par l'Egypte, le constat sinon de l'échec, du moins de la « suspension » des ouvertures du raïs en direction d'Israël. Si, de ce fait, un rapprochement syro-égyptien devenait possible, la liquidation entreprise sous les auspices de Damas des Palestiniens du Front du refus apparaîtrait sous son véritable aspect : non pas seulement comme un règlement de comptes avec les alliés de l'Irak, qui répliquent en multipliant les attentats contre les responsables de l'O.L.P., mais comme une étape indispensable dans le processus de négociations auxquelles devrait être associée un jour cette même O.L.P.**

**Perspective évidemment encore bien lointaine. Pour le moment, M. Vance tente de faire revenir le président Sadate sur son refus de poursuivre les contacts avec Jérusalem. S'il échoue, sortira-t-il enfin de son rôle d'honnête courtier pour présenter lui-même des propositions de compromis ? Il s'était réservé cette possibilité au château de Leeds. Les bouleversements actuels du monde arabe et les échos sanglants qu'ils connaissent en Europe ne peuvent dissimuler que la partie se joue surtout à ce niveau.**

## • L'O.L.P. accuse l'Irak du meurtre d'Ezzedine Kalak

## • Le Fath a infligé de lourdes pertes au Front du refus au Liban

*L'O.L.P. a accusé le jeudi 3 août, les « services de renseignements irakiens » d'avoir organisé l'assassinat d'Ezzedine Kalak, représentant à Paris de l'Organisation palestinienne. Celle-ci poursuivait par ailleurs, dans les camps du Liban, l'élimination des partisans du Front du refus, allié de l'Irak et adversaires de M. Arafat. Cette faction palestinienne aurait subi de très lourdes pertes.*

*L'interrogatoire des deux auteurs du meurtre, jeudi 3 août, d'Ezzedine Kalak, à Paris, continuait, ce vendredi 4 août, dans les locaux de la brigade criminelle au Quai des Orfèvres. Au cours d'une première audition, les deux hommes, MM. Abdelkader Hatem et Assad Kayed, tous deux de nationalité jordanienne, mais résidant à Paris où ils étaient étudiants, ont reconnu être des militants du Front du refus et recevoir de Bagdad des ordres de M. Abou Nidal, dissident de l'O.L.P. rallié aux thèses irakiennes. L'assassinat de M. Kalak a suscité de nombreuses réactions d'indignation dans les milieux politiques et syndicaux français.* (Lire nos informations parges 3 et 4.)

## De la coexistence aux règlements de comptes

par JEAN GUEYRAS

Les dirigeants de l'O.L.P. s'enorgueillissaient jusqu'à une date récente de n'avoir jamais usé de la *« liquidation physique »* pour régler leurs différends. Profondément divisés sur les objectifs et les méthodes de leur action, les chefs historiques de la résistance palestinienne avaient conclu une sorte d'accord tacite pour s'épargner mutuellement. Il y a certes eu des *« bavures »*, notamment en février 1969, lors de la création du Front démocratique populaire pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmeh, à la suite d'une scission intervenue au sein du Front populaire de M. Georges Habache, mais il ne s'agissait que de l'une des rares exceptions à une règle observée religieusement par l'ensemble des dirigeants palestiniens : ne pas déclencher d'affrontements fratricides.

Après sa prise en charge de l'O.L.P. en 1968, le Fath de M. Yasser Arafat, qui représente plus de 80 % des effectifs de la résistance, s'est efforcé d'obtenir, dans le cadre de l'organisation mère palestinienne, l'unité des différents mouvements sans toutefois régler les conflits par la force. Au contraire, il est souvent intervenu pour mettre un terme aux querelles surgies entre les autres organisations (F.P.L.P. - F.D.P.L.P. en février 1969 ; F.D.P.L.P. - F.P.L.P. - commandement général d'Ahmed Jebril en juin 1974). A différentes reprises, les dirigeants du Fath ont proclamé leur volonté de maintenir au sein de la résistance un *« dialogue démocratique libre »* et la liberté d'expression au sein du mouvement. C'est cette attitude qui, jusqu'à présent, avait pu maintenir au sein de l'O.L.P. une unité de façade entre les deux principaux courants de la résistance.

(Lire la suite page 3.)

### Après l'attentat de Tel-Aviv LE RAID DE REPRÉSAILLES ISRAÉLIEN A ÉTÉ IMMÉDIAT

**L'aviation israélienne a lancé jeudi, une heure seulement après l'attentat du marché de Tel-Aviv qu'a revendiqué l'O.L.P., un raid de représailles contre un camp palestinien au Sud-Liban. Jérusalem a publié un communiqué assurant qu'Israël « continuera à frapper les terroristes où qu'ils se trouvent ».** (Lire page 4.)

# La préparation du budget

## *Le gouvernement cherche 10 milliards d'impôts et taxes supplémentaires*

**Le gouvernement rendra officiel mercredi 6 septembre le projet de budget pour 1979. En l'état actuel des choses, les dépenses publiques prévues pour l'année prochaine dépassent de 20 à 25 milliards de francs les recettes attendues de la fiscalité. M. Giscard d'Estaing ayant admis à Bonn, en juillet dernier, un déficit budgétaire substantiel (15 milliards environ en 1979) pour aider à la relance de l'activité économique dans le monde, MM. Barre et Papon devront trouver une dizaine de milliards de francs de recettes nouvelles.**

**Aucune innovation fiscale importante n'est à attendre : les « recettes de poche » (essence, tabac, carte grise...) rapporteront une fois encore — avec l'alourdissement de la pression fiscale sur les tranches hautes du barème de l'impôt sur le revenu — l'essentiel des sommes nécessaires. Des mesures de moralisation fiscale sont pourtant probables, et notamment la réduction des abattements particuliers dont bénéficient encore soixante-treize professions.**

La décision prise au sommet de Bonn le 17 juillet par les grands pays industrialisés de relancer ou de soutenir une activité économique un peu partout défaillante dans le monde évitera aux contribuables français de trop mauvaises surprises.

Les travaux des services de MM. Barre et Papon, qui préparent le budget de l'Etat pour 1979, montrent qu'il existe un trou impressionnant entre les dépenses publiques — maintenant arrêtées — et les recettes qu'on pourrait attendre en 1979 de la fiscalité sur le revenu, les bénéfices des entreprises, la consommation des ménages... si rien n'était modifié à l'actuelle législation.

En l'état actuel des choses, le déficit pour l'année prochaine peut être estimé à un chiffre compris entre 20 et 25 milliards de francs, les charges de l'Etat progressant par rapport à celles de 1978 (1) de quelque 14,5 % — soit de 58 milliards de francs — pour atteindre 456 milliards de francs, alors que les recettes — sur leur lancée actuelle — n'augmenteraient que de 11 à 12 % environ, portant les ressources un peu au-dessus de 430 milliards de francs.

Vingt à 25 milliards de francs de déficit, donc. Il aurait été impossible de présenter au Parlement, en octobre prochain, de tels comptes, ne serait-ce qu'à cause du jugement des marchés des changes dont dépend la tenue du franc. De plus, M. Barre a trop souvent répété que la lutte contre l'inflation passait par le rétablissement des grands équilibres économiques pour que la France puisse se permettre de telles fantaisies en matière budgétaire.

*Mais voilà qu'à Bonn — à la mi-juillet —* les grands pays occidentaux et le Japon, inquiets de la progression du chômage, se sont engagés *« à faire quelque chose »* pour relancer l'activité. Sautant sur l'occasion, la France a annoncé que, pour sa part, dans un souci de solidarité, elle acceptait un déficit budgétaire assez important pour cette année et l'année prochaine. La proposition était plaisante car — on ne l'a pas assez remarqué — l'« impasse » de 1978 aurait de toute façon été lourde : 25 à 30 milliards de francs, soit nettement plus qu'en 1977, où elle n'avait pas dépassé 19,5 milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 20.)

(1) Comparaison faite avec le budget initial de 1978 tel qu'il fut voté par le Parlement fin 1977.

# Les licenciements de délégués syndicaux ont quadruplé en quatre ans

***Au cours des quatre dernières années, plus de neuf mille représentants du personnel ont été licenciés après autorisation de l'inspection du travail. En outre, plus de cinq cents l'ont été sur décision directe du ministère du travail contre l'avis de l'inspection du travail. La protection légale dont bénéficient les délégués du personnel, les membres des comités d'hygiène et de sécurité, les représentants syndicaux, paraît battue en brèche : entre 1974 et 1977, le nombre des délégués licenciés est passé de mille à près de quatre mille.***

L'enquête que viennent de réaliser les services du ministère du travail à la demande de M. Robert Boulin a le grand mérite d'apporter un début d'éclairage statistique sur un sujet qui a suscité dans le passé plus de polémiques et de diatribes que d'informations précises et complètes.

Une seule enquête sur les licenciements de représentants du personnel avait été publiée jusqu'à présent ; elle concernait l'année 1974 (*le Monde* du 6 février 1976). L'étude commandée par M. Boulin porte sur les années 1975, 1976 et 1977, mais surtout elle est complétée par une recension des décisions prises directement par les ministres du travail de l'époque, MM. Durafour et Beullac, sur recours hiérarchique, c'est-à-dire après le refus opposé par des inspecteurs du travail à des demandes de licenciement.

JEAN-MARIE DUPONT.

(Lire la suite page 20.)

# INQUIÉTUDES ITALIENNES POUR L'AUTOMNE

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

Rome. — Dans la salle d'embarquement de l'aéroport de Gênes, un vieux monsieur lit le journal. Des passagers se poussent du coude, éberlués : c'est lui, c'est sûr. En effet, le président de la République, M. Sandro Pertini, attend un avion des lignes régulières pour regagner le Quirinal après une brève escapade en Ligurie. Il est seul, sans garde du corps, dans un pays où les principaux dirigeants politiques ne circulent plus qu'en voiture blindée, avec des « anges gardiens » armés de mitraillettes. Mais qui oserait s'en prendre à M. Pertini, quatre-vingt-deux ans, héros de la résistance ? Qui songerait surtout à aller le chercher à l'aéroport de Gênes ?

Petite scène qui illustre, en tout cas, le nouveau style présidentiel : celui d'un homme qui, depuis son élection, au début de juillet, prend plaisir à rester un citoyen comme les autres. Et aussi les paradoxes d'une Italie qui part en vacances après avoir vécu une année épuisante. En un semestre, elle a connu la crise gouvernementale la plus compliquée de son histoire, suivie de l'entrée des communistes dans la majorité parlementaire; l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro, l'homme-clé du régime, accompagnés d'un nombre d'attentats jamais vu auparavant; des élections partielles et deux référendums déroutants ; enfin la démission forcée du président de la République et seize tours de scrutin pour élire son successeur.

*« L'Italie se repose »*, titre *la Stampa*. Elle l'a d'autant plus mérité qu'aucun de ces événements n'a donné lieu à des mouvements de panique ou d'abandon. On dirait que les Italiens se sont fait un point d'honneur de démentir les clichés dont on les affuble. Cela ne les empêche pas d'être inquiets, de s'interroger déjà sur l'automne.

Si le cadre politique n'a jamais paru aussi solide, il existe en revanche des inconnues préoccupantes : le terrorisme et la situation économique et sociale.

L'enlèvement d'Aldo Moro a eu pour conséquence immédiate l'entrée pleine et entière des communistes dans la majorité, même si M. Berlinguer vient d'affirmer (*le Monde* du 3 août) qu'ils n'y resteraient pas dans l'hypothèse où elle ne respecterait pas ses engagements économiques et sociaux. Jusqu'à l'attentat du 16 mars, il subsistait un doute sur cette appartenance du P.C.I. à la majorité : la Démocratie chrétienne, en particulier, en contestait la réalité, et se refusait même à appeler « *majorité parlementaire* » le laborieux compromis échafaudé à Rome. Ces hésitations et ces réserves ont été balayées en quelques heures, et elles n'ont pas resurgi. Nul ne songe plus à contester au P.C.I. le statut de membre de la coalition gouvernementale, au même titre que les démocrates-chrétiens, les socialistes, les sociaux-démocrates et les républicains.

Mieux : la formule actuelle semble convenir à tout le monde. *« C'est la plus adaptée à la situation d'urgence du pays »*, vient de déclarer M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la Démocratie chrétienne. Les communistes se contentent de ce qu'ils ont, et ne réclament plus d'entrer au gouvernement. Même les socialistes, qui haussent continuellement la voix, ne parlent plus de l'union de la gauche. Quant aux petits partis, ils s'alignent sur les grands : les républicains font écho au P.C., et les sociaux-démocrates renouent avec leurs frères ennemis du P.S.I.

(Lire la suite page 6.)



AU JOUR LE JOUR

## Héraldique

*Ce petit cochon qu'arborait l'hélicoptère présidentiel, est-il bien sûr qu'il ait été accroché par les éleveurs mécontents ? N'y faut-il pas voir plutôt une innovation héraldique destinée à rendre hommage à la Bretagne ? On connaît l'amour des Gaulois, qui furent les ancêtres des Bretons, pour le sanglier, qu'ils ne se contentaient pas de manger comme Obélix, mais qu'ils brandissaient comme un totem au bout de leurs enseignes. C'est de cette tradition, sans doute, que s'inspire la nouvelle marque présidentielle.*

*Mais les temps de Raymond Barre ne sont pas ceux de Vercingétorix, et on ne peut s'étonner que le fier et sauvage marcassin soit remplacé par un cochonnet rose paré et prêt à être rôti.*

ROBERT ESCARPIT.

LES SOUVENIRS DE RENÉ MASSIGLI

## Une comédie des erreurs

Gaulliste en France occupée, rejetant toute allégeance inconditionnelle au général de Gaulle lors que celui-ci l'appela près de lui, adressant ses remontrances à M. Mendès France quand la détermination du président du Conseil de 1954 lui paraissait faiblir, M. René Massigli a toujours été un esprit indépendant.

Commissaire aux affaires étrangères à Londres et à Alger en 1943 et 1944, ambassadeur en Grande-Bretagne pendant dix ans, secrétaire général du Quai d'Orsay jusqu'en 1956, il a puisé dans les dernières années d'une longue carrière un ouvrage de « souvenirs et réflexions », fortement documenté, où chaque fait avancé s'appuie sur une réflexion, et qui prend l'histoire de l'Europe à rebrousse-poil. Depuis la fin de la guerre, l'aventure européenne est trop souvent réduite à une controverse entre gaullistes et antigaullistes. M. Massigli, qui vécut aux premières loges la période décisive qui va de la naissance du Conseil de l'Europe à celle des Communautés européennes, jette un *« autre regard »* sur la construction européenne et découvre une réalité moins simpliste.

A la veille du débarquement en Normandie, lorsque Van Zeeland disait : *« La guerre se présente bien, l'après-guerre se présente mal »*, P. H. Spaak, futur « maximaliste » européen, ne songeait qu'à préserver l'indépendance belge en *« se serrant autant que possible contre la Grande-Bretagne »*.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

# idées

## EUROPE

# Un phare de la civilisation ?

par GÉRARD ISRAËL (*)

LES neuf gouvernements de la Communauté voient dans la construction européenne un moyen de sortir de la grave crise économique qui affecte la plupart des pays industrialisés. Ils semblent en attendre un certain nombre de recettes pour résoudre les problèmes de l'inflation, du renchérissement des prix, de l'augmentation du chômage, de la non-expansion, de la fluctuation des monnaies et du déficit des commerces extérieurs. Inversement, ils n'entendent pas renoncer à des positions qui, dans certains domaines, peuvent paraître supérieures à celles du voisin. Les égoïsmes nationaux continuent de jouer, et l'Europe visée en devient paradoxale dans sa finalité et dans son élaboration progressive. Sa fonction stabilisatrice est attendue, les sacrifices qu'elle demande sont craints comme la peste.

Est-il au moins concevable que, sur le plan moral, l'Europe de demain ouvre la voie au bonheur de l'individu en lui assurant une protection supplémentaire contre la superorganisation sociale ? Fera-t-on l'Europe des droits de l'homme et des libertés à défaut de l'Europe de la croissance et de l'enrichissement général ?

Sans que les peuples s'en rendent bien compte, beaucoup reste à faire en Europe même, au niveau du respect des libertés fondamentales. Certes, le modèle défini par la Convention européenne des droits de l'homme est théoriquement parfait, même si les droits socio-économiques y sont encore insuffisamment définis. Certes, les neuf pays de la Communauté ont des conceptions très voisines des garanties auxquelles chacun a droit pour développer son originalité propre aux plans culturel, éducatif, de l'environnement, des croyances, de la manifestation publique de ses opinions. Mais l'idée d'une superstructure protégeant les droits de l'homme, au niveau européen, n'est pas sur le point d'entrer dans les mœurs, c'est le moins qu'on puisse dire.

La France, par exemple, ne reconnaît pas la compétence de la Commission et de la Cour européenne des droits de l'homme. Elle n'admet pas qu'après épuisement des voies de recours interne un citoyen puisse encore invoquer l'autorité supérieure d'une justice siégeant au niveau européen et statuant souverainement en matière de droits de l'homme, conformément à la définition qu'en donne la Convention européenne. Dans ce domaine également prédomine l'idée qu'aucun des membres de la Communauté n'a de leçons à recevoir d'autrui, même si, en adoptant la Convention européenne, on a quelque peu donné l'impression qu'une dénomination européenne des libertés n'était pas exclue, du moins dans le principe.

### Les droits de l'homme, élément de la détente

Peut-on à tout le moins espérer que, sur le plan international — celui de l'Europe allant de l'Atlantique à l'Oural et celui du tiers-monde, — les neuf pays de la Communauté agissent comme un « phare de la civilisation » et obtiennent que la prévalence de l'individu sur les organisations étatiques représente un élément de stabilisation du monde ? Partant de l'idée que l'homme est partout identique à l'homme malgré les différences de conditions de vie, les degrés de développement des sociétés auxquelles ils appartiennent, les croyances et les espoirs qui les animent, pourra-t-on faire que les droits de l'homme soient un élément de la détente et de la coopération entre les peuples ?

Là nous sommes encore en plein paradoxe. Les droits de l'homme sont devenus une arme de guerre froide. Il en est ainsi non pas parce que des pays de la bonne conscience s'en serviraient comme d'une matraque pour punir des gouvernements sans foi ni loi, mais parce que la simple invocation des droits fondamentaux pour tel ou tel citoyen d'un pays du monde communiste ou d'ailleurs provoque des réactions qui conduisent à un déni récurrent des droit de l'homme, sans parler de l'organisation de procès préfabriqués et finalement à la réaffirmation du principe fondamental de l'arbitraire : « *Charbonnier est maître chez lui* », autrement dit, le principe de la non-ingérence dans les affaires d'autrui.

Longtemps des hommes comme René Cassin avaient espéré que la définition en commun des droits de l'homme serait suffisante. C'est ainsi qu'il y eut la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948). Puis on établit des conventions et des pactes des droits de l'homme créant des obligations pour les Etats (la France n'a toujours pas signé les pactes) et on comprit que, malgré la signature des pays du monde communiste, rien ne serait changé. On inventa Helsinki. En échange d'engagements en matière de droits de l'homme on reconnaissait à l'U.R.S.S. ses conquêtes territoriales consécutives à la deuxième guerre mondiale. Rien n'y fit puisque précisément les dissidents soviétiques sont traînés devant des tribunaux parce qu'ils invoquent les « accords » d'Helsinki.

Reste le troisième cercle : celui du tiers-monde. L'Europe des droits de l'homme pourra-t-elle réussir ce que l'Europe coloniale (colonialiste ou colonisatrice) n'a pas su faire : représenter le modèle des libertés individuelles à ceux pour qui l'exercice des droits collectifs est seul capable d'assurer la liberté des peuples ? Il est certes utile de se garder de tout « européocentrisme », le développement de l'humanité est polycentrique et polydimensionnel. Mais il faut aussi savoir se hisser à une conception philosophique de l'homme et comprendre qu'aucun système de société ne doit conduire à la chosification de l'homme, aucune conception du bonheur général, aucune raison d'Etat ou raison du plus fort ne doit conduire à l'oubli de ce mystérieux irremplaçable qui anime chaque individu. Le paradoxe des paradoxes est que l'affirmation du caractère sacré de l'individu soit quelque peu battue en brèche par certains dirigeants du tiers-monde.

L'Europe, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et d'autres pays industrialisés sont peut-être en compétition avec le monde communiste et le tiers-monde. Il s'agit certes d'un rapport de forces et d'un défi économique, mais, par-delà les apparences qui font la marche du monde il y a la conscience des peuples à laquelle il n'est jamais vain de faire appel et dont l'expression est toujours révolutionnaire.

L'Europe des Neuf pourra-t-elle se dépasser elle-même et comprendre qu'outre la question de sa survie économique et celle des orgueils nationaux se joue dans le monde un drame dont elle a les moyens d'avancer la solution ?

Porteurs d'une certaine idée de l'homme, les pays de la Communauté européenne ont un destin universel. L'avenir dépend de la question des droits de l'homme. Ce que l'Europe des technocrates n'a pu encore comprendre deviendra une vérité d'évidence lorsqu'un pouvoir européen d'origine populaire siégera à Strasbourg. L'assemblée des Communautés européennes (qui sera peut-être un jour un Parlement européen) aura pour mission de maintenir la question des droits de l'homme en première place de la grande négociation internationale qui est engagée de façon permanente pour fixer le sort de l'humanité.

Certes, une Assemblée européenne, manifestant par des résolutions publiques une conception dynamique du respect des droits de l'homme et dénonçant les violations où qu'elles se produisent, risquera d'apparaître comme ne facilitant pas l'esprit de détente. Mais comment concevoir une Europe silencieuse sur ce plan alors que, précisément, on entend lui donner une dimension populaire ?

Certes, dans le paradoxal concert européen, la France restera la France. Mais que serait une France privée de sa vocation universelle, que serait une France oublieuse de sa tradition d'ouverture au monde ? Chacun sent bien qu'associé à l'Europe des libertés notre pays pourra contribuer à ouvrir les voies de l'espoir pour des millions d'humains.

(*) Directeur de la revue *les Nouveaux Cahiers*.

## *Répliques à...*
# ÉTIENNE BURIN DES ROZIERS

*Le baron Snoy et d'Oppuers, ancien ministre belge des finances, qui fut l'un des signataires du traité instituant la Communauté économique européenne, nous écrit à la suite de l'article d'E. Burin des Roziers* « Lecture du traité de Rome » (le Monde *du 27 juillet)* :

Il est sans doute soutenable que pris à la lettre le traité de Rome ne tend à rien d'autre qu'à établir un marché commun, mais tous les mécanismes institutionnels doivent permettre le développement des virtualités décrites par l'auteur. Ces mécanismes sont expressément prévus pour dépasser les égoïsmes nationaux et permettre la priorité de l'intérêt général européen. Il n'y a qu'une seule lecture possible pour ceux qui entendent respecter leur signature. La Commission est un organe indépendant des gouvernements nationaux et doit proposer les solutions inspirées de l'intérêt européen le plus large. Le Conseil doit prendre ses décisions à la majorité des voix, sauf les exceptions strictement énumérées. L'Assemblée doit être élue au suffrage universel direct. La cour de justice doit faire prévaloir les normes européennes dans tous les conflits de droits.

Il est exact que le général de Gaulle a provoqué une crise en 1965 pour faire prévaloir l'intérêt national, mais cette crise n'a rien modifié à la lettre du traité en matière institutionnelle. Il n'est pas vrai qu'il y ait eu à l'issue de cette crise un compromis entre les pays signataires. Il n'y a eu à Luxembourg, en janvier 1966, qu'un communiqué constatant un désaccord formel entre la France et ses partenaires unanimes. Après cela, le traité de fusion des exécutifs en 1967 et le traité d'adhésion de nouveaux pays membres en janvier 1972 ont repris textuellement les dispositions institutionnelles du traité de Rome, y compris le vote majoritaire au conseil.

Sans doute la pratique actuelle du Conseil est-elle restée fort laxiste, les ministres poursuivant indéfiniment la recherche d'accords unanimes. Mais ce n'est heureusement pas toujours le cas ; des décisions majoritaires deviennent plus fréquentes. En tout cas, la lettre du traité de Rome ne permet pas une interprétation ambiguë.

Je sais que cette priorité de l'intérêt européen sur l'intérêt national comporte des difficultés pour la France. Je m'en étais ouvert à Félix Gaillard, mon collègue français parmi les chefs de délégation en mars 1956, lorsque nous rédigions le rapport Spaak et son chapitre institutionnel, accepté à la conférence de Venise. Il appréciait pleinement l'ampleur du problème, mais il était convaincu qu'à long terme l'intérêt de la France et celui de l'Europe devaient coïncider. En conclusion, il ne me paraît pas possible de soutenir que le fonctionnement correct des institutions européennes, particulièrement le Conseil et l'Assemblée, tel qu'il est poursuivi aujourd'hui par le gouvernement français et les autres gouvernements des pays membres, soit autre chose que l'exécution de la lettre du traité de Rome et des engagements précis assumés par les pays signataires.

# Précisions

M. Jean Feidt, chef du bureau d'information du Parlement européen, nous apporte les « précisions » suivantes :

1. Le règlement du Parlement européen n'est pas arrêté par son bureau ; c'est l'Assemblée tout entière qui le vote, y compris lorsqu'il s'agit d'y apporter des modifications ;

2. L'ordre du jour des séances est voté à l'ouverture de chaque session par l'Assemblée dans son ensemble. Le bureau ne fait qu'une proposition d'ordre du jour ;

3. Le conseil des ministres, dans sa totalité ou par l'intermédiaire de son président, est toujours venu devant le Parlement européen ; la fréquence des présences s'est simplement accélérée depuis quelques années.

Avant la mise en œuvre des procédures de la coopération politique, le conseil des ministres participait tous les ans à un colloque avec le Parlement européen. Le conseil, y compris lorsqu'il était présidé par la France, a *toujours* participé aux débats du Parlement ayant trait au vote du budget des Communautés européennes ;

4. A ma connaissance, il n'est jamais venu à l'idée de quiconque au Parlement européen d'écarter un groupe politique, fût-il minoritaire, d'une représentation au bureau de cette Assemblée.

Les bureaux et la composition des commissions du Parlement européen tiennent compte de la représentativité des groupes politiques ;

5. L'accord de janvier 1966, conclu à Luxembourg et mettant en veilleuse la procédure du vote à la majorité qualifiée, spécifiait que tout Etat membre qui estimerait que ses intérêts vitaux sont en jeu pourrait demander le respect de la règle de l'unanimité ;

6. Le Parlement européen se voit associé par trois procédures à la coopération politique ;

7. Le Parlement européen a son secrétariat installé à Luxembourg. Il siège présentement six fois par an au Luxembourg et six fois par an à Strasbourg.

La plupart de ses réunions de commissions ont lieu à Bruxelles.

FEUILLETON 23 — 5 AOUT 1978

# ADIEU CALIFORNIE

*par Alistair MacLean*

**En perquisition « privée » chez le juge LeWinter, qu'ils ont trouvé au lit en compagnie de sa secrétaire d'origine russe, le sergent de police démissionnaire Ryder et son fils Jeff ont écouté à 23 heures le « flash » de la télévision qui annonçait à la Californie le vol de combustibles nucléaires, avec prise d'otages, à la centrale de San-Ruffino. Or le juge n'a eu aucune réaction devant la nouvelle, et tout confirme qu'il est mêlé à cette affaire. Ryder a pris chez lui plusieurs documents et un pistolet automatique muni d'un silencieux qu'il apporte aux fins d'analyse au major Dunne, du F.B.I.**

COMME il l'avait promis, Dunne était toujours à son bureau.

« Du nouveau ? demanda Ryder.

— Qu'ils aillent se faire foutre. Il est presque impossible de téléphoner depuis que la nouvelle a été annoncée; le standard est bloqué. Il y a au moins cent personnes qui ont vu les criminels et, comme toujours, dans cent localités différentes. Et vous ?

— Je ne sais pas. Il faudrait que vous nous aidiez. D'abord, voici les empreintes digitales du juge LeWinter.

— Il vous les a... données ? demanda Dunne, incrédule.

— Si l'on peut dire.

— Ecoutez, Ryder, je vous ai averti. Si vous vous attaquez à cette vieille corneille, vous allez avoir de graves ennuis. Donahure a des amis puissants, mais seulement dans le bled. LeWinter, lui, a des appuis très bien placés à Sacramento, et c'est ça qui compte. Ne me dites pas que vous avez usé de violence à son égard !

— En aucune manière. Nous l'avons laissé pacifiquement étendu dans son lit, sans aucun mal.

— Vous a-t-il reconnus ?

— Non. Nous portions des cagoules.

— Ah ! merci, tant mieux ! Comme si je n'en avais déjà pas assez sur les bras ! Est-ce que vous vous rendez compte du genre de nid de guêpes dans lequel vous avez été fouiner ? Et savez-vous où toutes ces guêpes vont finir par s'amasser ? Autour de moi. Je devine, ajouta-t-il en fermant les yeux, quelle va être la prochaine personne qui m'appellera sur ce maudit téléphone.

— Ce ne sera pas LeWinter. Ses mouvements sont un peu... entravés en ce moment. Pour tout dire, nous l'avons laissé attaché par des menottes à une colonne de lit et à sa secrétaire. Il était couché avec elle quand nous sommes arrivés. Elle est russe. »

Dunne referma les yeux. Quand il eut assimilé tout ce que Ryder venait de lui dire et qu'il se fut cuirassé contre la perspective des désagréments que cela impliquait, il demanda prudemment :

« Et ensuite ?

— Voilà qui est intéressant, répondit Ryder en sortant de sa poche le mouchoir qui contenait le revolver et en le développant sur la table. On se demande ce qu'un juge intègre peut faire avec un automatique muni d'un silencieux. Pourriez-vous en faire contrôler les empreintes digitales ? Soit dit en passant, voici aussi celles de la fille. Et ça, c'est un carnet de notes codées : je suppose que la clé se trouve dans cet exemplaire d'*Ivanhoe*. Peut-être le F.B.I. pourra-t-il débrouiller cela. Pour finir, voici une liste privée de numéros de téléphone. Il se peut qu'ils soient intéressants ; le contraire est également possible, mais je n'avais ni le temps ni les moyens de contrôler.

— Y a-t-il autre chose que vous aimeriez que je fasse pour vous ? demanda Dunne d'un ton pesamment sarcastique.

— Oui. J'aimerais avoir une copie du dossier que vous avez certainement à propos de LeWinter.

— Non, dit Dunne en secouant la tête. Uniquement à l'usage du F.B.I.

— Ecoute-le, dit Jeff. Après tout le boulot harassant que nous venons de faire pour lui. Après tous les indices que nous venons de ramasser pour lui...

— Bon, bon, coupa Dunne d'un air las. Mais je ne promets rien. Où allez-vous, à présent ?

— Voir un autre serviteur de la loi.

— Il a d'avance toute ma sympathie. Est-ce que je le connais ?

— Non. Ni moi non plus. Il s'appelle Hartman Ce doit être un nouveau. Il habite à Redbank. Un district du comté.

— Qu'a donc fait ce malheureux pour encourir votre inimitié ?

— C'est un copain de LeWinter.

— Voilà qui explique tout. »

⁂

Hartman habitait un petit bungalow sans prétention aux confins de la ville. Pour une maison californienne isolée, c'était presque un taudis : elle n'avait pas de piscine.

« Son acoquinement avec LeWinter doit être très récent, dit Ryder.

— Ma foi oui. Il ne s'attache pas au superflu, lui. La porte est ouverte, est-ce qu'on frappe ?

— Pas de blagues, Jeff. »

Ils trouvèrent Hartman assis à sa table dans un petit bureau. C'était un homme costaud et bien bâti, qui devait faire dans les un mètre quatre-vingt-cinq quand il était debout ; mais le shérif Hartman ne serait plus jamais debout. Quelqu'un avait soigneusement trafiqué une balle qui avait pénétré dans sa personne par la joue gauche et dont l'effet dum-dum avait fait éclater tout l'arrière de la tête.

Il était inutile de fouiller la baraque ; quelle que fût la personne qui s'était trouvée là, elle avait certainement pris soin qu'aucun indice susceptible d'incriminer un tiers — ou des tiers — ne demeurât dans la maison.

Ils relevèrent les empreintes digitales du mort et s'en allèrent.

⁂

Ce fut la nuit du tremblement de terre.

Pas de la Terre entière, bien sûr, mais, pour une bonne partie des habitants de la Californie méridionale, ç'aurait aussi bien pu être cela. Le séisme se produisit à 0 h. 25, et on ressentit les effets au nord jusqu'à Merced, dans la vallée de San-Joaquin ; au sud, jusqu'à Oceanside, entre Los Angeles et San Diego ; à l'ouest, jusqu'à San-Luis-Obispo, sur le Pacifique ; au sud-est jusque de l'autre côté du désert Mojave et, à l'est, jusqu'à la vallée de la Mort.

Ryder et Jeff, assis dans le living-room de l'appartement de ce dernier, virent une lampe suspendue au plafond osciller pendant vingt secondes environ sur une distance d'une dizaine de centimètres. Dunne, toujours à son bureau, ressentit le séisme mais n'y prêta aucune attention, car il avait subi cette nuit-là bien d'autres chocs. LeWinter, qui était maintenant vêtu (ainsi que son aimable secrétaire), vit bouger fortement la porte de son coffre, dont il examinait avec quelque anxiété le contenu restant. Même Donahure, bien qu'il eût fort mal au crâne et que son esprit fût un peu embué en raison des quatre scotchs tassés qu'il avait avalés pour s'en remettre, prit vaguement conscience de quelque chose d'anormal. Et, quoique ses fondations fussent solidement enracinées dans le rocher inébranlable de la Sierra-Nevada, le château d'« Adlerheim » éprouva les effets du tremblement de terre de manière plus aiguë que n'importe quel autre édifice, pour l'excellente raison que l'épicentre n'en était pas éloigné de plus d'une vingtaine de kilomètres. Ce qui est encore plus important, c'est que le phénomène fut fortement enregistré par le bureau sismographique installé dans l'une des caves à vin que von Streicher avait creusées dans le roc, ainsi que par deux autres sismographes que Morro avait placés avec prévoyance dans deux résidences privées qu'il possédait, chacune d'elles se trouvant à environ 25 kilomètres d'« Adlerheim », mais dans deux directions diamétralement opposées.

Les secousses furent, bien sûr, enregistrées également par des institutions qui — aurait-on pu supposer — s'intéressaient de façon beaucoup plus légitime que Morro aux phénomènes de ce genre : le bureau d'études sismologiques ; le Département californien des ressources hydrauliques ; l'Institut californien de technologie ; le Centre national de recherches géologiques sur les tremblements de terre. Ces deux derniers, les plus importants sans doute, étaient situés à des emplacements fort adéquats, en ce sens qu'ils eussent été les premiers à être démolis au cas où un tremblement de terre massif affecterait soit Los Angeles soit San Francisco : l'Institut de technologie se trouvait à Pasadena et le Centre de recherches sur les tremblements de terre à Menlo-Park. Les centres nerveux des quatre institutions se trouvaient en contact direct et permanent les uns avec les autres, et il ne leur avait fallu que quelques minutes pour repérer avec une précision absolue l'épicentre exact du séisme.

Alec Benson était un homme calme et massif, âgé d'un peu plus de soixante ans. Sauf dans les cérémonies officielles, qu'il évitait autant que faire se pouvait, il portait invariablement un costume de flanelle grise et un maillot gris à manches courtes, bien assortis aux cheveux gris qui couronnaient son visage rond, placide et généralement souriant. Directeur du département de sismologie de l'Institut californien de technologie, il était professeur dans deux universités différentes et titulaire de tant de doctorats et de titres scientifiques que, pour simplifier les choses, ses collègues ne parlaient jamais de lui que sous le simple nom d'« Alec ». A Pasadena, en tout cas, on le considérait comme le meilleur sismologue du monde ; et, bien que l'U.R.S.S. et la Chine eussent peut-être pu discuter la légitimité de cette opinion, il était notable qu'à n'importe quelle conférence sismologique internationale les représentants de ces deux nations fussent les premiers à désigner Benson comme leur candidat à la présidence. Cette estime universelle provenait avant tout du fait que Benson n'avait jamais établi aucune distinction entre lui et ses collègues du monde entier et qu'il leur demandait leur avis aussi souvent qu'eux le sien.

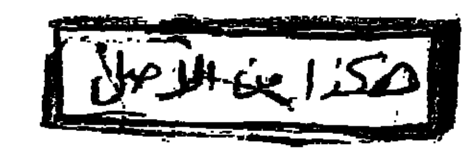
Son premier assistant était le professeur Hardwick, homme de science tranquille et effacé, mais dont le dossier était presque aussi prestigieux que celui de Benson.

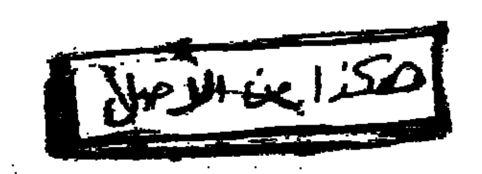
« Eh bien !, dit Hardwick, un tiers environ de la population californienne doit avoir ressenti cette secousse. On en a déjà parlé à la télévision et à la radio, et il en sera question dans les dernières éditions des journaux du matin. Il doit y avoir au moins deux millions de sismologues amateurs en Californie. Qu'allons-nous leur dire ? La vérité ?

*(A suivre.)*



Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.







Le Monde

# étranger

## LES DÉCHIREMENTS DU MONDE ARABE ET DU MOUVEMENT PALESTINIEN

L'O.L.P. et sa principale composante, le Fath, dont le chef est M. Yasser Arafat, ont accusé, jeudi 3 août, l'Irak d'être à l'origine de l'assassinat, le même jour, du représentant de l'O.L.P. à Paris, Ezzedine Kalak. Dans un communiqué adressé à la « nation arabe et au peuple palestinien » et publié jeudi à Beyrouth, l'O.L.P. annonce la mort d'Ezzedine Kalak et de son adjoint, « assassinés par des agents des services secrets irakiens ». Cet événement, assure le communiqué, « trahit la collusion entre ce régime suspect, les milieux sionistes et impérialistes ». Le communiqué conclut : « Ce crime ne restera pas impuni. »

L'agence palestinienne WAFA accuse, de son côté, l'Irak d'être un « agent de l'impérialisme américain », qualifie ses dirigeants de « néofascistes » et les menace de « dures représailles ». Un communiqué publié par le Fath à Beyrouth assure que « le régime irakien stipendié se ravale au rang du sionisme et de l'impérialisme, exécutant ce dont ces derniers ont été incapables », et conclut : « Les crimes du gouvernement de Bagdad ne resteront pas impunis. »

A Bagdad, un porte-parole officiel irakien a démenti jeudi soir « les allégations propagées par les services de M. Yasser Arafat concernant l'attaque du bureau de la Ligue arabe à Paris et la mort du chef du bureau de l'O.L.P. ». Le porte-parole ajoute : « L'Irak n'a jamais recours à de tels procédés... Ces attentats sont le fait des services de M. Yasser Arafat, qui ont lâchement attaqué au cours des derniers jours les missions diplomatiques irakiennes au Liban, à Paris et à Karachi... Il est clair que ces allégations ont pour but de camoufler et de justifier les actes criminels commis par les mercenaires de la direction réactionnaire capitularde palestinienne contre les missions diplomatiques à l'étranger. »

Le « Front du refus palestinien », par la voix de son porte-parole à Beyrouth, M. Ali Ishac, a réprouvé jeudi, de son côté, « le règlement du conflit palestinien au moyen des assassinats ». Il a affirmé que la vague d'attentats actuelle vise à « faire éclater la résistance palestinienne de l'intérieur ».

● A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé jeudi sans commentaires l'assassinat « par des inconnus » du représentant de l'O.L.P. à Paris.

● A KARACHI, le consul général d'Irak, M. Amer Naji Zain al Din, a déclaré jeudi que son gouvernement avait demandé au Pakistan l'extradition du terroriste Abdullah Saleh, seul survivant du commando qui avait attaqué la veille le consulat d'Irak à Karachi et blessé grièvement son administrateur.

● A PARIS, les ambassadeurs arabes ont tenu jeudi deux réunions au terme desquelles ils ont condamné les attentats perpétrés lundi contre l'ambassade d'Irak et jeudi contre le bureau de l'O.L.P. Ces réunions étaient présidées par le doyen du corps diplomatique arabe, M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie. Les diplomates arabes ont décidé d'envoyer un télégramme aux ministres français des affaires étrangères et de l'intérieur dans lequel ils présentent à la famille de l'inspecteur Capela leurs condoléances et « réprouvent tous les actes de violence ». D'autre part, dans un communiqué, ils « condamnent sévèrement » le « lâche attentat perpétré contre le bureau de l'O.L.P., ce crime odieux dirigé contre la révolution palestinienne et la cause arabe en général, et qui viole la souveraineté d'un pays hôte ». Ils expriment enfin le souhait que la protection des membres de l'O.L.P. soit assurée.

De son côté, M. Louis Terrenoire, président de l'association de solidarité franco-arabe, a annoncé jeudi que les « incroyables événements » de ces dernières heures « l'amenaient à ne plus différer sa décision » de démissionner de son poste de président de cette association. « Comment persister à manifester ma solidarité avec l'ensemble d'un monde arabe profondément déchiré et incapable de résister aux manœuvres des super-grands ? », demande M. Terrenoire, en précisant avoir démissionné il y a deux mois et accepté alors de ne rendre sa démission publique qu'après la désignation d'un nouveau président.

## Les meurtriers du représentant de l'O.L.P. à Paris déclarent appartenir au « Front du refus »

L'attentat qui s'est déroulé jeudi matin 3 août, à Paris, 138, boulevard Haussmann (8e), au siège de l'Organisation de libération de la Palestine, a finalement causé la mort de deux personnes. Outre M. Ezzedine Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris, tué par des éclats de deux grenades et par seize balles, M. Hammad Adnan, de nationalité libanaise, âgé de vingt-cinq ans, chargé des affaires administratives, dont les deux jambes avaient été sectionnées, est décédé des suites de ses blessures en début d'après-midi à l'hôpital Beaujon, où il avait été transporté. Trois autres personnes ont également été blessées au cours de cet attentat. Il s'agit de MM. Aouad Jawad, touché à l'abdomen, Hammad Chaouki, touché aux jambes, tous deux de nationalité jordanienne, et de M. Ben Sadek, atteint à la cuisse, de nationalité tunisienne. Tous trois sont hors de danger. Ils sont membres de l'O.L.P.

Quant aux auteurs de l'assassinat, tous deux de nationalité jordanienne, Abdelkader Hatem, arrêté par les gardiens de la paix alors qu'il tentait de fuir, et Assad Kayed, appréhendé par le personnel de l'O.L.P. après un échange de coups de feu, ils ont été interrogés au quai des Orfèvres avant d'être conduits au dépôt de la préfecture de police. Les deux hommes ont déclaré être membres du Front du refus et agir au nom du groupe de M. Abou Nidal, dissident de l'O.L.P., installé à Bagdad. Abdelkader Hatem, âgé de vingt-cinq ans, est étudiant en physique à la faculté de Jussieu. Assad Kayed étudiait le français à l'alliance française. Une perquisition a été opérée au domicile de l'un des terroristes, rue Bobillot, dans le treizième arrondissement. Aucune arme n'a été trouvée dans l'appartement que l'homme occupait depuis peu, mais des documents ont été saisis par les enquêteurs.

Les deux assassins, après avoir franchi le porche devant lequel se trouvaient deux gardiens de la paix en faction, sont montés directement au troisième étage au siège de la Ligue arabe dont une partie des bureaux sont occupés par l'O.L.P. Un cycliste de l'agence France-Presse, M. Zygmond Komor, 54 ans, se trouvait à ce moment-là dans les locaux de l'O.L.P. « *Deux hommes armés de pistolet ont fait irruption et ont commencé à tirer. Avec un journaliste libanais, je me suis réfugié dans un bureau situé à gauche de la pièce où j'étais. Nous nous sommes barricadés en bloquant la porte avec un meuble métallique et nous avons attendu.*

### « Cela n'a duré que quelques minutes »

» *C'est à ce moment-là que nous avons entendu les clameurs, des poursuites à travers les couloirs et les pièces, des cris en arabe, et surtout encore des coups de feu incessants. Cela n'a duré que quelques minutes, mais m'a paru interminable. Mon compagnon et moi ne savions pas quel pourrait être notre sort. Lorsque tout s'est calmé, il y avait environ une heure que nous étions dans la pièce. Nous sommes descendus, nous avons alors vu un homme, les mains liées, qui avait été maîtrisé par le personnel de l'O.L.P.* »

Cet attentat a été immédiatement revendiqué par le « *Front du refus des apatrides arabes palestiniens* », lors d'un coup de téléphone anonyme à l'A.F.P. Mais un autre correspondant, également anonyme, affirmant lui aussi appartenir au « *Front du refus arabe palestinien* » a condamné l'attentat. Le bureau de l'O.L.P. à Paris a déclaré qu'il savait « *qui avait commis cet odieux attentat* » et qu'il « *divulguerait en temps utile des informations à ce sujet* ».

M. Kalak sera enterré à Damas (Syrie), selon les instructions qu'a données, de Beyrouth, la direction de la centrale palestinienne, par l'intermédiaire du chef du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi.



## ÉZZEDINE KALAK

## Un avocat fidèle des thèses de M. Arafat

*Lorsque Ezzedine Kalak avait succédé, comme représentant officieux de l'O.L.P. à Paris, à Mahmoud Hamchari, mort le 9 janvier 1973, à la suite d'un attentat (un bombe avait explosé à son domicile), la surprise avait été grande. Avec son visage juvénile encadré de boucles brunes et son allure d'éternel étudiant (il avait été auditeur à l'Ecole pratique des hautes études et président du comité directeur de l'Union générale des étudiants palestiniens), ce musicien doué et plein d'humour paraissait, de prime abord, peu apte à remplir les fonctions de « diplomate » dans les conditions les plus difficiles qui soient.*

*Pourtant, peu à peu, Ezzedine Kalak avait acquis assurance et autorité. Sans pouvoir faire oublier un prédécesseur très connu et très répandu dans les milieux politiques parisiens, il avait su surtout, grâce à la télévision, où il était apparu maintes fois, se faire connaître du public français et défendre avec talent les thèses de son organisation.*

*Lorsqu'en novembre 1975 le gouvernement français décida d'autoriser l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. à Paris, Ezzedine Kalak avait tout naturellement assumé le rôle de représentant quasi officiel désormais de l'organisation palestinienne. Il avait déjà installé depuis plusieurs mois son bureau au siège de la Ligue arabe, ayant renoncé, semble-t-il, à élire domicile ailleurs. Quand on lui demandait pour quelle raison, il répondait invariablement : « Je n'arrive pas à trouver une location, je fais peur à mes voisins. » Boulevard Haussmann, les conférences de presse étaient certes nombreuses, mais les occupations des locaux de la Ligue par des étudiants arabes en colère presque aussi fréquentes. Jamais Ezzedine Kallak ne manifestait d'émotion. Il était toutefois parfaitement conscient des tensions croissantes que ces incidents révélaient, et il ne tenait plus le compte des menaces de mort qui lui étaient adressées. Celle-ci ne l'empêchaient pas de présenter avec une rigoureuse fidélité les thèses de l'O.L.P. Jamais, même au moment de l'arrestation d'Abou Daoud, ou en d'autres circonstances aussi délicates, il ne fut un porte-parole infidèle ou dépourvu de sang-froid.*

*Pour lui, le discours prononcé par M. Arafat en 1974 à la tribune des Nations unies restait le dogme auquel il se référait sans cesse : à défaut de pouvoir réaliser le rêve d'une Palestine réunifiée où juifs et musulmans auraient pu vivre en paix dans une république idéale, il fallait consentir à installer une entité palestinienne dans les territoires que les troupes israéliennes auraient libérés.*

*Mais la création d'une telle entité était déjà, pour les organisations palestiniennes du Front du refus, et notamment le Front de libération arabe, patronné par l'Irak, un compromis inacceptable avec l' « ennemi sioniste ». Ce compromis, le Front du refus ne pouvait l'accepter, surtout depuis le voyage à Jérusalem, en novembre dernier, du président Sadate.*

*Bien que l'O.L.P. ait condamné, avec les autres pays arabes du Front de la fermeté, l'initiative du raïs, les Palestiniens du Front du refus ne lui pardonnaient pas de croire encore et toujours à un règlement. C'est dans cette guerre inexplicable entre partisans et adversaires d'une négociation, au demeurant bien mal en point, qu'Ezzedine Kallak vient de tomber.*

ROLAND DELCOUR.

## Condamnation des partis politiques et syndicats français

« *Le gouvernement français condamne les actes de violence qui se sont succédé depuis quelques jours à Paris et qui ont fait plusieurs victimes* », indique le ministère des affaires étrangères dans un communiqué publié jeudi 3 août dans la soirée. Le gouvernement, poursuit le communiqué « *ne tolérera pas le recours au terrorisme sur son territoire quels qu'en soient les auteurs. M. Ezzedine Kalak, qui dirigeait le bureau d'information et de liaison de l'O.L.P. à Paris, s'était toujours pour sa part employé à entretenir un dialogue constructif avec les autorités françaises* ».

Plusieurs partis politiques ont immédiatement réagi après l'assassinat de M. Kalak. Le parti communiste français « *condamne l'assassinat du représentant de l'O.L.P. et de son adjoint* ». Le P.C. rappelle qu' « *il ne peut y avoir de solution juste et durable de la situation au Proche-Orient si l'on ne prend pas en considération les droits nationaux du peuple palestinien, y compris son droit à un Etat indépendant* ». Le P.C. conclut en attirant « *l'attention sur l'intervention croissante d'éléments politiques et terroristes dans la vie intérieure de la France et appelle les travailleurs, les démocrates à faire preuve de la plus grande vigilance* ».

Même condamnation de la part du parti socialiste qui « *demande que toute la lumière soit faite sur ces différents attentats qui ont entraîné notamment la mort d'un policier français dans des circonstances inacceptables. Notre pays doit être une terre d'accueil et favoriser les contacts entre toutes les parties. Il ne doit pas devenir le champ clos de rivalités meurtrières* ».

De son côté, le P.S.U. « *réaffirme son entière solidarité à l'O.L.P., légitime représentant du peuple palestinien* ».

La C.G.T. condamne « *avec force l'odieux assassinat* » et réaffirme « *son entière solidarité aux travailleurs et au peuple palestiniens pour la reconnaissance et la réalisation de ses droits nationaux* ». De nombreuses autres organisations et associations ont fait part de leur réprobation et de leur émotion, notamment l'Association de solidarité franco-arabe, l'Union des gaullistes de progrès, l'Organisation communiste de travailleurs (O.C.T.), le bureau national de l'UNEF, l'Association médicale franco-palestinienne et le Mouvement de la paix.

Commentant les récents attentats, le Parti des forces nouvelles estime, pour sa part, que « *l'Europe et particulièrement la France deviennent le champ clos privilégié des terroristes de toutes obédiences* ». Le P.F.N. « *exige que des mesures énergiques soient prises, et parmi elles les plus urgentes : la fermeture immédiate des bureaux dont bénéficient sur le territoire national les organisations terroristes et le boycott total des pays qui encouragent ou tolèrent ces mêmes organisations* ».

## De la coexistence aux règlements de comptes

*(Suite de la première page.)*

Soit, d'une part, le Fath, de plus en plus porté à s'insérer dans le camp des pays arabes modérés partisans d'une solution de compromis négociée avec Israël et, d'autre part, les militants qui, groupés à partir de l'été 1974 au sein du Front du refus, s'opposent à toute forme de coexistence avec l'Etat hébreu, affirmant que seule la lutte armée et la « *liquidation de l'entité sioniste* » peuvent régler radicalement le problème palestinien. Cette opposition de principe entre les deux courants principaux de l'O.L.P. ne s'était jamais traduite, du moins jusqu'au début de 1977, par des affrontements armés délibérés.

Même durant les pires moments de la guerre civile libanaise — dans un pays où une vie humaine ne comptait guère — le *gentlemen's agreement* palestinien n'a pas été violé, si l'on fait toutefois exception des violents et sanglants affrontements qui ont opposé l'ensemble des organisations de la résistance aux milices de la Saïka, d'obédience syrienne, qui s'était pratiquement exclue de la communauté en s'alignant totalement et inconditionnellement sur la politique de Damas. La guerre civile au Liban avait même réussi à estomper les divergences fondamentales apparues entre l'O.L.P. et les dirigeants de Bagdad en raison de l'hostilité de l'Irak à la stratégie définie par la résistance après la guerre d'octobre 1973. Les autorités irakiennes, qui avaient encouragé le responsable du Fath à Bagdad, Abou Nidal, à s'opposer à la direction de son mouvement, qui l'avait condamné à mort, en novembre 1974, ne marchandaient pas — à l'époque — leur appui politique et matériel à l'O.L.P.

La défaite subie par les Palestiniens en face de l'armée syrienne, au cours de l'automne 1976, devait mettre un terme à ce mariage de raison. Vaincu militairement, M. Yasser Arafat se trouvait contraint de parvenir à un *modus vivendi* avec Damas. La réconciliation intervenue au mini-sommet arabe de Ryad, en octobre de la même année, entre le chef de l'O.L.P. et le président Assad de Syrie, « *frère ennemi* » des dirigeants de Bagdad, fit perdre aux Palestiniens le soutien de l'Irak, apparemment plus soucieux de damer le pion aux baasistes syriens que d'aider la résistance. Depuis cette date, M. Arafat n'a jamais plus remis les pieds à Bagdad, et les relations ont pratiquement été rompues entre l'Irak et l'O.L.P.

### L'assassinat de Saïd Hammami

Le conflit entre Bagdad et les dirigeants palestiniens de Beyrouth n'a cependant pris une tournure sanglante qu'avec l'assassinat, en janvier 1978, du représentant de l'O.L.P. à Londres, Saïd Hammami et celui, en février de la même année, de Youssef Sebaï, un proche collaborateur de M. Sadate, tué à Nicosie par un commando palestinien. Ce double meurtre constituait un net avertissement adressé à M. Arafat, tenté de plus en plus à participer au dialogue égypto - israélien amorcé par le chef de l'Etat égyptien à Jérusalem en novembre 1977. Saïd Hammami avait vraisemblablement été pris pour cible, outre le fait qu'il était l'un des proches collaborateurs de M. Arafat, parce qu'il avait été le premier Palestinien à préconiser dès 1974, probablement avec l'appui du chef de l'O.L.P., une ébauche de coexistence entre juifs et Palestiniens arabes appelés à long terme à « *apprendre à vivre ensemble* ». L'assassinat de Youssef Sebaï, en revanche, visait, selon toute apparence, à rompre définitivement les liens entre Le Caire et le dirigeant de l'O.L.P. qui était jusque-là ménagé par les dirigeants égyptiens.

Bagdad n'a jamais revendiqué les opérations de Londres et de Nicosie, mais dans la capitale irakienne, les lieutenants d'Abou Nidal affirment ouvertement que Saïd Hammami « *méritait* » le « châtiment » qui lui a été infligé. Il n'en reste pas moins que l'assassinat du représentant palestinien à Londres a été interprété par l'O.L.P. comme un avertissement clair et sans équivoque de Bagdad adressé aux dirigeants palestiniens du Fath, accusés quotidiennement de trahir la cause nationale. Cette mise en garde a été prise d'autant plus au sérieux que l'influence des partisans d'Abou Nidal se faisait déjà sentir vers la fin de 1977 au sein de certains groupes à l'intérieur même du Fath. Sous peine de perdre toute autorité et de compromettre sa stratégie de paix, M. Yasser Arafat devait réagir. En avril 1978, il faisait arrêter par Abou Jihad, chef militaire et « *homme fort* » du Fath, cent vingt combattants palestiniens appartenant au groupe dirigé par Abou Daoud et Nagi Allouche, tous deux membres du conseil révolutionnaire du Fath au Liban à la suite d'accrochages qui firent un mort et deux blessés.

### L'abandon du « dialogue démocratique »

Cette opération fut justifiée, à l'époque, par la nécessité de mettre un terme à l'infiltration de sympathisants d'Abou Nidal au sein de plusieurs unités du Fath. En réalité, il s'agissait d'une mesure de répression politique tendant à l'élimination de l'aile dure du mouvement qui, selon certains, préludait à la « *liquidation* » de tous ceux qui s'opposaient à un alignement de la résistance sur les thèses égypto-saoudiennes.

Menacé dans sa vie même — Abou Nidal dissimule à peine que son principal objectif est l'élimination physique de M. Yasser Arafat — ainsi que dans sa politique, le chef de l'O.L.P. semble désormais avoir abandonné sa politique de « *dialogue démocratique à tout prix* ». Cinq jours après l'assassinat d'Ali Yassine, délégué de l'O.L.P. à Koweït, attribué également par le Fath au groupe Abou Nidal, il décide de faire un exemple en faisant passer par les armes, le 21 juin, deux militants du Fath arrêtés en avril au cours de l'affrontement qui avait opposé les partisans d'Abou Daoud à ceux d'Abou Jihad.

Selon l'Union générale des journalistes et écrivains palestiniens, ces deux militants, présentés par l'agence d'information Wafa comme des « criminels » et des « bandits », étaient en fait deux anciens responsables militaires du camp de Tell-el-Zaatar qui « *s'étaient opposés à la ligne politique suivie par la direction de l'O.L.P., en particulier depuis l'agression israélienne au Sud-Liban* », et leur exécution après un jugement sommaire par un « *tribunal militaire révolutionnaire réuni en hâte* » ne peut être interprétée que comme une répression politique « *qui vise à éliminer physiquement tous les militants qui manifestent une opposition à la ligne actuellement suivie par la direction de l'O.L.P., quel que soit le dévouement de ces militants à la cause palestinienne* ».

Il est clair que le temps n'est plus à la clémence et à la magnanimité. Il n'est pas exclu, en effet, que les opérations de représailles contre les ambassades d'Irak à Londres, comme à Paris et à Karachi, soient l'œuvre de certains éléments de l'O.L.P. décidés à répondre à la violence par la violence, déclenchant ainsi une série de réactions dont on voit mal la fin.

Luttant pour sa survie et celle du mouvement qu'il préside, M. Yasser Arafat estime qu'il est contraint de donner un coup d'arrêt aux activistes du Front du refus, à l'intérieur et à l'extérieur du Fath, s'il ne veut pas que sa stratégie soit mise en échec. Sa position est d'autant plus difficile que, jusqu'à présent, il n'a rien reçu en échange des timides mais réelles concessions qu'il a faites pour prouver qu'il est disposé à s'entendre, sous certaines conditions, avec Israël. Aussi longtemps, en effet qu'il n'aura pas été introduit dans le processus de la négociation, M. Arafat ne pourra triompher de ses adversaires au sein du mouvement palestinien.

JEAN GUEYRAS.

# LES DÉCHIREMENTS DU MONDE ARABE ET DU MOUVEMENT PALESTINIEN

## L'O.L.P. assure avoir « liquidé » le Front du refus dans sa principale place forte au Liban

De notre correspondant

Beyrouth. — Les règlements de comptes entre Palestiniens se sont multipliés et aggravés toute la semaine au Liban, à la suite de l'exacerbation du conflit entre le Fath, aujourd'hui allié de la Syrie d'une part, l'Irak et les organisations palestiniennes du Front du refus, de l'autre.

Les affrontements ont été si violents qu'ils ont relégué au second plan le raid de représailles de l'aviation israélienne contre un camp palestinien proche de Nabatyeh, au Sud-Liban, à la suite de l'attentat de jeudi contre le marché de Tel-Aviv. Il est vrai que ce raid n'a fait, aux dires de l'O.L.P., confirmés par une visite des hôpitaux de la région, que quatre blessés. Les lieux du bombardement demeurent toutefois interdits à la presse, les Palestiniens affirmant que les avions israéliens ont lancé des bombes à fragmentation qui n'ont pas explosé.

Les derniers affrontements, à l'intérieur des camps palestiniens se sont produits à Beddaoui, au nord du Liban, et à Saïda, au sud. Ils auraient fait trente-cinq morts et cinquante blessés dans le premier camp. Le nombre des victimes dans le second camp n'est pas connu mais serait nettement moins élevé. Le Mouvement national libanais a tenté d'intervenir en médiateur entre les factions rivales de ses alliés palestiniens, mais sans succès.

*« Le Front du refus a été liquidé à Beddaoui »,* nous a déclaré un responsable du Fath. Ce camp était la place forte du Front du refus, ce qui expliquerait que les combats y aient duré trois jours et aient fait un nombre important de victimes, alors que ceux de Saïda n'ont duré qu'une journée.

Cette *« liquidation »* du Front du refus — qui est désormais menée systématiquement — avait été annoncée par la Syrie après l'entrée de ses troupes au Liban en novembre 1976, soit par le *biais* d'affrontements entre la Saïka pro-syrienne et les organisations pro-irakiennes, soit par l'intermédiaire direct de la Force arabe de dissuasion en février et avril 1977 à Beyrouth. Le Fath a pris le relais à partir de juillet 1977, exploitant chaque occasion pour mettre au pas les récalcitrants : d'abord les incidents avec la Saïka puis ceux avec la FINUL dans le Sud en avril (trois morts) et mai 1978, et de nouveau en juillet (douze morts).

C'est Abou Jihad, le nouvel taire du Fath, qui mène l'opérataire du Fath qui mène l'opération, en accord avec M. Arafat et avec l'aval de Damas.

### Visite « positive » de M. Khaddam à Beyrouth

Par ailleurs, après s'être longuement fait attendre, pour bien marquer sans doute que Damas n'était pas talonné par l'urgence de l'affaire libanaise et avait d'autres préoccupations régionales et internationales, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, accompagné du chef d'état-major de l'armée, le général Chehabi, s'est rendu jeudi à Beyrouth pour des entretiens avec le président de la République, M. Sarkis. Celui-ci était entouré de ses deux principaux collaborateurs, le chef du gouvernement, M. Hoss, et le ministre des affaires étrangères et de la défense, M. Boutros *(le Monde* du 4 août).

La mission de Khaddam a été *« positive »,* souligne-t-on ici de source bien informée. *« Entretien excellent,* a dit pour sa part le ministre syrien ; *nous sommes convenus de la nécessité d'appuyer la légalité, la souveraineté et l'unité de l'Etat. »*

Des résultats prometteurs auraient été obtenus et les deux parties auraient dégagé des solutions tenant compte de la souveraineté de l'Etat libanais. Cela, bien que M. Khaddam ait réitéré le refus de Damas, du moins jusqu'à nouvel ordre, de retirer les troupes syriennes de la FAD du secteur conservateur chrétien.

Si la journée de jeudi a comporté quelques ouvertures sur le plan diplomatique, elle a, par contre, été marquée à Beyrouth-Est (conservateur chrétien) par de sérieux accrochages et des bombardements. Dans le quartier de Sioufi, des francs-tireurs ont sévi, tuant deux passants, selon la radio phalangiste, et faisant, selon la FAD, sept blessés, dont cinq soldats syriens. Le siège du P.N.L. de M. Chamoun a été sévèrement touché par des bombardements survenus peu après que ce dernier eut accusé les Syriens d'avoir eux-mêmes bombardé, mardi et mercredi, Beyrouth-Ouest (palestino-progressiste) pour rallumer la guerre civile.

Chacune des deux parties accuse l'autre d'avoir violé le cessez-le-feu. Enfin, au Sud, la situation demeure bloquée, les milices chrétiennes — c'est-à-dire en fait Israël — n'ayant pas accepté de faire le geste de bonne volonté qui leur est demandé en laissant traverser leur secteur par le bataillon de l'armée immobilisé depuis lundi devant Marjayoun. Dans les milieux diplomatiques de Beyrouth, on pense néanmoins que les Etats-Unis finiront par obtenir du gouvernement israélien le règlement de ce problème spécifique.

LUCIEN GEORGE.

### L'attentat de Tel-Aviv

### LE RAID DE REPRÉSAILLES ISRAÉLIEN A ÉTÉ IMMÉDIAT

**La riposte israélienne à l'attentat du marché de Tel Aviv a été presque instantanée. Jeudi 3 août, peu avant midi, une bombe à retardement explosait au cœur du souk Hacarmel, faisant un mort et quarante-neuf blessés, dont quatre très grièvement atteints (« le Monde » du 4 août).**

**Moins d'une heure plus tard, le premier ministre, M. Begin, téléphonait à son ministre de la défense, M. Weizman, pour donner le feu vert aux représailles contre un camp d'entraînement palestinien.**

**Un communiqué officiel affirme : « Le raid, qui n'a duré que quelques minutes, a atteint ses objectifs. La région attaquée est totalement sous contrôle palestinien. Les bases qui s'y trouvent servent de point de départ à des opérations de sabotage en Israël. Jérusalem continuera de s'attaquer aux terroristes où qu'ils se trouvent. » — Corresp.)**

## Les Irakiens voient dans le terrorisme la conséquence inévitable des « compromis » avec Israël

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Le *« procès »* du président Sadate que le gouvernement irakien avait voulu organiser à Bagdad le 1er août est-il éclipsé par le procès de l'Irak ? On pourrait le croire à en juger par la sévérité des jugements portés dans une grande partie du monde, sur la politique et les méthodes du régime de Bagdad, souvent tenu pour responsable du terrorisme et des méthodes les plus brutales.

Il faut distinguer entre l'attitude de l'Irak à l'égard de *« l'entité sioniste »* (Israël), selon le vocabulaire en usage à Bagdad, et sa politique extérieure. Le parti Baas irakien (qui vient de fêter le dixième anniversaire du régime), se targue d'une totale continuité dans les deux domaines. Mais si sa politique d'indépendance sourcilleuse a des chances de se faire accepter de plus ou moins bon gré par tous ses partenaires et voisins, le refus de constater l'existence d'Israël apparaît, en 1978, relever de l'aveuglement volontaire. Continuer, après le voyage du président Sadate à Jérusalem, à censurer impitoyablement dans les livres et revues qui viennent d'Occident toute mention d'Israël, jusque dans les ouvrages religieux, tient de l'obsession.

Même si la parodie de procès du président Sadate semble l'un des très rares exemples de *« coopération »* avec la Syrie depuis dix ans, le président Assad reste, pour Bagdad, un capitulard en puissance qui attend la première occasion pour suivre le funeste exemple du raïs. Isolé par son extrémisme au sein du monde arabe, l'Irak avait même quitté au bout de quelques heures la conférence de Tripoli des pays du *« Front de la fermeté »,* qu'il jugeait trop accommodant. Seules l'Algérie *« régime pas comme les autres »* et, à un moindre degré, la Libye trouvent grâce aux yeux des dirigeants de Bagdad. Toutefois, la médiation tentée par le président Boumediène entre l'Irak et la Syrie, après la rupture de Tripoli, avait échoué en raison de l'intransigeance de Bagdad.

« Voulez-vous donc jeter les juifs à la mer ? » « Non, répond-on à Bagdad, *mais rendre la Palestine tout entière à ses véritables propriétaires, c'est-à-dire aux Palestiniens. »*

Le terrorisme ? Personne ne le condamne davantage, en apparence du moins, que ce régime rigide et vertueux, organisé à la manière d'une démocratie populaire. L'Irak, dit-on ici, en est actuellement la *« première victime »,* comme le démontrent les attentats de Londres, de Paris, de Karachi, etc. Quant aux attentats commis sur la personne de représentants de l'O.L.P., au Koweït, à Londres, et dernièrement à Paris, les dirigeants irakiens en laissent la responsabilité aux Palestiniens.

Quand on les interroge en particulier sur Abou Nidal, ce fameux transfuge de l'O.L.P. installé à Bagdad et auquel on attribue un grand nombre d'attentats, la réponse est immédiate : *« Qui tue-t-on en ce moment ? N'avez-vous pas su que deux membres du Front du refus à Tripoli (Libye) ont été assassinés la semaine dernière ? Nous venons de les enterrer à Bagdad. Si les Palestiniens du Front du refus recourent aux armes pour se défendre, c'est parce qu'ils se refusent à devenir eux-mêmes des martyrs.*

*» On nous accuse de les soutenir par les armes. Mais n'avons-nous pas retiré, il y a deux semaines, le bataillon de troupes irakiennes que nous avions dépêché au Sud-Liban pour y soutenir les Palestiniens contre les envahisseurs sionistes ? La lutte armée entre Palestiniens reflète simplement le refus général de la politique de négociations et de compromis toujours soutenue par M. Arafat et le Fath. Au fond d'eux-mêmes, les avocats de M. Arafat savent que nous avons raison. Tous les jours, M. Begin nous fournit de nouveaux arguments. »*

### L'« indépendance nationale »

Plus réaliste, la politique d'*« indépendance nationale »* de l'Irak est constamment placée par les dirigeants actuels du Baas sous l'égide de l' *« exemple glorieux et inoubliable du général de Gaulle ».*

*« On s'étonne de nous voir condamner et exécuter des communistes ? Mais charbonnier est maître chez soi. Nous les avions prévenus qu'il fallait respecter la loi. Or la loi irakienne interdit de constituer à l'intérieur de l'armée des groupes politiques. Ils ont récidivé. Nous avons appliqué la loi. Quoi d'étonnant ? Cela peut-il nuire à nos bonnes relations avec l'U.R.S.S. ? Nous ne le croyons pas, bien qu'il y ait eu des démarches de certains pays de l'Est. Simplement nous réaffirmons notre politique d'indépendance à l'égard de l'U.R.S.S. comme nous l'avons affirmée autrefois à l'égard des Etats-Unis avec lesquels nous avons rompu les relations diplomatiques. Nous ne sommes pas seulement critiques de la politique américaine. Quand elle le mérite nous critiquons aussi celle de l'U.R.S.S. Voyez l'Erythrée* (Bagdad soutient les fronts de libération). *Mais ce n'est pas à cause de nos différends avec l'U.R.S.S. que nous allons nous précipiter dans les bras des Américains. »*

En fait, l'accord avec l'Iran de 1974 qui mit fin à la rébellion kurde dans le nord du pays, du moins sous une forme organisée, a porté le premier coup à l'alliance conclue en 1972, avec l'U.R.S.S.

Sur le plan intérieur, les communistes irakiens avaient critiqué ouvertement dans leur presse la politique du gouvernement baasiste, et réclamé notamment une autonomie plus large pour la région kurde, un rôle plus grand pour les syndicats et pour les salariés du secteur nationalisé très important en Irak.

L'indépendance de la politique irakienne ne se manifeste pas seulement à l'égard des deux super-puissances. Bagdad, par exemple, en dépit de sa sympathie pour le régime algérien, n'appuie pas le Polisario en raison de la *« contradiction »* qu'il relève entre l'unité arabe et la création d'un nouvel Etat au Sahara, thèse qui a été aussi longtemps celle de la Libye. L'Irak désapprouve formellement pour la même raison la querelle entre l'Algérie et le Maroc.

C'est toujours au nom de sa politique d'indépendance que l'Irak a inauguré, depuis plusieurs années, une étroite coopération avec la France. Après la visite de M. Raymond Barre au début de l'année, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a séjourné à Bagdad en juin dernier. L'Irak aurait commandé à la France des intercepteurs Mirage F-1 et des missiles de défense aérienne. Aussi la fusillade de la rue du Général-Appert ne pouvait que consterner les dirigeants de Bagdad, déjà préoccupés par l'affaire de l'expulsion des diplomates irakiens à Londres.

Méfiants à l'égard des superpuissances, sensibles aux liens que des milliers de familles irakiennes entretiennent, tant avec la Grande-Bretagne qu'avec la France, les dirigeants de Bagdad n'ont qu'un souhait : rétablir au plus vite les bonnes relations avec les deux puissances européennes dont la coopération leur est indispensable pour maintenir l'indépendance très réelle de leur pays.

ROLAND DELCOUR.

# DIPLOMATIE

## Les souvenirs de René Massigli

*(Suite de la première page.)*

De Gaulle remplaçait le mot *« confédération »*, écrit par M. Massigli dans une circulaire diplomatique, par *« fédération de l'Europe occidentale »*. Pendant la « traversée du désert » du général, la France fut beaucoup plus atlantiste qu'européenne. Churchill était partisan, dès 1943, d'un Conseil régional de l'Europe tout en maintenant dans un flou artistique la place qu'il entendait réserver à son pays. Les Américains envisageaient en 1949 *« une union continentale sous la direction de la France »*.

Contradictions et retournements n'ont donc pas manqué. L'auteur, lui, n'a pas varié : sa *Comédie des erreurs* tient en quatre actes : la naissance de l'Europe communautaire à six, avec la communauté charbon-acier (1950) ; son échec avec l'armée européenne (1952-1954) ; la tentative d'Europe à sept, avec la Grande-Bretagne, dans l'Union de l'Europe occidentale ; la renaissance enfin, à la conférence de Messine (1955), de l'Europe à six, dont M. Massigli apparaît comme le plus constant adversaire. D'un bout à l'autre, il se fait l'avocat d'une Europe confédérale fortement structurée et indépendante des Etats-Unis — une Europe gaullienne, en somme, à ceci près que ce qu'il appelle *« l'Europe du possible »* inclut nécessairement, à tous les stades, la Grande-Bretagne.

### Le plan Schuman

A la lecture de cette *Comédie des erreurs*, un autre personnage apparaît comme non moins constant, M. Jean Monnet, *« technocrate autoritaire »*, selon l'auteur, habile manœuvrier (souvent présenté comme manœuvré par Washington), champion de la supranationalité. Le livre de M. Massigli est un minutieux règlement de comptes, dont une autre victime est M. Robert Schuman, présenté comme l'influençable exécutant de la politique de M. Monnet.

Il n'est pas douteux qu'en mai 1950, au plus fort d'une « guerre froide », qui devient brûlante en Corée quelques semaines plus tard, Jean Monnet, Robert Schuman et leurs amis français et allemands, « court-circuitant » la Grande-Bretagne (et l'ambassadeur de France à Londres), voulurent porter un coup décisif au séculaire antagonisme franco-allemand en suscitant une solidarité continentale quelque peu lotharingienne. Le *« plan Schuman »*, ce fut d'abord cela, et non pas un simple mariage d'intérêts complémentaires.

Il n'est pas douteux non plus que, encouragés par la réussite, ils improvisèrent une *« armée européenne »* bâclée sous la pression des événements et de l'impatience américaine à réarmer l'Allemagne. Ce fut l'un des épisodes les plus humiliants de la IVe République. M. Massigli — citant Dean Achesow — rapporte que M. Joseph Bech, chef du gouvernement luxembourgeois, annonçait au secrétaire d'Etat américain que M. Monnet préparait *« un plan militaire »* à l'insu du ministre des affaires étrangères.

Appelé au pouvoir par d'autres événements (la guerre d'Indochine), M. Mendès France survient et M. Massigli croit ses vœux comblés. Sur les décombres de l'armée européenne s'élèvera une Europe à Sept, l'Union de l'Europe occidentale, édifice composite qui avait l'avantage de lier l'armée britannique à celles du continent et de rompre un tête-à-tête militaire franco-allemand dont les Français ne voulaient à aucun prix. Le réarmement de l'Allemagne devenait possible, la puissance de l'alliance atlantique était renforcée. A l'Ouest, l'après-guerre s'achevait. A partir de l'U.E.O., seule organisation européenne compétente pour la défense, M. Mendès France espérait construire une Europe plus forte, capable de produire son propre armement, se rapprochant de l'équilibre avec les Etats-Unis et pratiquant l'ouverture à l'Est au moment où commençait à poindre la déstalinisation.

C'était oublier les faiblesses de la IVe République. Dès qu'il eut fini les sales besognes — la paix en Indochine, le réarmement allemand — Mendès France fut renversé. Quant à la Grande-Bretagne, elle ne manifesta aucun intérêt pour cette U.E.O., qui était pourtant son enfant. Devenu premier ministre, Eden fut accaparé par d'autres desseins, au Proche-Orient et à l'est de Suez.

Un solide européen, Macmillan, lui succéda au Foreign Office mais n'y resta que quelques mois. Quand Spaak lui proposa de saisir le *« leadership européen »*, le gouvernement de Londres se déroba, et seul M. Massigli protesta quand les Sept décidèrent de doter l'U.E.O. d' *« un secrétariat très léger, avec un tout petit effectif et un tout petit budget »*. L'Europe à sept ne se fera pas parce que sa seule compétence reconnue est un fantôme : pour tous les Etats membres — France comprise alors, — la défense de l'Europe, c'était l'OTAN.

Aussi bien, la Grande-Bretagne laissa encore passer l'occasion lorsque, quelques mois après, à Messine, ses six partenaires relancèrent l'Europe communautaire sous la forme du Marché commun. Après avoir tenté de le démembrer à distance (avec la « grande zone de libre-échange »), au corps à corps (avec les conversations exploratoires en vue d'une adhésion de 1960 à 1963), et de l'intérieur (avec la *« renégociation »*), la Grande-Bretagne y trouva au bout de vingt ans une place encore incertaine si l'on en juge d'après les hésitations de M. Callaghan devant les actuels projets monétaires.

L'histoire eût été différente — estime M. Massigli — si la Grande-Bretagne n'avait pas été délibérément refoulée hors d'Europe — et par contrecoup dans les bras des Américains — au début des années 50 par les négociateurs français.

Sur ce point, le plaidoyer de M. Massigli est moins convaincant. L'entente franco-allemande était dans l'esprit de M. Monnet une fin en soi et n'était nullement dirigée contre les Britanniques. *« Les Anglais sont réalistes* — disait-il à l'auteur en 1950 — *si l'entreprise réussit, ils y viendront certainement. »* Et une fois l'édifice mis en place, nul ne s'acharnera plus que lui à leur en ouvrir la porte. Cette approche fut en tout cas efficace, et M. Massigli reconnaît volontiers que le schéma de la CECA, qu'il critique si fortement, s'est imposé à toutes les constructions européennes.

N'est-ce pas finalement aux promoteurs de cette Europe communautaire qu'il rend hommage en écrivant : *« L'expérience enseigne que celui qui sait où il veut aller l'emporte sur celui qui hésite. »* La leçon est plus que jamais d'actualité.

★ **UNE COMEDIE DES ERREURS (1943-1956), de René Massigli, Plon, 539 pages, 65 F.**

LES NÉGOCIATIONS SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

## M. Giscard d'Estaing a reçu un émissaire du roi du Maroc

Le président de la République a reçu, jeudi 3 août, M. Reda Guerida, conseiller du roi du Maroc.

Aucune précision n'est donnée sur l'entretien qui a duré une heure, mais il est certain qu'il a été consacré au Sahara occidental, dossier dont M. Guedira, un des principaux collaborateurs d'Hassan II à Rabat, est chargé. Le 27 juillet, M. Giscard d'Estaing avait reçu deux ministres du nouveau gouvernement mauritanien et le 1er août, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères.

Il semble que désormais des contacts discrets, officiels ou non, soient pris entre tous les gouvernements impliqués dans le conflit, mais les observateurs estiment que les négociations seront longues.

Le Maroc insiste surtout sur l'intangibilité des frontières établies après l'annexion d'une partie du Sahara ex-espagnol. Après quelques commentaires sarcastiques sur les déclarations faites à Paris par M. Bouteflika *(« une manœuvre basée sur le chantage à la paix (...) une opération cousue de fil blanc »)*, le quotidien *Maroc soir*, rappelant jeudi que le Maroc *« a toujours été d'accord »* pour des négociations, ajoutait : *« Elles ne peuvent s'engager que sur la base du respect de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale ».* De la même façon, l'organe de l'Istiqlal *l'Opinion* (droite), tout en se demandant si l'Algérie ne veut pas *« torpiller »* les tentatives en cours, ajoutait que *« le Maroc n'a jamais dit non à une quelconque médiation »*, et qu'*« aucune solution n'est concevable si elle ne repose pas sur le respect de l'intégrité territoriale ».*

Cette position n'exclut pas, on le voit, un compromis politique affectant la partie mauritanienne du Sahara occidental ni des arrangements économiques sur l'ensemble de la région. Or, c'est précisément ce qui est actuellement discuté.

A Alger, M. Abdelfattah, représentant le Polisario en Europe, a affirmé la volonté de paix du mouvement dans une déclaration publiée jeudi, disant notamment : *« Une nouvelle fois, à l'occasion des derniers événements en Mauritanie, nous avons montré notre volonté en faveur de la paix, et quoique notre appel n'ait pas encore reçu de réponse satisfaisante, nous espérons encore que cette occasion historique sera saisie par ceux qui optent réellement en faveur de la paix dans cette région. »*

Le Polisario a, d'autre part, annoncé deux accrochages avec les forces marocaines dans la partie du Sahara annexée par le Maroc, et qui n'est donc pas couverte par le cessez-le-feu proclamé le 12 juillet. L'un à Eskeïkima, l'autre à Aghnabil, auraient fait, selon le Polisario, vingt-cinq et quinze tués chez les Marocains. — M. D.

● *Une délégation gouvernementale américaine,* conduite par M. Richard Moose, sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines, est arrivée le jeudi 3 août à Conakry (Guinée). — *(A.F.P.)*

● *Le commandant Jalloud,* « numéro deux » lybien, a reçu, le mercredi 2 août, à Tripoli, M. Goukouni Oueddei, président du FROLINAT. — *(A.F.P.)*

● *Le président de la Côte-d'Ivoire, M. Houphouët-Boigny,* a eu un entretien de cinquante minutes, jeudi 3 août, avec le président tunisien Bourguiba dans la clinique parisienne où celui-ci est actuellement soigné.



### Après la fusillade à l'ambassade d'Irak

### UNE DÉLÉGATION DE POLICIERS REÇUE A L'HOTEL MATIGNON

Une délégation de policiers, conduite par M. Pierre Waterloos, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), a été reçue jeudi après-midi 30 août, pendant une heure, à l'hôtel Matignon par M. Philippe Mestre, directeur du cabinet de M. Raymond Barre.

Cette délégation était venue faire part au premier ministre des *« sentiments »* des policiers à la suite de la fusillade qui s'est produite trois jours plus tôt à Paris devant l'ambassadeur d'Irak et au cours de laquelle l'inspecteur Jacques Capela a été tué.

A l'issue de cette entrevue, M. Waterloos a indiqué qu'il ne ferait pas de commentaire sur l'entretien qu'il venait d'avoir avec M. Mestre, car cette journée, a-t-il dit, *« est une journée de recueillement ».* Toutefois, M. Waterloos a précisé que la délégation avait *« transmis au premier ministre tout ce que nous avons dit ces jours précédents ».* En ce qui concerne le rendez-vous annoncé par le préfet de police, que doivent avoir les policiers à l'Elysée, M. Waterloos a indiqué qu'il n'avait pas encore été pris.

● *M. Edouard Bonnefous,* sénateur (gauche démocratique) des Yvelines, demande au premier ministre dans une question orale déposée le 3 août :

« A) *Si la Convention de Vienne a prévu de faire bénéficier de l'immunité diplomatique des agents d'un pays se livrant à des agressions criminelles contre les représentants de l'ordre public du pays auprès duquel ils sont accrédités ;*

» B) *De faire connaître au Sénat le nombre et la liste des membres des ambassades accrédités à Paris auxquels des autorisations de port d'arme ont été accordées par le gouvernement français. »*

# EUROPE

# La Yakoutie, terre de défrichement

## II. — LES « NOUVEAUX RICHES »

**Dans un précédent article (« le Monde » du 4 août), notre envoyé spécial a présenté la République autonome de Yakoutie, qui est une des régions les plus riches en ressources naturelles et qui pourrait devenir au cours de la prochaine décennie un nouvel Eldorado. Pays de « pionniers », la Yakoutie a attiré des techniciens venus de toute l'Union soviétique, qui trouvent à la rudesse du climat de larges compensations matérielles.**

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Kyzyl-Syr. — *« Moins 50°, ce n'est pas du froid ; 40° ce n'est pas de la vodka ; 1 000 roubles, ce n'est pas de l'argent. »* A l'issue du dîner qui n'a pas duré moins de sept heures, le président du conseil régional glisse dans son toast une boutade résumant à la fois les conditions de vie et l'espérance de ces *« pionniers »* qui mettent en valeur une terre connue jusqu'alors pour la rudesse de son climat et ses lieux d'exil : le froid, l'alcool qui aide à le supporter, et des salaires nettement plus élevés que dans la partie occidentale de l'Union soviétique.

Tous les notables du village sont réunis autour de la table : le géologue en chef qui dirige les prospections de gaz naturel, le maire du village, la directrice de l'hôpital... Tous sont jeunes — autour de la quarantaine. Ils viennent d'Ukraine, de Biélorussie, de Moscou ou de Léningrad. Seul le président du conseil régional est d'origine yakoute. Au jardin d'enfants aussi, où les élèves ont préparé pour les visiteurs un spectacle de chants et de danses, les petits yakoutes sont en nette minorité.

Pourquoi les *« Occidentaux »* de l'U.R.S.S. se sont-ils exilés en Yakoutie, pour la plupart volontairement ? La réponse n'est pas simple et ne se limite pas à l'attrait de l'argent. Les raisons purement idéologiques — l'idéal socialiste, la participation à un *« grand chantier »*, la volonté de servir dans une région vitale pour l'avenir de la patrie — sont rarement évoquées. L'enthousiasme ne fait pourtant pas défaut. *« Ici, j'ai ouvert l'hôpital, j'ai pu commencer quelque chose depuis le début »*, explique la directrice, qui a étudié la chirurgie à Moscou. Dans les nouveaux villages de Yakoutie, la hiérarchie est moins pesante, la concurrence moins vive que dans les grandes villes industrielles de l'*« Ouest »*. Les jeunes peuvent arriver plus vite à des postes de responsabilité et s'affranchir plus facilement de l'autorité des vieux maîtres.

### Une liberté de création assez rare

L'architecte en chef de Mirny, *« la cité des diamants »*, lui non plus n'a pas quarante ans. Il est arrivé à Mirny immédiatement après avoir terminé l'institut d'architecture de Sverdlovsk, il y a quatorze ans. Il estime qu'ici les conditions de vie sont meilleures qu'à Moscou, mais surtout qu'il peut se *« donner à fond »* à son travail et qu'il jouit d'une liberté de création assez rare. Il doit totalement remodeler le plan de la ville, créer un nouveau centre loin des maisons en bois qui tombent en ruine. C'est à Mirny que l'on a construit les premiers immeubles à plusieurs étages de Yakoutie. Il essaie des panneaux d'aluminium pour le revêtement des façades. Il a construit un théâtre yakoute et une maison de la culture qui ont coûté plusieurs millions de roubles. Grâce à la présence du combinat des diamants, la ville est riche. Elle finance elle-même ses équipements collectifs et peut se passer des autorisations des instances supérieures.

Pas pour tout, il est vrai. Comme l'on s'étonnait que la ville n'ait pas encore de statue de Lénine sur la place qui porte le nom du fondateur du P.C. soviétique, l'architecte a répondu que dans toute la Fédération de Russie (dont fait partie la République autonome de Yakoutie) les statues de Lénine étaient soumises à l'approbation spéciale du ministère de la culture, qui avait donné l'ordre d'*« attendre encore un peu »*.

Comme Mirny, Kyzyl-Syr est une ville champignon dont la construction a commencé il y a dix ans seulement. Elle ressemble à toutes les agglomérations sibériennes avec ses maisons en bois plantées dans un désordre apparent le long de rues qui, à la fonte des neiges, se transforment en marécages. En 1965, il n'y avait ici que quelques baraques ; Kyzyl-Syr compte actuellement six mille cinq cents habitants contre trois mille en 1976. L'âge moyen de la population est de 29-30 ans. L'entreprise de prospection et d'exploitation du gaz naturel emploie mille trois cents personnes, dont cinquante géologues.

L'argent joue cependant un rôle dans la vocation des « pionniers ». Personne ne le nie. Il paraît hors de doute que les salaires sont — relativement — plus importants dans ces contrées inhospitalières qu'à l'ouest de l'U.R.S.S. Toutes primes et indemnités comprises, les rémunérations sont deux fois à deux fois et demi plus élevées. Bien que la statistique soit, en Union soviétique peut-être plus encore qu'ailleurs, une des trois formes du mensonge, quelques chiffres sont significatifs : le salaire moyen est officiellement en U.R.S.S. de 155 roubles. A Yakoutsk, à l'Institut de la construction, il est de 385 roubles ; les ouvriers qui travaillent sur la drague du combinat *l'Or d'Aldan* gagnent de 300 à 600 roubles ; le conducteur d'une excavatrice, 650 roubles. Dans le district d'Aldan, le salaire moyen est de 300 roubles, dans le combinat aurifère, de 500 roubles. Un spécialiste de la prospection du gaz naturel de rang moyen gagne 600 roubles par mois ; à Mirny, le salaire moyen est de 370 roubles, dans le trust du diamant, de 440 roubles.

Ces chiffres sont confirmés par les dépôts des caisses d'épargne et par les statistiques sur le niveau de vie. Mais les « pionniers » bénéficient d'autres avantages. Ils ont quarante-deux jours de vacances par an contre dix-huit jours en règle générale ; les bons de cure gratuits leur sont distribués plus généreusement ; tous les trois ans, l'administration leur paie un voyage dans leur ville d'origine, « à l'ouest », où ils peuvent conserver leur appartement. Ce privilège n'est pas négligeable dans un pays où sévit encore la crise du logement. C'est une garantie, pour ceux qui ont choisi de s'engager dans le Nord, de pouvoir revenir quand ils le voudront sous des cieux plus cléments. Beaucoup possèdent également une automobile « à l'ouest » : à Kyzyl-Syr, c'est le cas d'une famille sur trois.

Sans doute, sur les marchés, les produits agricoles — dont la plus grande partie est « importée » depuis les autres régions d'U.R.S.S. — sont-ils deux fois plus chers qu'à Moscou. Pour ces mêmes produits, on paie dans les magasins d'Etat 50 % de plus qu'« à l'ouest ». Mais, dans l'ensemble, le coût de la vie n'est pas supérieur à ce qu'il est en Russie occidentale : les produits de base, les transports, les loyers sont les mêmes, bien que les prix de revient soient trois fois et demi plus importants. On estime officiellement que l'« entretien » d'un homme dans le Nord coûte trois à quatre fois plus cher que dans la zone méridionale.

*« Les nouveaux riches »* des villes pionnières se posent en fait la même question qu'une grande partie des Soviétiques : que faire avec l'argent gagné ? Mais la question est un peu plus pressante dans la mesure où la masse monétaire est plus forte et l'approvisionnement aussi médiocre. A Nijnikouranakh, par exemple, la viande est distribuée trois fois par mois par l'intermédiaire de l'entreprise « L'or d'Aldan », seul le surplus — maigre — est mis en vente libre.

*« Le pouvoir d'achat est ici très élevé, explique* le maire de Mirny. *On peut satisfaire plus que les besoins élémentaires. Tout ce qui est disponible disparaît en un rien de temps quels que soient les prix. »* Dans la *« cité du diamant »*, la moyenne des dépôts dans les caisses d'épargne est de 1 000 roubles par tête d'habitant (alors que la moyenne nationale est de 1 000 roubles par dépôt). Chaque habitant dépense 1 500 roubles par an et met de côté 1 000 roubles. Pratiquement toutes les familles disposent d'un poste de télévision noir et blanc. La plupart achèteraient des récepteurs couleur s'il en existait dans la région. *« On a besoin de voitures, de bijoux, de fourrures »*, déclare encore le maire. Les bagues, les boucles d'oreilles et autres bijoux, dont les prix atteignent parfois 3 000 roubles, *« s'enlèvent comme des petits pains »*.

### L'attente du logement

D'autres personnes dépensent leur argent en voyageant à l'étranger, dans les pays socialistes ou outre-mer, grâce, bien entendu, aux organisations de voyages collectifs. Beaucoup épargnent *« par précaution »* pour disposer d'un petit magot lorsqu'ils reviendront *« à l'Ouest »* où qu'ils prendront leur retraite, car, quel que soit le salaire, le montant maximum des pensions est en U.R.S.S. de 120 roubles (1).

Pourtant tout le monde ne vit pas dans l'aisance. Les officiels reconnaissent que dans l'ensemble de la république autonome de Yakoutie *« le niveau de vie est quelque peu en retard par rapport à celui de toute l'Union »*, ce qui signifie qu'à côté des *« tionniers »*, qui bénéficient d'avantages appréciables, d'autres doivent se contenter de salaires médiocres. C'est vrai pour ceux qui occupent des emplois peu qualifiés et qui sont souvent des femmes.

Même pour les *« pionniers »*, tous les problèmes sont loin d'être résolus. Outre le ravitaillement, qui laisse souvent à désirer, la question du logement n'est pas réglée. A Kyzyl-Syr par exemple, sur une population totale de 6 500 habitants plus de 500 personnes vivent dans des foyers d'accueil en attendant d'obtenir un logement. Comme l'on construit cent cinquante appartements nouveaux chaque année, l'attente peut durer de trois à cinq ans.

Ces difficultés freinent les migrations de population, alors que ces régions ont encore besoin de main-d'œuvre. *« Ce n'est pas que l'on manque de personnel, mais il y a trop de travail »*, dit plaisamment le directeur de l'institut de la construction de Yakoutsk. Il est très difficile d'obtenir des renseignements précis sur l'instabilité de la main-d'œuvre. M. Brejnev ayant reconnu lui-même au cours de son voyage en Sibérie que les fluctuations du personnel étaient trop importantes dans cette région. Il y a tout lieu de penser que la situation n'est pas différente en Yakoutie. Mais c'est un sujet sur lequel les responsables sont très peu loquaces.

Les avantages en espèces et en nature ne sont en tout cas pas superflus pour attirer dans des régions difficiles la force de travail nécessaire à la mise en valeur de ressources naturelles dont l'ampleur n'est même pas encore connue avec exactitude. Risquent-ils d'aider à la formation d'une nouvelle classe de privilégiés, distincte de la bureaucratie, habituée à un haut niveau de vie et porteuse d'une nouvelle idéologie ? La réponse à cette question serait prématurée mais les rigidités de la société soviétique inciteraient à en douter.

FIN

(1) Il existe cependant un petit nombre de « pensions personnelles » qui peuvent aller jusqu'à 350 roubles mais qui sont réservées soit aux hauts fonctionnaires soit aux héros du travail socialiste. (1 rouble vaut 6,75 francs.)

## *Éleveurs de rennes*

Oleniok. — *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! »* Dans n'importe quelle ville soviétique, le slogan n'attire plus l'attention. Déployée sur une yourte, à plus de cent kilomètres au nord du cercle polaire, dans un campement d'éleveurs de rennes evenks, la banderole rouge surprend. Ces bergers à la peau cuivrée, aux yeux bridés, vêtus de fourrures de rennes grossièrement traitées, qui, il y a dix ans encore vivaient dans la taïga et la toundra au *rythme de leur troupeau, qui* habitent sous des tentes plusieurs mois de l'année et se déplacent sur des traîneaux, sont-ils des prolétaires ? Officiellement ils sont considérés comme des *« ouvriers »* puisqu'ils appartiennent à un sovkhoze.

Dans tout le Grand Nord de l'Union soviétique, les kolkhozes, communautés économiques villageoises proches de la coopérative, ont été supprimés à la fin des années 60 et remplacés par des sovkhozes dont les membres sont des salariés au même titre que le personnel d'une usine. *« C'est une forme d'organisation économique supérieure »*, nous a-t-on expliqué pour justifier cette mesure. C'est la théorie. Mais dans le reste de l'Union soviétique, les kolkhozes subsistent. L'explication doit donc être cherchée ailleurs. Dans le fait, peut-être que le sovkhoze est une forme d'organisation plus contraignante alors que le kolkhoze laissait trop de latitude à des nomades sans doute peu enclins *« naturellement »* à se plier aux lois du socialisme.

Dans le campement composé de trois grandes tentes chauffées par de petits poêles alimentés au bois et équipées de l'éclairage électrique grâce à une petite centrale au mazout, l'accueil réservé aux visiteurs occidentaux est chaleureux. Petite promenade en traîneau sous un grand soleil du début du printemps qui a fait monter la température jusqu'à... — 25 °C, repas copieux à base de viande de renne, discussion...

Deux brigades de bergers, soit dix-neuf hommes et trois femmes chargés d'assurer l'intendance, occupent le campement. Elles doivent surveiller deux troupeaux de trois mille bêtes qui paissent dans un rayon de quinze à vingt kilomètres. Au printemps, les troupeaux quittent la zone de la taïga pour aller plus au nord dans la toundra, puis à la fin de l'été, ils reviennent vers le campement qui reste à la même place pendant trois ans. Le village d'Oleniok est à soixante kilomètres. Quand le temps le permet, les communications se font par jeep ou par autobus, sinon le sovkhoze loue pour 220 roubles l'heure un hélicoptère de l'Aeroflot.

Oleniok, 1 500 habitants vivant dans des petites maisons de bois au bord de la rivière qui a donné son nom au village, est le chef-lieu du sovkhoze, grand comme la Belgique. Créé en 1934, le village n'était à l'origine qu'une « base culturelle » pour les éleveurs de rennes encore nomades. Aujourd'hui, il a une « école moyenne », — c'est-à-dire le premier cycle du secondaire, — (où la langue étrangère enseignée est le français), un aéroport avec des liaisons quotidiennes avec Yakoutsk, la capitale de la République. Presque tout le monde a la télévision et un bateau à moteur pour la pêche sur le fleuve, de mai à septembre. Il n'y a que trois ou quatre automobiles privées dans le village. Il est vrai qu'il n'y a que deux kilomètres de route en hiver, et moins encore en été quand les eaux du fleuve sont dégelées. Tout le ravitaillement arrive par avion, y compris le mazout destiné à la petite centrale thermique de 1 000 KW/h.

En face d'Oleniok, sur l'autre rive du fleuve, à Karialakh, nous avons été reçus par le chef d'une brigade d'éleveurs de rennes que l'hélicoptère de l'Aeroflot avait ramené avec nous du campement. Il venait d'emménager dans une maison neuve avec le confort permis par le climat, c'est-à-dire sans eau courante (l'eau potable est livrée par des camions citernes ou apportée sous forme de blocs de glace découpés dans la rivière gelée). Agé d'une soixantaine d'années, de nationalité evenk, il affectait de ne pas parler le russe qu'il paraissait pourtant parfaitement comprendre. Héros du travail socialiste, il était décoré de l'ordre de Lénine. Quand il prendra sa retraite, son fils lui succédera à la tête de la brigade.

Le sovkhoze vit du renne, dont la viande et la peau sont revendues à l'Etat, et de la chasse. L'année dernière, il a réalisé un bénéfice de 400 000 roubles. Les bergers gagnent 350 à 400 roubles par mois et peuvent posséder jusqu'à quarante bêtes privées (dont moins de vingt femelles) auxquelles s'ajoutent les petits nés dans l'année. Cent cinquante chasseurs professionnels traquent la zibeline, l'hermine et le renard argenté. Ils vivent quatre à six mois de l'année sous des tentes de fortune, à plusieurs centaines de kilomètres du village, accompagnés de quelques rennes qui transportent le matériel. Ils revendent le produit de leur chasse au sovkhoze. Un bon chasseur peut se faire 8 000 roubles par saison. Les peaux sont traitées une première fois sur place puis expédiées à Irkoutsk.

La majorité des habitants d'Oleniok sont des Evenks. Il y a quelques Yakoutes et quelques Russes, Biélorusses ou Ukrainiens qu'on ne rencontre guère parmi les chasseurs ou les éleveurs de rennes. Même marquée du sceau du socialisme, c'est une activité traditionnelle réservée aux indigènes. A l'inverse, on ne trouve guère de représentants des petits peuples nordiques parmi les *« pionniers »* qui bâtissent la *« nouvelle Yakoutie »*.

## 50 ROUBLES D'AMENDE POUR LES JOURNALISTES DU « NEW-YORK TIMES » ET DU « BALTIMORE SUN », « EN ATTENDANT D'AUTRES MESURES ».

**Moscou (A.F.P., U.P.I.). — Le tribunal municipal de Moscou a condamné, jeudi 3 août, à 50 roubles d'amende chacun (soit 350 F environ) MM. Harold Piper, du « New York Times », et Craig Whitney, du « Baltimore Sun », et leur a enjoint de nouveau de publier dans les cinq jours la rétractation exigée lors du premier procès. Le nouveau délai est motivé par le fait que les deux correspondants américains « ne sont pas des citoyens soviétiques et ne sont donc pas aussi informés des lois soviétiques ».**

**Les 50 roubles d'amende sanctionnent la non exécution des décisions prises par le tribunal le 18 juillet dernier. Le tribunal avait alors exigé des deux journalistes que soit publié dans leurs journaux respectifs ou dans la presse soviétique un démenti aux articles dans lesquels ils avaient cité des sources dissidentes affirmant que le repentir télévisé d'un dissident géorgien avait été « fabriqué ».**

**Ni M. Whitney ni M. Piper n'étaient présents à l'audience. Le premier se trouve de nouveau à Moscou depuis le dimanche 30 août, mais a refusé de se rendre à la convocation du tribunal. Le second est toujours en vacances aux Etats-Unis. Les deux journalistes américains n'avaient pas non plus assisté à l'audience du 18 juillet dernier à l'issue de laquelle ils avaient été condamnés. Les directions des deux journaux avaient fait savoir qu'elles ne publieraient aucun démenti, mais règleraient les frais de justice et les éventuelles amendes.**

**Jeudi, le juge a précisé qu'à défaut de publication des démentis tionnent la non-exécution des décition de prendre d'autres mesures ». Le 18 juillet, le procureur avait demandé un éventuel retrait des accréditations des deux journalistes.**

# AFRIQUE

## Zaïre

## Réconciliation sans enthousiasme entre Bruxelles et Kinshasa

De notre correspondant

Bruxelles. — L'entente cordiale entre la Belgique et le Zaïre n'est sans doute pas pour demain. Dix fois brouillés depuis l'indépendance du Congo en 1960, les deux pays s'étaient dix fois réconciliés. Cette fois, cependant, la réconciliation est plus réservée après le voyage officiel à Kinshasa de M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères. Ses entretiens avec le président Mobutu ont manqué de chaleur. Chacun est resté sur ses gardes.

Les deux hommes ont surtout fait l'inventaire de leurs griefs réciproques. Le président a reproché aux Belges de donner trop de libertés aux exilés politiques zaïrois, parfois même de leur accorder un soutien, et de tolérer des campagnes de dénigrement dans la presse écrite et à la radiotélévision. Il regrette aussi un certain manque d'enthousiasme des milieux d'affaires et du gouvernement belges en ce qui concerne l'assistance économique à son pays.

M. Simonet a surtout insisté sur la nécessité urgente de réorganiser l'administration et l'économie du Zaïre. Il a évoqué la discrimination dont les Belges seraient victimes au Zaïre, notamment au profit des Français. Le général Mobutu a répondu : *« Quelle discrimination ? Les Belges forment la colonie étrangère la plus nombreuse au Zaïre. Ils occupent des postes essentiels dans nos administrations. Moi-même, je n'ai que des Belges parmi les étrangers de mon entourage. J'ai même un colonel Simonet parmi mes collaborateurs... Certes, il y a un problème pour les Belges de Kolwezi. Leurs organisations syndicales en Belgique déclarent qu'ils sont prêt à reprendre le travail, mais ils posent des conditions, notamment quant à leur sécurité. Les Français son tbeaucoup plus enthousiastes. Ils sont prêts à revenir tout de suite. On doit les freiner parce que les maisons de Kolwezi n'ont pas encore été restaurées. »*

Le président Mobutu a conclu : *« C'est sans rancune et sans calcul que nous renouons après un refroidissement des relations. Je tiens à mettre l'accent sur le rôle joué par le roi Hassan II dans cette affaire. Maintenant, j'attends de voir ce que seront les répercussions à Bruxelles. »*

P. de V.



DANS UN « APPEL AU REDRESSEMENT DE LA NATION »

## Les évêques constatent que « la malhonnêteté est le meilleur moyen d'ascension sociale »

Les évêques du Zaïre ont publié le 1er juillet *« un appel au redressement de la nation »* dont le texte vient seulement de nous parvenir. Dans cette déclaration, l'épiscopat zaïrois se montre souvent fort critique envers les autorités politiques.

Examinant ce qu'ils appellent les *« causes du mal zaïrois »*, ils observent notamment :

*« L'une des principales causes de la paralysie des institutions nationales et des structures de l'Etat réside dans la mauvaise application du principe de l'unité de commandement. Ce principe, en soi valable et bon, s'est trouvé, dans la pratique quotidienne, accompagné par l'ébranlement du principe même de l'autorité.*

*» Sans vouloir diriger les débats sur le principe du parti unique, force nous est de constater que, dans la pratique en cours chez nous, les structures du parti, avec ses statuts et ses consignes, se sont substituées à celles de la nation, avec sa discipline et ses lois. La gestion de la chose publique obéit aux impératifs d'une discipline de parti politique. » (...)*

En outre, poursuivent les évêques, *« le mal zaïrois est avant tout un mal moral, il consiste dans l'effritement des valeurs morales, sur lesquelles doit reposer tout édifice national. L'une des principales causes de cet état de chose est le renversement des critères de moralité. Le peuple zaïrois a été habitué à voir attribuer des charges et des promotions à ceux-là mêmes dont l'honnêteté, l'intégrité et la droiture avaient déjà été mises en cause. Ainsi, la malhonnêteté a fini par passer pour le meilleur moyen d'ascension dans l'échelle sociale ». (...)*

Plus loin, les évêques constatent : *« Notre pays a le malheur d'avoir un riche potentiel économique, qui fait de lui un objet de convoitises, parfois éhontées, de la part de certaines puissances étrangères. Les matières premières semblent les attirer plus que le sort de l'homme et la destinée de tout un peuple. (...) Nous restons cependant convaincus que la situation présente appelle des réformes profondes si l'on veut opérer efficacement le redressement de la nation. Des réformes d'essai et superficielles n'auraient que l'effet du replâtrage, qui laisse entières les fissures. »*

Les évêques demandent qu'*« il y ait dans notre pays une véritable démocratie où le peuple a la possibilité de s'exprimer librement et de sanctionner ses chefs en jugeant leur gestion »*.

*« Nous sommes conscients,* ajoutent-ils, *que c'est là une très grand sacrifice, que nous demandons aux dirigeants de notre pays. Mais le vrai redressement de la nation est à ce prix. »*

## Namibie

● LES DEUX PREMIERS FONCTIONNAIRES DES NATIONS UNIES sont arrivés jeudi 3 août à Windhoek, pour y préparer la venue prochaine d'une délégation de cinquante experts, conduite par M. Marti Ahtisaari (Finlande), représentant spécial de l'ONU pour la Namibie. — *(A.F.P., Reuter.)*

# EUROPE

## Italie

### INQUIÉTUDES POUR L'AUTOMNE

*(Suite de la première page.)*

C'est *dans* l'union nationale que chacun cherche à se distinguer des autres et à affirmer son identité — car les divergences demeurent évidemment, et les arrière-pensées aussi.

Démocrates-chrétiens et communistes ne réduisent pas l'« *urgence* » à la conjoncture. Pour eux, celle-ci exige des réformes structurelles qui demanderont du temps. On ne peut donc en fixer la date limite. Cela dit, chacun considère probablement, au fond de lui-même, la formule actuelle comme provisoire : les communistes parce qu'ils ne veulent pas s'arrêter là, et les démocrates-chrétiens parce qu'ils souhaitent retourner en arrière.

Dès la rentrée, les deux grands partis vont préparer leurs congrès respectifs, convoqués au printemps prochain. Ces échéances ne peuvent être un facteur de stabilité politique : les congrès soulignent toujours les divisions internes. On verra si la démocratie chrétienne est aussi unie qu'elle apparait depuis l'assassinat d'Aldo Moro, et si l'équipe de M. Berlinguer n'a pas réduit son assise à l'intérieur du P.C.I., après tant de compromis.

Les dirigeants communistes ont joué, ces derniers mois, une partie très difficile. Ils devaient, d'une part, pousser le gouvernement à sortir de sa léthargie, et, d'autre part, convaincre leur base militante que le gouvernement agissait. La chambre des députés, présidée par un communiste, « tournait » à plein rendement ; mais cela ne se voyait pas toujours à l'extérieur, et il fallait souvent se battre pour que les lois votées soient apliquées. Le P.C.I. cherche à apparaître davantage comme un « parti de gouvernement », tout en restant — ou en redevenant — un « parti de lutte ».

Les socialistes ne lui facilitent pas la tâche. Ils ont le don de l'agacer en soulevant des questions embarrassantes sur le léninisme, le socialisme et les liens avec Moscou. Si le P.C.I. fait preuve d'une infinie patience avec la démocratie chrétienne, il perd plus facilement son calme lorsque les amis de M. Bettino Craxi « déstabilisent » ainsi le climat d'union nationale.

Le secrétaire général (socialiste) du syndicat U.I.L., M. Giorgio Benvenuto, vient de jeter un pavé dans la mare en déclarant : « *Le gouvernement ne gouverne pas. (...) La politique dite d'union nationale s'est réduite à une addition de positions divergentes, dont le résultat égale zéro, c'est-à-dire l'immobilisme.* » Or, le P.C.I. ne cesse d'appeler les syndicats à des « *choix orageux* » et des « *positions constructives* », en prévision du grand rendez-vous de l'automne : le renouvellement des conventions collectives, qui intéresse plusieurs millions de travailleurs.

En principe, la « nouvelle ligne » syndicale (revendications salariales modestes, en échange d'une lutte sérieuse contre le chômage, et une amélioration de la qualité du travail) devrait être appliquée. Mais la base suivra-t-elle ? Et les dirigeants syndicaux eux-mêmes se sentiront-ils à l'aise pour défendre la politique d'austérité, alors que les contreparties obtenues jusqu'à présent leur paraissent bien minces ? Si le climat est très tendu, le P.C.I. sera peut-être contraint de durcir à son tour sa position. Il n'entend pas se laisser dépasser, comme à l'automne 1977, par les syndicats, qui l'avaient conduit à déclencher la crise gouvernementale.

Les négociations sociales vont s'ouvrir dans une situation économique incertaine et contrastée. Les pouvoirs publics peuvent mettre plusieurs réussites à leur actif : un net rééquilibrage de la balance des paiements (qui, cette année, pourrait présenter un solde positif de près de 3 000 milliards de lires) ; d'excellentes réserves en or et en devises (ces dernières étant trois fois et demie plus importantes qu'en été 1976) ; une hausse des prix de détail (12 à 13 %) nettement moins forte que les années précédentes, même si elle est encore supérieure à celle des principaux pays de la Communauté.

Dans l'autre plateau de la balance, il y a toujours le chômage : le nombre des « *disoccupati* » varie d'un million et demi à deux millions, selon la manière de compter. On note une certaine reprise de l'activité économique grâce aux exportations qui « tirent » bien et à une demande interne légèrement stimulée ; mais cette reprise est faible, et ne concerne que certains secteurs, comme la sidérurgie et l'alimentation. En outre, nul ne sait si elle se poursuivra.

#### Le terrorisme au « rendez-vous d'automne » ?

Le renouvellement des conventions collectives risque d'être marqué par des attentats. On craint que les terroristes ne soient au rendez-vous social de l'automne, eux qui prétendent représenter « l'autre Italie », celle des travailleurs au noir, des chômeurs et de tous les marginaux. D'autant plus que les Brigades rouges sont sorties intactes de l'affaire Moro. Elles n'ont jamais été aussi fortes techniquement, remarquent les responsables de la sécurité. Or il faudra encore une ou deux bonnes années pour que la restructuration des polices italiennes porte ses fruits.

*On soupçonne les Brigades* rouges de préparer un ou plusieurs grands « coups » à l'automne. Mais on se méfie tout autant des autres groupuscules, ainsi que des terroristes amateurs dont le « spontanéisme armé » s'est déchaîné pendant tout le mois de juillet. Ces petits attentats font moins de dégâts et de bruit que les autres, mais ils sont, d'une certaine manière, encore plus redoutables : leurs auteurs vivent au milieu des gens, ils ont une « base sociale » dont les clandestins sont souvent privés, et il n'est guère facile de les repérer. Leurs divergences avec les Brigades rouges, accusées d'hégémonie et d'isolement, ne rendent pas le phénomène moins dangereux, au contraire : la concurrence entraîne une multiplication des attentats. Le parti communiste en a recensé près de mille cinq cents au cours du premier trimestre (dont dix-huit assassinats). A elles seules, les explosions ont été revendiquées, au total, par cent trente-sept personnes ou organisations différentes...

*Chaque été, en partant en* vacances, les Italiens se demandent quelle Italie ils retrouveront au retour. Cette année, la question mérite encore plus que d'habitude d'être posée, malgré l'écrasante majorité dont le gouvernement dispose pour la première fois au Parlement : les surprises ne risquent pas de provenir de l'hémicycle, mais du front social et du fantomatique « *parti combattant* ».

ROBERT SOLÉ.

## Portugal

### M. Soares redoute un renforcement des pouvoirs du chef de l'État

Il serait « *dangereux pour la démocratie* » portugaise que le président de la République cède aux « *fortes pressions* » de ceux qui souhaiteraient « *une concentration accrue des pouvoirs* » entre ses mains, a déclaré, le jeudi 3 août, dans une interview télévisée, M. Mario Soares. Une telle solution « *prêterait à des spéculations tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger* », a ajouté le premier ministre portugais destitué, chargé d'expédier les affaires courantes. Le leader socialiste a ajouté qu'il ne croyait pas que son successeur sera un militaire. (Allusion probable aux rumeurs selon lesquelles le colonel Firmino Miguel, ministre de la défense du dernier gouvernement Soares et très lié à l'ex-général Spinola, pourrait être désigné comme premier ministre.) « *Un président et un premier ministre militaires donneraient une étrange image, incompatible avec une démocratie de type occidental* », a déclaré le leader du P.S.

Dans l'entourage du président de la République, on assure, nous indique, d'autre part, notre correspondant à Lisbonne, que le général Eanes n'entamera pas de négociations en vue de la constitution du nouveau gouvernement sans avoir obtenu au préalable l'accord des partis politiques, en particulier celui du P.S., sur le nom de la personnalité choisie pour diriger le prochain gouvernement.

Les trois autres grandes formations politiques représentées au Parlement, le Parti social démocrate (P.S.D.), le Centre démocratique et social (C.D.S.) et le parti communiste se sont déclarées, en revanche, favorables à un gouvernement ayant la confiance personnelle du président de la République.

De leur côté, les trois principales organisations patronales du Portugal se sont prononcées en faveur de la formation d'un gouvernement « *d'intervention présidentielle* » pour résoudre la crise politique, annonce l'agence France-Presse de Lisbonne.

Les confédérations de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, qui marquent ainsi leur accord avec la solution proposée par le président Ramalho Eanes en cas d'échec d'un accord pour un gouvernement parlementaire, soulignent qu'une telle formule devrait permettre de gouverner jusqu'à la fin de l'actuelle législature (1980) « *dans l'efficacité et la stabilité* ».

Les trois organisations patronales précisent que le gouvernement « *d'intervention présidentielle* » devra attribuer à l'initiative privée « *le rôle légitime qui lui revient et sans lequel la destruction progressive de l'économie hypothèquera définitivement l'avenir démocratique du Portugal* ».

## Suisse

### Un haut fonctionnaire soviétique du B.I.T. regagne précipitamment Moscou

De notre correspondante

Genève. — Depuis les révélations aux services britanniques de M. Vladimir Rezoun, diplomate attaché à la délégation de l'U.R.S.S. auprès des Nations unies à Genève, qui avait obtenu l'asile politique à Londres, nombre de fonctionnaires internationaux de nationalité soviétique étaient soupçonnés d'être purement et simplement des agents de Moscou. M. Rezoun aurait fourni une liste précise des agents du K.G.B. infiltrés à l'ONU et dans ses institutions spécialisées.

Les cercles diplomatiques de Genève ne furent nullement surpris d'apprendre le 3 août, qu'un *haut fonctionnaire du* Bureau international du travail (B.I.T.), membre de la division de la formation professionnelle, M. Gregory Miagkov, donnait brusquement sa démission et partait précipitamment pour Moscou. Selon certains renseignements de bonne source, il serait le principal agent du K.G.B. au sein des organisations internationales. En juin dernier, notamment, il avait été retenu pendant deux heures par la police française à la frontière franco-suisse de Moillesulaz (Annemasse), alors qu'il revenait d'un week-end passé en Haute-Savoie (1).

Les services français auraient, par la suite, fourni aux autorités de Berne quelques précisions sur les activités de M. Miagkov. Recruté par le B.I.T. au Caire en 1968, M. Miagkov, marié et père de deux enfants, occupait son poste de Genève depuis 1971. Ses fonctions lui permettaient d'effectuer de nombreuses missions pour le B.I.T. aussi bien en Afrique occidentale qu'orientale ainsi que dans divers pays d'Europe. Il est le second fonctionnaire de cette Organisation ayant quitté Genève après avoir été soupçonné de faire partie du K.G.B.

M. Rezoun a également accusé un autre haut fonctionnaire soviétique, M. Vladimir Loubatchev, responsable des services généraux de l'ONU à Genève. M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, avait laissé entendre, au cours d'une conférence de presse tenue à Genève, qu'il ordonnerait une enquête à ce sujet. Cependant M. Loubatchev, de retour de Moscou, où il s'était rendu en mission pour l'ONU afin d'y recruter des interprètes russes, a normalement repris son poste au Palais des nations.

Il convient de préciser que lors de son engagement, tout fonctionnaire international doit prêter serment de ne jamais recevoir d'instructions de son pays d'origine et de servir loyalement la cause de l'Organisation dont il est appelé à faire partie.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) A la même époque, M. Vladimir Boukriev, directeur des services de documentation du B.I.T., avait quitté Genève sans donner sa démission.

## Autriche

### Mort de M. Karl Czernetz ancien président du Conseil de l'Europe

De notre correspondante

Vienne. — M. Karl Czernetz, ancien président du Conseil de l'Europe, est décédé jeudi 3 août à Vienne, à l'âge de soixante-huit ans. Il était l'un des vétérans du parti socialiste autrichien (S.P.Oe.).

*Né le 12 février 1912 à Vienne, Karl Czernetz adhère très jeune au mouvement ouvrier et milite dans les organisations de la jeunesse socialiste. Après l'insurrection de février 1934, il est un membre très actif des socialistes révolutionnaires, et se rallie à l'aile gauche de ce mouvement illégal. Arrêté en novembre 1937, il bénéficie de l'amnistie générale de janvier 1938. Après l'annexion de l'Autriche, il émigre en France puis en Angleterre, où il restera jusqu'en 1945.*

*Après son retour à Vienne en 1946, il appartient aux instances dirigeantes du S.P.Oe., et prend en 1948 la direction de la centrale d'éducation du parti. Membre du comité directeur du S.P.Oe., il en a été aussi le secrétaire aux relations extérieures jusqu'en 1976. Depuis 1963, il était en outre rédacteur en chef de l'organe théorique du parti,* Die Zukunft.

*Élu député au Parlement autrichien dès 1949, spécialiste des questions internationales, il était président de la commission parlementaire de politique étrangère.*

*Président du Conseil de l'Europe d'avril 1975 à mai dernier, M. Czernetz représentait l'Autriche dans cette instance depuis plus de vingt-cinq ans. Avocat inlassable de la cause européenne, il était l'auteur de nombreux ouvrages politiques.* — A. R.

# ASIE

## Chine

### Le P.C. invite ses cadres à ne pas user de méthodes de coercition

Pékin (*Reuter-U.P.I.*). — Le comité central du P.C. a donné l'ordre aux cadres du mouvement de rentrer dans le rang et de cesser de se comporter en petits chefs. Un rapport du parti, dont rend compte l'agence Chine nouvelle, indique que certains cadres ont usé de méthodes de coercition auprès des militants allant jusqu'à imposer des amendes à certains travailleurs qu'ils jugeaient négligents. « *C'est violer la loi du pays et la discipline du parti que de faire pression sur les masses. Quiconque l'a fait devrait se livrer à une autocritique sincère et corriger ses erreurs* », indique le rapport du P.C. Les victimes de tels abus devraient être remboursées des dommages et pertes qu'ils ont subis, ajoute-t-il. « *Trop souvent,* précise-t-il encore, *les dirigeants donnent des ordres aux unités de base sans connaître leurs problèmes spécifiques.* »

*Le Quotidien du peuple,* l'organe du P.C., a écrit, jeudi 3 août, que toute unité connaissant de semblables problèmes devaient les régler immédiatement et qu'« *un petit nombre seulement de cadres, ceux qui ont pratiqué une vengeance de classe sur les masses et qui les ont cruellement persécutées devraient être punis conformément à la loi.* »

## CORRESPONDANCE

### Des Chinois du Vietnam réfugiés à Canton souhaitent trouver asile dans un « pays libre »

*Nous avons reçu de deux lecteurs, MM. Luc Dautrives et Pierre Bosc, qui se sont récemment rendus en Chine, une lettre et un texte écrit par des Chinois du Vietnam réfugiés à Canton. Nous publions ci-dessous leur lettre, suivie du document :*

Lors d'un récent passage à Canton, l'un de nous a rencontré cinq réfugiés d'origine chinoise en provenance de Saïgon. Ceux-ci lui ont remis, le 22 juin, une lettre qui appelle le commentaire suivant. Parmi les 180 000 Chinois d'outre-mer récemment retournés du Vietnam en Chine populaire, un très grand nombre sont originaires du Nord du Vietnam (1). Il se peut qu'accoutumés depuis plus de vingt ans à la vie en pays dit socialiste, ils acceptent sans difficultés la réinsertion sociale que leurs proposent les autorités chinoises, à savoir, dans la plupart des cas, l'installation dans une ferme d'État. Certains, cependant, refusent et désirent quitter la Chine. D'autres, originaires du Sud du Vietnam, ne se sont rendus en Chine que pour se rapprocher de Hongkong qu'ils ne pouvaient atteindre par mer. Ils refusent de vivre en régime socialiste. C'est le cas, notamment, de deux à trois mille Chinois d'outre-mer originaires de Saïgon qui sont installés dans un centre d'accueil situé à environ un kilomètre de la station d'autobus du parc Yuexiu, à Canton.

Ceux-là constituent (peut-être) une minorité. N'ont-ils pas, pour autant, droit au libre choix de leur lieu de destination ? Les autorités chinoises doivent se montrer assez généreuses pour les autoriser à quitter leur territoire. Les organisations internationales doivent les prendre en charge jusqu'à leur réinstallation. La colonie britannique de Hongkong doit les admettre temporairement. Il faut, enfin, demander aux pays d'Occident, et d'abord à la France, de les accueillir.

∴

Voici le texte du document :

« *Nous sommes des réfugiés d'Indochine. Nous sommes passés par mille difficultés, avons bravé des dangers mortels pour nous évader de Saïgon, gagner le nord du Vietnam puis sortir illégalement du pays et entrer en Chine illégalement. Maintenant, nous formons un groupe de plusieurs milliers de réfugiés indochinois immobilisés à Canton. Ayant conservé notre carte d'identité du Vietnam, d'après les règlements internationaux, nous sommes des réfugiés : nous espérons ardemment que les organismes spécialisés comme la Croix Rouge internationale ou le Haut commissariat aux réfugiés pourront aider notre groupe à quitter le territoire chinois et à se rendre dans n'importe quel pays libre. Tels sont notre appel et notre aspiration unanimes. Nous espérons que cette lettre pourra éveiller votre compassion et que vous nous tendrez une main secourable. Aidez-nous ! Nous ne désespérons pas de recevoir rapidement un écho et la solution de notre cas. Salut !* »

(1) Selon Pékin, cent soixante mille Chinois du Vietnam se sont réfugiés en Chine, dont environ 95 % résidaient au nord du Vietnam. — (N.D.L.R.)

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● LES CADAVRES DE TROIS HOMMES ET D'UNE FEMME ont été trouvés le 2 août, près de Mar-del-Plata, selon une source proche de la police argentine, qui indique qu'il s'agirait d'extrémistes de gauche. Les quatre personnes auraient été tuées la veille par une bombe ayant explosé accidentellement entre leurs mains. Les forces armées ont, d'autre part, annoncé, le jeudi 2 août, que six militants de gauche ont été tués vers la mi-juillet, dans la même région, lors d'un combat contre les forces de sécurité. — (*Reuter.*)

[On notera que la mort de ces dix personnes est annoncée moins de trois jours après l'attentat qui, à Buenos-Aires, a coûté la vie, en particulier, à la fille de l'amiral Lambruschini, tuée par l'explosion d'une bombe de forte puissance, visant le domicile du chef d'état-major de la marine.]

## Équateur

● LE TRIBUNAL ELECTORAL A ANNULE, le jeudi 3 août, les résultats de l'élection présidentielle du 16 juillet dernier dans cent trente-trois bureaux de vote de la province de Cotopaxi, au sud de la capitale. Le 29 juillet déjà, les résultats de trente-neuf bureaux de vote avaient été annulés. Le président du tribunal électoral a assuré qu'il n'y avait, cependant, « *aucune raison que le second tour n'ait pas lieu* ». Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, les deux candidats arrivés en tête, MM. Roldos et Duran, devraient, à nouveau, se présenter devant les électeurs en septembre. — (*A.F.P.*)

## États-Unis

● UNE FEMME, dont le mari s'était suicidé deux jours auparavant, s'est précipitée, jeudi 3 août, avec ses sept enfants du onzième étage d'un hôtel de Salt-Lake-City. La mère et six de ses enfants sont décédés.

Selon la police, au moins trois des enfants les plus âgés ont sauté volontairement. Il semble que ce suicide collectif soit un acte de fanatisme religieux et que la famille ait décidé de « rejoindre le père » qui, selon la police, avait été excommunié il y a quinze ans par l'Église mormone et était devenu le chef d'une petite secte. — (*A.P.*)

## Maurice

● APRES LA CONDAMNATION LE 23 JUILLET à trois mois de prison par la Cour suprême de Port-Louis, pour participation à une manifestation illégale, de treize membres — dont huit députés — du Mouvement militant mauricien, principal parti d'opposition au régime (*le Monde* du 27 juillet), Sir Harold Walter, ministre mauricien des affaires étrangères, nous indique qu'« *il n'existe aucun prisonnier politique* » dans son pays. « *L'île Maurice, pays démocratique et libéral,* ajoute-t-il, *a adopté le système de la séparation des pouvoirs (...). Les prévenus, ayant choisi de bafouer la loi, ont subi les conséquences de leurs actes* ».

[Rappelons que la manifestation à l'origine des inculpations était destinée à protester contre la hausse des transports en commun. Elle était organisée par un Front commun transport regroupant plusieurs mouvements. Seuls les membres du M.M.M. ont été inculpés. Des dizaines de manifestants ont ensuite demandé sans succès, en signe de solidarité, à être, eux aussi, inculpés. D'autre part, l'action judiciaire se fonde sur le « Public Order Act », une loi votée en 1970 sous l'empire de l'état d'urgence et qui demeure en vigueur.]

## Nicaragua

● SIX EVEQUES, dont le primat du Nicaragua, ont invité le gouvernement du général Somoza à restaurer dans le pays une « *justice indépendante* ». Ils lui ont également demandé, le jeudi 3 août, de mener à bien des réformes permettant une redistribution des richesses et d'instaurer un ordre politique et social qui favorise la majorité du peuple. Les évêques rappellent que, *depuis la fin de 1977,* « *la liste des personnes blessées, torturées et disparues pour des raisons de violences politiques est interminable* ». — (*A.F.P.*)

## Pérou

● UN ORDRE DE GREVE GENERALE ILLIMITEE, à partir du 4 août, a été lancé le lundi 31 juillet par la puissante Fédération péruvienne des mineurs et des travailleurs de la métallurgie, annonce l'agence France-Presse de Lima. L'organisation, dont le secrétaire général est le leader trotskiste M. Victor Cuadros, numéro deux du FOCEP (le Front d'extrême gauche qui vient d'obtenir 12 % des voix aux récentes élections, à l'Assemblée constituante), réclame des augmentations de salaires pour ses soixante-dix mille adhérents. Elle exige aussi la réintégration de quatre cents travailleurs licenciés à la suite de précédents mouvements de grève.

## R.F.A.

● UNE REUNION ELECTORALE de la section du land de Hesse du parti d'extrême droite N.P.D. (tendance néonazie), qui devait se tenir le 13 août prochain à Francfort, a été interdite jeudi 3 août par la municipalité. — (*A.F.P.*)

## Tunisie

● DEUX DELEGATIONS SYNDICALES, l'une représentant la C.G.T. et la C.F.D.T., l'autre représentant la Confédération internationale des syndicats arabes, sont arrivées jeudi 3 août à Tunis afin d'obtenir des autorités le droit d'assister, à titre d'« *observateurs* » aux procès des syndicalistes de l'U.G.T.T. D'autre part, le parti socialiste a demandé jeudi la « *libération des syndicalistes tunisiens* » et fait part de sa « *vive inquiétude* ». — (*A.F.P.*)

## Turquie

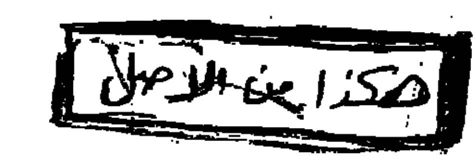
● *Cinq étudiants,* vraisemblablement de gauche, ont été tués à coups de revolver au cours des dernières 24 heures, apprend-on vendredi 4 août à Ankara. Ces attentats ont eu lieu à Istanbul, Gaziantep, Diyarbakir, Malatya et Wigue. Le « bilan de l'anarchie », selon les journaux indépendants, s'est élevé à cinquante-six morts en juillet contre cinquante-deux en juin). — *A.F.P.*)

## Vietnam

● HANOI ET BANGKOK ont décidé de créer une commission mixte chargée de négocier le rapatriement au Vietnam d'environ quarante mille Vietnamiens qui s'étaient réfugiés en Thaïlande pendant la période coloniale. Cette décision a été annoncée récemment par le vice-ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Wong Polnikorn, en visite à Hanoï. Plusieurs dizaines de milliers de Vietnamiens avaient déjà été rapatriés de Thaïlande au Vietnam au début des années 60. — (*U.P.I.*)

## Yémen

● LE PRESIDENT SUD-YEMENITE, M. ALI NASSER MOHAMED, a fixé les élections du conseil du peuple (Parlement) à novembre prochain, indique l'agence irakienne d'information dans une dépêche datée d'Aden. — (*A.F.P.*)



Le Monde

# politique

## M. Marchais : les luttes sociales doivent permettre de relancer une dynamique de l'union de la gauche

Revenu dimanche dernier de Roumanie, où il avait passé ses vacances, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a analysé et commenté jeudi 3 août, à la faveur d'une conférence de presse, les diverses données de l'actualité politique (nos dernières éditions datées du 4 août).

● **LA SITUATION SOCIALE.**

*« Il y a approfondissement de la crise. Les prix montent, le chômage augmente, les fermetures d'entreprises continuent, le pouvoir d'achat des travailleurs est en baisse. Les travailleurs de notre pays ne considèrent pas la politique d'austérité de M. Barre comme une fatalité, ils la rejettent et ils luttent.*

*» Ces luttes qui se développent dans l'unité permettent d'obtenir des résultats appréciables. Cela a été le cas pour certaines entreprises, en particulier pour les travailleurs des arsenaux.*

*» Nous avons pris l'initiative de rencontrer, le 29 août, des délégations de travailleurs qui combattent contre la fermeture de leur entreprise, pour la défense de l'emploi. J'ai l'intention de demander au premier ministre et au ministre du travail une entrevue pour discuter de la situation de ces entreprises.*

*» Si l'on tient compte de l'aggravation de la situation, et du niveau de combativité, on peut dire que nous irons, à la rentrée, vers un développement des luttes. L'échec de la gauche, dont le P.S. porte la responsabilité, n'a pas atteint la combativité des travailleurs. Les luttes sociales doivent permettre de relancer une dynamique de l'union de la gauche. »*

● **RECONSTRUIRE L'UNION.**

*« C'est par la lutte que nous reconstruirons l'union. Reconstruire l'union dans notre pays passe obligatoirement par la lutte sur tel ou tel objectif concret, dans tous les domaines, mais aussi par la lutte politique, par la lutte idéologique, y compris par la lutte pour faire la clarté sur les responsabilités qui incombent au parti socialiste dans l'échec de la gauche et la rupture qu'il a provoquée en septembre 1977.*

*» Cette clarification a d'ailleurs beaucoup progressé, les événements qui se sont déroulés ces derniers temps sont de nature à y contribuer.*

*» Ainsi, lorsqu'on voit Robert Fabre envisager la possibilité d'être chargé de mission par le président de la République, c'est un élément de nature à faire comprendre à ceux qui n'ont pas encore compris ce qui s'était passé dans cette fameuse nuit du 22 au 23 septembre.*

*» De même, le débat que le parti socialiste instaure actuellement sur les nationalisations est très révélateur. Que le parti socialiste aujourd'hui débatte pour savoir s'il faut ou non nationaliser éclaire singulièrement l'attitude de François Mitterrand remettant en cause, en septembre 1977, le programme commun de 1972.*

*» En fait, les efforts d'explication de notre parti et les faits eux-mêmes — c'est-à-dire l'attitude, les prises de position, la pratique des dirigeants socialistes et radicaux — font que la vérité est en train de s'imposer.*

*» De ce point de vue, le résultat des dernières élections est significatif. L'effort qui avait été entrepris pour essayer d'affaiblir le P.C.F. a été voué à l'échec. Notre parti est bien solide, son influence est en train de s'accroître. Et je ne vous le cache pas : nous avons de grandes ambitions.*

*» Nous ne pensons pas pour autant que le travail de clarification soit terminé. Il doit se poursuivre. Il est nécessaire que soit rendu clair, pour tous ceux qui veulent le changement, la responsabilité du parti socialiste. Non pas pour faire un procès, mais pour comprendre ce qu'il convient de faire maintenant afin de reconstruire l'unité sur des bases nouvelles et plus solides qui permettront d'aller à la victoire et aux changements qui sont indispensables. Cet effort de clarification doit être poursuivi à la lumière des événements actuels, en liaison étroite avec la vie. »*

● **LES ELECTIONS PARTIELLES.**

Au sujet des prochaines élections législatives partielles, M. Marchais indique qu'il apportera son soutien personnel, sous une forme qui n'est pas encore déterminée, à M. André Cellard, député socialiste de la deuxième circonscription du Gers, qui a été « invalidé » (le premier tour de scrutin aura lieu, on le sait, le 20 août).

● **LES PROBLEMES EUROPEENS.**

A propos des récentes prises de position de MM. Azcarate et Berlinguer (*le Monde* des 2 et 3 août), le secrétaire général du P.C.F. déclare :

*« Ce n'est pas une nouveauté qu'il existe une divergence entre le parti communiste espagnol et le parti communiste français sur les problèmes de l'Europe.*

*» On peut observer d'ailleurs qu'entre les partis communistes des pays du Marché commun ou susceptibles d'y entrer il y a de grandes différences et des divergences. Et cela existe depuis longtemps.*

*» Le P.C.F. s'est longtemps, et avec raison, opposé au Marché commun. C'est seulement à partir du moment où il en découlait pour la France des obligations dont on ne pouvait plus faire abstraction que notre parti s'est rallié à la position qui est la sienne : le Marché commun existe, il faut combattre pour changer, transformer les choses.*

*» Pour d'autres partis, il en a été différemment. Par exemple, le parti communiste de Grande-Bretagne s'est toujours opposé à l'entrée de son pays dans le Marché commun. Et il continue de s'y opposer.*

*» Entre le parti communiste italien et nous, il y a des nuances sur la façon d'aborder les problèmes européens.*

*» Le parti communiste portugais, lui, est contre l'entrée du Portugal dans la C.E.E.*

*» Le parti communiste d'Espagne est pour.*

*» Il y a donc une grande diversité d'attitude à l'égard de cette question. Ce qui montre d'ailleurs que le mouvement communiste ne se présente pas de manière monolithique, et c'est une bonne chose. Chaque parti communiste a, sans aucun doute, pris la position qu'il jugeait la plus conforme aux intérêts des travailleurs de son pays.*

*» Des divergences existent, mais elle ne doivent pas conduire à une détérioration des rapports entre les partis communistes.*

*» Selon nous, l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun n'est pas de nature à résoudre les problèmes qui se posent à la classe ouvrière et au peuple espagnols. Mais cela, c'est notre opinion. Nous nous plaçons du point de vue de l'intérêt des travailleurs et de la nation. Cette position n'est en rien contradictoire avec la solidarité entre les travailleurs des différents pays capitalistes. C'est la raison pour laquelle nous sommes toujours prêts à discuter, et j'espère que nous discuterons, avec nos camarades espagnols, de ces question. »*

Quant aux déclarations de M. Berlinguer, qui avait préconisé l'abandon par le P.C.I. de la formule de « parti marxiste-léniniste », M. Marchais indique :

*« J'ai une opinion sur la question, mais je préfère la formuler d'abord devant mon parti.*

*» Ce qui est sûr — c'est une idée que nous avons avancée depuis bien longtemps — c'est que, dans le domaine politique et théorique il faut rejeter tout dogmatisme. Il nous appartient aujourd'hui de résoudre les problèmes de notre temps, tant politiques que théoriques. Les choses n'ont jamais été réglées une fois pour toutes, par qui que ce soit, que ce soit Marx, Engels ou Lénine. »*

● **LE XXIII[e] CONGRES.**

Au sujet de la préparation du XXIII[e] congrès de son parti et de l'aménagement du centralisme démocratique, le secrétaire général déclare :

*« Pour ce qui est des tribunes de discussion, j'ai eu l'occasion de dire, au nom du comité central, que probablement nous rechercherions le moyen d'ouvrir des tribunes à l'occasion de certains débats, de certaines sessions de nos organismes.*

*» Peut-être envisagerons-nous qu'à l'occasion de certaines conférences nationales, il puisse y avoir des tribunes de discussion selon l'ordre du jour ou selon les décisions à prendre.*

*» En ce qui concerne le centralisme démocratique, à propos duquel ce qui se passe dans les autres partis ne peut que nous encourager à le conserver, sa pratique a enrichi la vie du parti depuis la dernière modification des statuts en 1964. Nous allons, sans doute, pouvoir introduire dans nos statuts des règles de vie qui vont encore perfectionner le centralisme démocratique, qui vont faire progresser la vie démocratique du parti.*

*» Autrement dit, nous allons sans aucun doute accroître encore les droits des membres et des organisations du parti. »*

***

Commentant la récente fusillade de l'ambassade d'Irak et ses suites, M. Georges Marchais indique :

*« Il y a une règle diplomatique qu'il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement de transgresser, mais la situation actuelle ne peut pas durer. L'immunité diplomatique existe mais il ne saurait y avoir en France plusieurs polices ou des groupes armés agissant à leur guise. »*

A une question concernant l'article publié dans *l'Express* par Jean-François Revel et Branko Lazitch, sous le titre « La vraie vie de Georges Marchais » (*le Monde* du 26 juillet), le secrétaire général du P.C.F. répond :

*« Ma réaction est l'indignation devant le procédé, mais pas la surprise. C'est dans la nature des choses que le secrétaire général du parti communiste français soit calomnié. Je comprends que la bourgeoisie et ses représentants renforcent cette tendance devant l'échec qu'elle rencontre dans sa tentative d'affaiblir le P.C.F. Non seulement celui-ci ne s'affaiblit pas, mais il est solide du point de vue de son influence, de son organisation, de son unité. Son XXII[e] congrès lui a ouvert des perspectives extraordinaires pour l'avenir. Son XXIII[e] congrès sera un grand congrès. Un proverbe arabe dit : « On ne jette jamais » la pierre à un palmier stérile. » Quand la bourgeoisie m'attaque, je me sens bien dans ma peau de communiste et de secrétaire général du parti. »*

Enfin, au sujet des atteintes aux libertés dans les pays socialistes, M. Marchais déclare :

*« De tels faits ne sont pas conformes au socialisme, mais si vous me demandez si le socialisme existe je vous répondrai oui, il y a un système socialiste mondial puissant qui se construit, qui se développe... Que l'on compare la Turquie et la Roumanie qui en étaient au même point il y a trente ans, et l'on verra que la comparaison est très nettement favorable à la Roumanie socialiste. »*

● PRECISION. — La déclaration de M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, dont nous avons cité un extrait de dix lignes dans *le Monde* du 4 août, avait été faite à notre confrère *l'Aurore*.

Avant d'entreprendre de nouveaux voyages

## M. Chirac se contente pour le moment « d'attendre et de voir venir »

Rentré mercredi 2 août de son voyage en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, M. Jacques Chirac partira la semaine prochaine pour la Corrèze, d'où il regagnera la capitale pour les cérémonies de la libération de Paris, le 20 août.

Au cours du mois de septembre, le président du R.P.R. se rendra à Valence, le 9, pour une réunion des responsables gaullistes de la région, et il effectuera un voyage en République populaire de Chine avant de présider, du 27 au 29, à Biarritz les journées d'études du groupe parlementaire R.P.R. Fin octobre, l'ancien premier ministre visitera la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane. Au début de l'année prochaine, il se rendra aux Etats-Unis, où il est l'invité des maires de plusieurs grandes villes et de quelques universités, et où il pourrait rencontrer le président Jimmy Carter. Il compte enfin participer activement à la campagne pour les élections à l'Assemblée parlementaire européenne, prévues pour juin 1979, et sur lesquelles le R.P.R. fixera sa doctrine à l'automne.

Le programme chargé du président du R.P.R. peut paraître surprenant en une période où la conjoncture politique ne semble guère propice à un essor du mouvement de M. Chirac. Depuis les élections législatives de mars dernier, en effet, le R.P.R. est en butte à l'hostilité plus ou moins déclarée des amis du chef de l'Etat et M. Chirac ne semble pas encore avoir trouvé son second souffle. Toutefois, les cadres du mouvement assurent qu'un certain courant d'adhésions nouvelles se maintient, que les sections d'entreprises de l'A.O.P. (Action ouvrière et professionnelle) se développent et que la plupart des militants, anciens ou nouveaux sont motivés par l'hostilité de la gauche autant que par l'antigiscardisme.

M. Jacques Chirac, cependant, reconnaît volontiers que le président de la République est actuellement servi par des circonstances particulièrement favorables. Il estime que son autorité renaissante est due autant à quelques initiatives heureuses qu'à l'Etat de « choc » dans lequel se trouvent encore la gauche et les syndicats après l'échec de l'opposition aux élections législatives.

Si une telle situation devait se prolonger, le président du R.P.R. serait bien contraint d'en prendre son parti. Dès lors, il se contenterait d'être le chef d'une fraction de la majorité œuvrant pour faire progresser quelques-unes des idées auxquelles les gaullistes sont attachés et qui portent essentiellement sur la notion de participation, sur l'indépendance de la défense nationale et de la politique étrangère, et sur la sécurité des Français. Dans cette hypothèse, M. Giscard d'Estaing pourrait compter sur la loyauté des élus R.P.R., quitte à accepter de temps à autre de satisfaire leurs revendications.

Mais M. Chirac et ses amis ne cachent pas non plus leur scepticisme devant une perspective aussi idyllique. Ils assurent que l'agressivité, voire la perfidie, des amis du président de la République à leur égard ne désarme pas et que l'objectif de ceux-ci est toujours de réduire le gaullisme, de faire éclater ses structures, de débaucher certains de ses élus. Beaucoup d'entre eux sont aussi convaincus que le calme relatif qui existe actuellement ne pourra pas persister très longtemps, que la gauche ne manquera pas de se ressaisir, et qu'il sera bien difficile de gérer le pays avec, à la fois, un chômage important et une inflation croissante. Dès lors, estiment-ils, la tendance pourrait s'inverser et la conjoncture cesser d'être favorable au chef de l'Etat. Or celui-ci, affirment-ils, est un *« navigateur qui est tenté de rentrer au port lorsque se lève la tempête »*.

C'est dans une telle perspective que les amis de M. Chirac placent en leur leader tous leurs espoirs et c'est pour être prêt à parer à toute éventualité que le président du R.P.R. maintient le rythme de ses activités. Pour l'heure, la pression du R.P.R. sur le gouvernement ne se fera pas beaucoup plus forte. Les députés réunis à Biarritz pour leurs journées d'études décideront tout au plus d'exiger lors de la discussion budgétaire de l'automne des crédits pour le sixième sous-marin nucléaire, le renforcement des moyens de la police et l'amélioration de l'aide aux départements et territoires d'outre-mer, mais ils voteront l'ensemble du budget. Comme le dit M. Guéna, conseiller politique du R.P.R., *« le problème des gaullistes est aujourd'hui de durer sans se perdre jusqu'au moment où il se passera quelque chose »*. Le président du R.P.R. a, en conséquence, décidé *« d'attendre et de voir venir »*.

ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

# société

## ESTIVANTS, PRIEZ POUR ELLE...

# La basilique de Saint-Maximin en attente des derniers sacrements

Une banderole barre la grande route des vacances : « *Sauvons la basilique.* » Il y a tant de choses à « sauver » que bien des estivants, harassés par leur performance automobile, ne lèveront pas les yeux *ni même* le pied. Tant pis pour eux ! Sans attentats, sans plastic, seulement par l'effet du temps et de l'indifférence, un haut lieu de France n'en menace pas moins de tomber en ruine. Saint-Maximin-de-Provence (quatre mille habitants) ne peut pas soutenir seul les voûtes de la fameuse basilique Sainte-Madeleine, élevée sur le tombeau de la pécheresse, entre le treizième et le seizième siècle.

Pourtant ce ne sont pas les indigènes qui le disent, chauvinement fidèles à leur clocher — la basilique inachevée n'en a pas, — mais le Guide bleu de tout le monde : « *Saint-Maximin : sa basilique et son centre culturel international en font une ville d'art de premier plan.* » Le centre, « *collège d'échanges et de rencontres* », n'est pas pour l'instant affecté en son couvent royal du seizième siècle, admirablement ordonné autour de son cloître et « *formant avec la basilique le plus bel ensemble gothique de Provence* ». Plus que jamais, on s'y rencontre pour de grands débats, et, pour le Festival d'été 1978, on y entendra, parmi d'autres, la Capella Academica de Vienne, Huguette Dreyfus, Cathy Berberian et, de plus, tout ce que la Provence, aujourd'hui, produit de musiciens. Car le Collège, à l'inverse de tant de sites pour « festivals plaqués », anime toute l'année sa région.

Mais la basilique ? Des siècles durant, des cohortes de pèlerins l'ont découverte par-dessus la courte plaine, comme ailleurs ils voyaient monter Chartres. De nos jours, les cars de touristes — mais encore de pèlerins — venus d'Europe et d'ailleurs ne manquent pas l'escale. Hélas ! De la voûte, il tombe des pierres, et au-dessus du chœur une lèpre verte progresse avec l'humidité. La pluie menace une « gloire » en cours de restauration. L'orgue du frère Isnard (dix-huitième siècle), qui fait les grands moments des fameux Concerts de musique française, se taira-t-il, faute d'abri ? Voilà plus d'un an qu'un inspecteur principal des Monuments historiques a signé son rapport : « *L'état de l'ancienne basilique royale est si inquiétant que le seuil d'alerte est dépassé depuis longtemps.* » Qu'a-t-on fait depuis ? Pour 400 000 F (Etat, région, commune), on a « *bouché des trous* », posé des agrafes... et interdit au public la nef nord, le chemin de la crypte, l'accès au couvent.

En clair, chiffré par le ministère de la culture et de la communication, il faut 15 millions de francs. L'Etat finance à 50 %. C'est considérable, mais c'est insuffisant. Tout se bloque dans la mesure où les tranches de crédit sont libérées parallèlement à des fonds équivalents fournis par la région, le département et la commune aux 4 000 habitants, vieillards et nourrissons compris. On cherche des biais, d'Affaires culturelles en Monuments historiques, mais toutes les associations locales se sont groupées en fédération pour la sauvegarde de la basilique (1).

Des jeunes filles vives militent, une historienne de 81 ans — Mlle Rostan — a écrit et publié à ses frais un beau livre, on édite cartes postales et posters. Maires et conseillers généraux se réunissent, députés et sénateurs cherchent des entrées dans les ministères. Matignon va recevoir le député-maire de Fréjus. Bernard Gavoty va donner des conférences régionales ou parisiennes, d'autres musiciens, écrivains, artistes s'engagent au comité de patronage. Ça bouge !

L'objectif est, certes, d'obtenir de l'Etat une « participation » de 80 %, mais le point d'honneur de la petite ville est de pouvoir mettre sur la table à chaque tranche débloquée — et sinon retardée — le complément indispensable. A voir s'animer, quand elle parle de sa basilique à sauver, le mini-minois de cette maximinoise juvénile, on est sûre qu'elle saura gagner à sa cause des foules d'étrangers en transit : cette année les vacanciers s'arrêteront plus nombreux à Saint-Maximin.

A prendre cette halte sur le sacré temps des vacances ils ne pourront que gagner. Malgré ses plaies et les injures ils recevront au cœur la beauté de la claire basilique — « *la Fenestrado Baselico* » de Mistral —, élancée jusqu'à trente mètres de voûtes, « *ce temple aux dimensions de cathédrale pour une communauté réduite à quelques centaines d'habitations* » (M. Rostan). Et aussi, le jouxtant, la merveille du cloître. Ils pourront être un soir du Festival qui, sur l'orgue ou dans la chapelle du couvent, musique et architecture mêlées, recrée la spiritualité de ce haut lieu — comme le dit admirablement le curé de Sainte-Madeleine. Car si ce jeune prêtre entend bien sauver son église paroissiale — démesurée, — pour lui basilique et couvent appuyés l'un à l'autre ne font bien qu'un seul haut lieu, d'hier et d'aujourd'hui.

JEAN RAMBAUD.

(1) Siège social : hôtel de ville, compte bancaire n° 2749130000, Crédit agricole, 83470 Saint-Maximin.

## MÉDECINE

### ENDÉMIQUE EN ASIE, ÉPIDÉMIQUE EN AFRIQUE

# Le choléra ne justifie plus la terreur qu'il continue à inspirer

**Depuis plusieurs semaines, le choléra a fait sa réapparition dans un certain nombre de pays vers lesquels se dirigent volontiers les grands flux migratoires de l'été. Contrairement à la légende qui en faisait une maladie « typiquement » asiatique, tout porte à croire que le choléra est parfaitement adapté à l'Afrique : les informations parvenues à Genève ces derniers jours confirment, si besoin en était, que les foyers africains de la maladie sont loin d'être éteints. Quant aux pays asiatiques où le choléra fait partie depuis toujours du paysage humain, ils continuent à signaler les présences de la maladie, à l'état endémique, sans chercher à ravir à l'Afrique noire la première place de ce palmarès.**

**Comme chaque année depuis 1960 — année de départ de la septième « pandémie » qui continue sa course sous nos yeux — se posent les questions rituelles sur les mécanismes de contamination du choléra, l'utilité de la vaccination et les risques que présence, aujourd'hui, la maladie elle-même.**

Depuis toujours, les grands deltas asiatiques du Gange et du Brahmapoutre ont constitué des *foyers* d'endémie, d'où s'échappaient épisodiquement des flambées épidémiques, vers d'autres pa. d'Extrême-Orient. C'est de là que sont parties, au cours du dix-neuvième siècle, les six pandémies mondiales qui devaient provoquer des centaines de milliers de morts — jusqu'en Europe — et susciter le développement des organisations sanitaires internationales, ancêtres lointaines de l'O.M.S. A la fin du dix-neuvième siècle, lorsque Koch isole, en Egypte, le vibrion cholérique « classique », le pèlerinage de La Mecque constitue déjà le plus grand foyer mondial de dissémination de la maladie. C'est d'ailleurs dans la péninsule arabique qu'est isolé, en 1905, à El Tor, un vibrion cholérique jusque-là inconnu en Asie, mais jugé peu offensif, et qui portera désormais ce nom. Le vibrion El Tor était pourtant appelé à une brillante carrière.

Jusqu'aux année 1960, le choléra restera, dans l'ensemble, cantonné dans ses foyers asiatiques, moyennant d'épisodiques incursions au Proche-Orient. C'est cependant le vibrion El Tor, considéré comme moins virulent que son aîné « indien » qui, parti des Célèbes, gagnera toute l'Indonésie puis l'Inde (où il se mêle désormais au vibrion classique) et provoquera cette septième pandémie mondiale qui se poursuit aujourd'hui. Il gagne en 1965 l'Afghanistan, l'Iran et l'Irak, puis, à partir de l'Egypte, la Libye et l'ensemble de l'Afrique du Nord.

A cette pénétration continentale de l'Afrique s'ajoute, dès 1970, une progression côtière, partie de Guinée. Toute l'Afrique de l'Ouest est bientôt atteinte. La maladie progresse le long du Niger, et frappe lourdement des populations sahéliennes, en pleine saison sèche.

### Plusieurs modes de contamination

C'est de cette dernière constatation que sont nées un certain nombre d'interrogations, récentes, sur le mode de propagation de la maladie. Depuis des dizaines d'années, le seul vecteur supposé était l'eau, souillée par les déjections des malades. Or, la virulence des flambées épidémiques dans les régions sub-sahariennes, et pendant des périodes d'intense sécheresse, devait bouleverser ce dogme du choléra, maladie « hydrique ».

« *Pour nous*, écrit (1) le professeur Henri Félix (2), *l'eau est plus un vecteur passif, un moyen de transport du vibrion, qu'un milieu de conservation, donc une source de contamination. Elle est au contraire une occasion de dilution de la densité bactérienne, et plus le contexte hydrique est important, plus l'épidémie sera bénigne et étalée, sauf en cas de contamination importante et ponctuelle d'un point d'eau. Par contre les malades, les cadavres par leurs déjections, leurs vêtements, la sueur (excellent milieu de conservation) qui les imprègne et représente un film liquidien idéal, sont les réservoirs du germe.* » Il semble donc confirmé qu'il existe une contamination directe, interhumaine, qui se passe fort bien d'eau pour provoquer des explosions cholériques. Une étude approfondie a même été entreprise (3), démontrant que le vibrion persiste au-delà de sept semaines dans la sueur pure, d'où il se dissémine avec rapidité. « *Les linges imbibés et souillés de sueur comme de matières fécales ou de vomissements peuvent être en outre à l'origine de l'ensemencement du milieu extérieur lorsqu'ils sont simplement rincés à l'eau, même après un délai de plusieurs semaines, sans précautions spéciales.* »

### Une vaccination d'efficacité limitée

Cela dit, la maladie elle-même ne justifie plus, aujourd'hui, la terreur séculaire qu'elle a inspirée, ni les mouvements de panique qu'elle continue de provoquer, dans la mesure où l'on dispose de procédés simples pour la traiter et la prévenir. Infection bactérienne intestinale, elle se traite facilement par des doses banales d'antibiotiques ou par des sulfamides à diffusion lente (huit jours). La prévention médicamenteuse répond aux mêmes règles, et a été utilisée avec une remarquable efficacité dans les pays africains récemment atteints, où le choléra était une maladie nouvelle.

Compte tenu de l'efficacité du traitement et de la prévention, est-il nécessaire de pratiquer une vaccination dont l'effet n'a qu'une brève durée (quelques mois) et qui ne protège, au demeurant, qu'un personne sur deux ? (4). Le professeur Henri Felix apporte à cette question une réponse nuancée. Il estime la vaccination totalement inutile pour les cas individuels — étant entendu que les voyageurs doivent évidemment se plier aux exigences formulées en la matière par les autorités sanitaires du pays où ils se rendent. Il pense, en revanche, que la vaccination anti-cholérique est utile en période d'épidémie massive, frappant une population concentrée : « *Des vaccinations ont été appliqués lors des épidémies africaines dans un contexte d'extrême urgence, au sein de populations connaissant une véritable panique* ».

C'est ainsi qu'à N'Djamena ont pu être vaccinées, en trois jours, cent quatre-vingt-neuf mille personnes. Dans cette hypothèse, diminuer le potentiel bactérien, ne fût-ce que de moitié, est évidemment appréciable, d'autant que les malades déclarés avaient fait l'objet, dans le même temps, d'une chimiothérapie massive. Cette double technique a certainement permis d'éviter le pire à Bamako en décembre 1970, à N'Djamena en 1971 et 1974, à Niamey en 1971, au Sénégal en 1971, 1972, 1973, dans les cités lacustres du Bénin en 1970 et 1971, etc. Il reste que ce type d'action mobilise l'intégralité des ressources sanitaires de pays par ailleurs fort démunis et qu'une épidémie de choléra reste dans ce contexte une catastrophe, ne serait-ce qu'économique.

C'est que, estime pour sa part le professeur Marc Gentilini, chef du service de parasitologie et de médecine tropicale de la Pitié-Salpêtrière, « *une épidémie de choléra est un phénomène immédiatement politisé, auquel les gouvernements ne peuvent pas s'abstenir de répondre par des mesures d'urgence. Le choléra tue aujourd'hui bien moins que le paludisme. Mais le paludisme est un mal si répandu que les populations du tiers-monde ont appris à vivre et à mourir avec. Sans rien dire...* »

CLAIRE BRISSET.

(1) *Médecine et maladies infectieuses*, 1974.

(2) Service de parasitologie et de médecine tropicale de la Pitié-Salpêtrière.

(3) Docteur A. Dodin, chef du service du choléra à l'Institut Pasteur de Paris, et Pr H. Felix. Communication à l'Académie des sciences.

(4) Une équipe suédoise vient d'annoncer qu'elle avait élaboré un nouveau vaccin, de « meilleure qualité » que le précédent. Elle n'en est cependant qu'à l'expérimentation animale. Le produit sera testé dans quelques mois au Bangladesh. On estime que ces essais doivent porter sur quelque vingt mille personnes avant d'être déclarés probants.

### VINGT-CINQ PAYS

*Le choléra est une maladie dite* « à déclaration obligatoire » : *les autorités sanitaires de chaque pays membre de l'Organisation mondiale de la santé doivent impérativement notifier la présence de cas sur leur territoire au siège de l'O.M.S. à Genève. A l'heure actuelle, vingt-cinq pays ont déclaré la présence du choléra :*

— AFRIQUE : *Burundi, Cameroun, Ghana, Kenya, Liberia, Malawi, Nigéria, Rwanda, Tanzanie, Togo, Haute-Volta, Zaïre.*

— ASIE : *Bangladesh, Birmanie, Hongkong, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Népal, Philippines, Arabie Saoudite, Sri-Lanka, Thaïlande.*

— OCEANIE : *Iles Gilbert.*

*Le total des cas déclarés s'élève pour le monde à quelque trente-quatre mille (auxquels s'ajoutent un petit nombre de cas « importés » aux Pays-Bas, en Suisse et au Japon). Sur ce total, près de deux mille personnes sont mortes. Il faut cependant noter que les évaluations de l'O.M.S. sont certainement inférieures à la réalité, certains pays se hâtant de qualifier de « dysenteries » des cas bien réels de choléra. La « déclaration » du choléra a, en effet, la réputation de faire fuir le touriste... Enfin, il est difficile de comptabiliser les cas de choléra dans les pays où il sévit à l'état endémique, comme l'Inde, l'Indonésie, le Bangladesh et la Birmanie par exemple.*



## ÉDUCATION

● ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

**Sciences**

MM. Pierre Hullo, Alain Bouquin, Combourieu, Gérard Roussel, Duquerroy, Accardo, Charaix, Léonardon, Patrick Combes, Thuet, Bottee de Toulnion, Grandjean, Jean-Claude Barrère, Carlier, Glin, Falanga, Farcy de Pont Farcy, Chardiny, Bruno Clermont, Harnist, Huguenot, Lionel Arnault, Armand Savin, Xavier Lartigue, Gatinois, Lefeuvre, Bara, Jean-Jacques Chevalier, Mory, Sainte-Claire Deville, Yves Claris, Muset, Bue, Eraud, Laugel, Wandenabiele, Alain Manaard, Niclause, Pierre Gautier, Michel Adrien, Taverdet, Olivier Rocca Serra, Hugon, Dran, Georgel, Le Bars, Léandre, Ledent, Crochu, L'Hostis, Pélaprat, Carrasco, Christian Lagarde, Paire, Denis Fabre, Jean-François Muller, Rossard, Willefert, Pinget, Godfrin, Tourangin, Mottart, Pedrono, Devuns, Chanfreau, Krumenacker, Xavier Tissot, Morvillez, Yvert, Philippe Loug, Boé, Gilles Perret, Laurent Brocard, Hosreau, Jean-Pierre Soulier, Régis Soulier, Bigot, Philippe Ambroise, Delcourt, Greusillier, Porcherel, Hocquet, Betton, Cartigny, Paulus, Jardry, Gléjan, Monlien, Lorgeril, Laureau, Braem, Hajas, Jean-Yves Domingues, Cuny, Henri Levet, Jeanne-Julien, Aurousseau, Reynaert.

**Lettres**

MM. Lizurey, Host, de Font Réaulx, Michel Charbonnier, Thiabaud, Choisy, Philippe Legros, Recule, Boubee de Gramont, Bancel, Lassalle, Daunot, de Saint-Chamas, Houitte de la Chesnais, Chalmel, Daumont, Cresslaux, Duvauchelle, Rafidiarimanda, Keiflin, Rabatel, Grandclaude, Besse, de Lacoste Lareymondie, Pacquer, Paccagnini, Youcef Khodja, Marc Henry, Marchasson, Prot, Emmanuel Legendre, Bernard Andrieu, Luc Grasset, Philippe Léonard, Tricot, Génétel, Balardelle, Lauzier, Lesaffre, Jean-Luc Martin, Eric Roussel, Leccia, Demant, Alabergère, Godfroy, Philippe Masson, Christian Rémy, Heyraud, de Micelli, Sica, Steiner, Parisse, Druart, Plenier, Catany, Darras, Compain, Kaba, Perrot, Goueffon, de Courrèges d'Agnos, Lombard de Buffières de Rambuteau, Etienne Reynaud, de Certaines, Jean-Pierre Giraud, Tourailles, Flauder, Jean-Claude Moulin, Véchambre, Pinsard, Pourcher, Chaudouineau, Marufy, Lebraud, Monso, Besnard, Arminjon, de Seissan de Marignan, Pierre Augustin, Pierre Fournier, Hill, Douet, Pougin de la Maisonneuve, Baillaud, Rolle, Eamery, Bruno Ambite, Gallart, Colard, Poudevigne.

CONCOURS COMPLEMENTAIRE. — MM. Philippe Mazuel, Jean-Paul Labarthe.

CLASSEMENT PARALLELE (concours sciences). — M. Edmond Kouka.

● ECOLE DE L'AIR.

**Elèves officiers de l'air (personnel navigant)**

MM. Bottee de Toulmon, Xavier Picot, Tantardini, Xavier Emile, Koehl, Leonardon, Danon, Bruno Clermont, Brault, Zaleski, Bertrand Delecourt, Charaix, Xavier Lartigue, Jean-Marc Rodriguez, Gleizes, Reynaert, Eric Lievre, Peretti, Patrick Combes, Lionel Arnault, Gebus, Gatinois, Pruna, Bey, Gelee, Storez, Wattellier, Schmitt, Verxmee, Tisset, Picatier, Jean-François Muller, Jouan, Hurez, Coutillard, De Farcy de Pont Farcy, Pulicani, Cherade de Montbron, Barribaud, Ledent, Bernard Duclos, Jean Chantry, Hervé Braibant, Rebiere, Dautremer, Didier Vernet, Jarry, Bue, Gratien Maire, Michel Costan, Morio, Rebourg, Picherit, Boldini, Chevassu, Charton, Tesnière, Accard, Krumenacker, Pascal Valentin, de Guyon-Crozier, Hurel, Arnaud Rolin, Monlien, Gervais.

**Elèves officiers mécaniciens de l'air**

MM. Guidi, Cante, Moulinec, Quemeneur, Chanfreau, Jacques Bertrand, Lavenant, Law de Lauriston de Roubers, Gouraud, Raymond Sicard, Maljette, Mardinian, Gérard Roussel, Denis Fabre, Mory.

**Elèves officiers de bases de l'air**

MM. Dargier de Saint-Vaulry, Barrere, Blazart, Forato, Isorce, Alain Paire.

● ECOLE NAVALE.

MM. de Lassus Saint-Geniès, H. Charpentier, Bazire, de Lastic Saint-Jal, Denys de Bonnaventure, Dhers, Gilon, P. Guillaume, Christienne, Riou, de Oliveira, Bottee de Toulmon, Rostand, Menez, B. Cartier, André de la Fresnaye, Suard, Bonnet, Jeanne-Julien, Jardin, Buquet, Clermont, Raabe, Tantardini, Picat, Durroux, Perchoc, Rousselot, Barrere, Marchand, Silve, Beral, Sainte-Claire Deville, Leonardon, X. Lartigue, Chanfreau, Combourieu, Curtler, Morvillez, Bourigaud, Maljette, P. Dumont, B. Roux, Savignol, Lugan, R. Durand, Fromaget, E. Dupont, Bara, Guezo, D. Fabre, Beauchesne, Pascual, Dubucq, Coanus, Balaresque, Blazart, Loyau, Glejan, Schurr, de Briançon, Bigot, Adrian, Paire, Auclair, Guillot, Penillard, Cloup, Coutillard.

## ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● LETTRES MODERNES

Alamaru (48e) ; Albanel (71e ex aequo) ; Babut (82e ex aequo) ; Barrère (35e) ; Belmas (73e) ; Belzane (24e) ; Ben Jaballah (*) ; Bergougnioux (15e) ; Yvette Blanc (58e) ; Bonnaure (55e) ; Jeanine Bonnet (1re) ; Robert Bouchard (3e) ; Boullou (88e ex aequo) ; Marie-Françoise Bourdon (68e ex aequo) ; Chantal Charpentier, née Mesnil (17e) ; Chastang (80e ex aequo) ; Françoise Chenet, née Faugeras (11e) ; Catherine Chénier (30e ex aequo) ; Conio (67e) ; Decombas (10e) ; Delapierre (86e) ; Depinay (78e ex aequo) ; Diot (49e) ; Danielle Dupuis, née Beauvois (45e ex aequo) ; Evelyne Elissalt, née Maillard (9e) ; François Elissalt (34e) ; Falconetti (78e ex aequo) ; Favier (88e ex aequo) ; Fintz (80e ex aequo) ; Flament (74e ex aequo) ; Fleurey (76e ex aequo) ; Gabaccia (85e) ; Gasiglia (21e ex aequo) ; Glon (29e) ; Guglielmetti (68e ex aequo) ; Sylvie Guichard, née Kerllis (56e) ; Philippe Guillon (51e) ; Guinard (71e ex aequo) ; Habib (74e ex aequo) ; Jean-Charles Herbin (62e) ; Herbrich (43e) ; Anne Julien (57e) ; Jung (12e) ; Karabetian (2e) ; L'Helgouarc'h (70e) ; René Lacombe (64e ex aequo) ; Hervé Lambert (44e) ; Catherine Lamothe (50e) ; Christiane Lamotte, née Reynier (36e ex aequo) ; Laurichesse (4e) ; Le Bigot (8e) ; Le Leyzour (30e ex aequo) ; Eric Liard (40e) ; Maestroni (32e ex aequo) ; Jean-Claude Mallet (82e ex aequo) ; Maran (61e) ; Isabelle Marot, née Husson (21e ex aequo) ; Martina (63e) ; Paul Matheu (53e) ; Nathalie Mauriac (45e ex aequo) ; Maynadier (47e) ; Mazé (87e) ; Pierre Mesnier (13e) ; Mitrovitza (6e) ; Mongenot (16e) ; Morzewski (28e) ; Mourey (27e) ; Jean-Marc Muller (19e) ; Pierre Murat (25e) ; Née (52e) ; Paupert (7e) ; Pierrey (88e ex aequo) ; Joëlle Plantin, née Prugnaud (39e) ; Poulouin (66e) ; Rabaté (23e) ; Raynal (54e) ; Rieffel (41e) ; Josiane Robert (20e) ; Simonnaud (32e ex aequo) ; Sitbon (38e ex aequo) ; Tenret (64e ex aequo) ; Sylvie Testud (79e) ; Thiesse (5e) ; Tulane (42e) ; Marie-Catherine Vacher (26e) ; Didier Vaillard (59e ex aequo) ; Anne Vibert (18e) ; Villanueva-Villagrasa (59e ex aequo) ; Alice Villeneuve, née Chazal (88e ex aequo) ; Villoing (14e) ; Vouilloux (82e ex aequo) ; Waldner (38e).

LISTE SUPPLEMENTAIRE. — Depretto, Brigitte Philippe.

(*) Sans affectation de poste, car de nationalité étrangère.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1977



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 115 F | 210 F | 305 F | 400 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 205 F | 390 F | 575 F | 760 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 143 F | 265 F | 388 F | 510 F |
| II. — TUNISIE | 180 F | 340 F | 500 F | 660 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

*APRÈS LA BRASSÉE DES CONFESSIONS DE FOI CHRÉTIENNE*

# Demain, un nouveau Credo ?

par HENRI FESQUET

*« Chrétiens, qu'avez-vous fait de votre foi ? »* Soupçonneuse ou affligée, voire hargneuse, telle est la question que des gardiens de l'orthodoxie sans mandat posent parfois aux chrétiens qui ont pris des libertés avec le catéchisme de leur enfance. A l'anarchie religieuse d'aujourd'hui, ils opposent volontiers les « siècles de foi » d'antan.

De tels propos sont aussi peu respectueux de l'histoire que du christianisme. La foi, dont l'Évangile nous dit qu'elle soulève des montagns, n'a rien à gagner au psittacisme ; elle obéit aux lois de la vie, faite autant d'imprévu que de cohérence. Ses expressions sont tributaires du temps, de la géographie, des cultures, et même des régimes politiques. Comment les concepts de la foi pourraient-ils être les mêmes sous le Roi-Soleil de droit divin et dans une démocratie laïque postulant la participation ? La foi d'un polytechnicien est-elle identique à celle d'un élève d'une école rurale, bien qu'ils se réfèrent l'un et l'autre à un Credo unique ?

Les vingt-sept confessions de foi dont *le Monde* vient d'achever la publication tiennent de l'arc-en-ciel. Elles n'ont pas la préten-

> **A la demande de nombreux *lecteurs*, voici le calendrier des vingt-sept confessions de foi publiées par « le Monde » :**
>
> **Henri Fesquet, 14 juin ; Roger Garaudy, 17 juin ; Xavier Tilliette et France Quéré, 20 juin ; André Frossard, Marc Oraison, Bernard Feillet et Marcel Légaut, 25-26 juin ; Isabelle Parmentier, 27 juin ; Gérard Delteil, 28 juin ; Jean Delumeau, 1er juillet ; Suzanne van der Mersch et Pierre de Locht, 4 juillet ; Guy Riobé et M.-D. Chenu, 9-10 juillet ; Claude-Odile Lebrun et André Dumas, 12 juillet ; Olivier Clément et Philippe Warnier, 16-17 juillet ; Maurice Clavel et Jean-Pierre Delarge, 19 juillet ; Jean Cardonnel, 22 juillet ; Gérard Bessière, Pierre Talec et Jacques Maury, 30-31 juillet ; Gwendoline Jarczyk (et non Jarczile comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos dernières éditions) et Jean-François Six, 2 août.**
>
> **Pour compléter le tour d'horizon des confessions de foi, « le Monde » se propose de publier ultérieurement des témoignages de juifs, de musulmans, de bouddhistes, et enfin d'incroyants.**

tion d'être rigoureuses ou exhaustives ; ce sont des témoignages spontanés, exprimant une expérience limitée. Précisément, parce qu'elles ne se veulent pas normatives, elles atteignent leur but. Se situant au confluent de l'héritage chrétien reçu et de ce qui en a été assimilé, ces textes aident à la foi à ressaisir l'essentiel et à repérer des accents particuliers.

Les hommes et les femmes qui les ont signés sont ni plus ni moins représentatifs de leur époque que des agnostiques. Ce ne sont pas des gens à part et vivant en vase clos ; ils exercent des responsabilités de toutes sortes dans la société. On aurait certes pu souhaiter une appartenance à des milieux plus diversifiés : la foi n'a pas besoin de l'écriture pour se manifester. Mais comment éviter ici cette médiation ?

Première constatation : la foi n'est pas si exsangue qu'on le prétend. Loin de s'étendre comme on aurait pu le supposer sur ce qu'ils ne croient pas ou ne croient plus, nos auteurs s'appesantissent sur ce qu'ils croient encore et qui n'a rien de squelettique. Les réalités premières de la foi sont bien présentes. L'aire de crédibilité s'est réduite en extension mai a gagné en profondeur. La plupart de ces confessions de foi frappent par leur ferveur et leur intériorité ; l'Évangile et la personne de Jésus ont conservé leur pouvoir de séduction. Leur caractère spirituel éclate. Nos correspondants jettent leur va-tout. Ils se compromettent dans ce qu'ils ont de plus cher. L'un d'eux nous a écrit : *« C'est la première et sans doute la dernière fois de ma vie que je suis provoqué à dire publiquement mes raisons de vivre et à élucider ce que je ressens de plus intime. Merci. »*

Par le fait même, ces témoignages mettent en évidence une certaine incommunicabilité entre les esprits. La cassure apparaît, immédiate, entre l'incroyant et le chrétien. Entre deux personnes qui habitent le même immeuble, partagent le même bureau et qui sont peut-être liées par l'amitié, subsiste un fossé, comme si l'un avait un sens en trop ou l'autre un sens en moins (1). On a d'autres exemples de tels clivages, notamment en politique ou en musique. Mais ici il est plus choquant, car la religion chrétienne se veut universelle par essence. A noter que la ligne de démarcation entre les êtres ne passe pas d'abord et surtout entre leur incroyance et leur foi. Un chrétien libéral peut se sentir plus près d'un agnostique que d'un croyant intégriste. Les affinités du cœur passent avant les idéologies.

Pourtant, il faut en prendre son parti. La foi divise autant qu'elle unit. Elle fait vivre les uns — intensément — et en laisse d'autres indifférents, méprisants, parfois hostiles. Selon Freud, la religion est une névrose collective de l'humanité; d'ici à en conclure que seuls les gens équilibrés et lucides peuvent y échapper, il n'y a qu'un pas vite franchi. A tort.

Certes, il existe des passerelles. En tout croyant sommeille un incroyant et inversement. Les conversions ne sont pas à sens unique. Il suffit d'un événement — parfois mineur — pour faire basculer d'un camp dans un autre. La foi, ou l'incrédulité, semble jaillir à l'improviste de l'inconscient, c'est-à-dire d'une région de l'esprit incontrôlable. Tout se passe comme si l'homme était sans prise sur son tréfonds. A leur manière, les théologiens rôdent autour de cette vérité en parlant de la gratuité de la grâce et de la transfiguration inopinée qu'elle opère.

## Politisation

Transfiguration mais non bouleversement. La foi laisse tout en place comme le fait la lumière lorsqu'elle pénètre dans une pièce. Il n'y a pas une manière chrétienne d'aimer, une manière athée de piloter un avion ou de traire une chèvre. La conscience de l'agnostique peut être aussi affinée que celle du croyant. Le « surnaturel » n'est pas une superstructure qui bouscule les lois de la nature, mais plutôt un « englobant » : il tire sa vertu de sa discrétion.

Conformément à l'esprit du temps, les aspects communautaires et sociaux de la foi tiennent une grande importance dans les confessions de foi. La charité d'antan a changé de plan ; en se politisant, elle s'attarde sur la justice sociale et internationale, le restect des droits de l'homme et le partage des biens matériels et culturels. L'homme est, en un sens premier servi, ainsi que le veut le Christ s'assimilant aux plus déshérités.

Teilhard de Chardin, continuateur de saint Paul, a fait école. Le Christ est cosmique, l'Apocalypse prend le pas sur la Genèse ; le présent s'explique par l'avenir. Sur ce point, Marx trouve mieux son compte que Freud... Le chrétien n'a pas la maquette des lendemains qui chantent mais il vit d'espoir ; son horizon est planétaire. Dans le sillage du Père Chenu, il voit dans le travail créateur un moyen de collaborer avec Dieu à la construction du monde. Il parle peu de l'éternité dont les représentations infantiles ont fait tant de mal, mais il croit qu'il va vers un plus-être dont il a déjà reçu les prémices. La Résurrection n'est pas une fuite en avant ou par en haut mais une mutation déjà perceptible dans l'amour humain. Le chrétien moderne saisit mieux l'Incarnation. Servir Dieu, c'est faire son métier d'homme. La prière elle-même, respiration de l'âme, loin d'être une évasion, est recentrement et dilatation.

L'intelligence de la foi — autrement dit l'effort théologique — n'est pas reniée, mais les secteurs éthique, biblique et évangélique sont privilégiés. Le chrétien d'aujourd'hui a peu de goût pour les déductions abstraites. Le fidéisme le tente, qui cultive davantage les intuitions de la foi que son environnement rationnel.

Des sacrements, on retient surtout l'Eucharistie, sa vertu mystique communautaire et unitive. On ne se confesse pratiquement plus, mais le cri du centurion : *« Dites seulement une parole et je serai guéri »*, résonne dans le cœur du croyant toujours avide d'être pardonné, reconnu, aimé. Remarquons une double insistance significative : d'une part, seul l'amour de l'homme peut conduire à l'amour de Dieu ; d'autre part, la morale des Béatitudes prend infiniment plus de relief que celle du Décalogue. Cette exigence éthique est caractéristique de notre temps, plus sensible aux appels de Jésus qu'aux prescriptions élémentaires de l'Ancien Testament.

Le vocabulaire technique exprimant les grandes vérités évangéliques fait place à des expressions plus modestes, plus banales et, partant, moins précises. Un tel déplacement de la langue traduit le désir de faire sortir la religion de son ghetto. Si certaines disciplines telles que la médecine ou le droit ne peuvent se passer de mots difficiles, la religion, quant à elle, doit se les interdire, puisqu'elle est faite pour le peuple et non pour les seuls mandarins. Le christianisme n'est pas élitisme, bien que l'idéal proposé par lui vise la perfection.

## La vie et le désordre

La convergence de ces témoignages infirme l'« éclatement » redouté quant à l'essentiel de la foi. Secondes, les différences enregistrées sont normales et bénéfiques. Ce pluralisme doctrinal, pourquoi ne pas le regarder en face et sans panique ? Sans lui, l'œcuménisme aurait-il un sens ? Saint Ignace de Loyola aimait à dire : *« Là où les contradictions abondent fleurit une plus belle espérance. »*

Aucun des auteurs, ou presque, n'a éprouvé le besoin de se signaler catholique, protestant ou orthodoxe. La plupart accepteraient vraisemblablement de signer les exposés des autres. Voilà la preuve, s'il en était besoin, que les chrétiens de la base se préoccupent de moins en moins de querelles théologiques et qu'ils perçoivent que les différentes Églises chrétiennes sont complémentaires plutôt que concurrentes. A charge donc pour ces denières d'accélérer leur processus de rapprochement et de satisfaire au plus tôt les aspirations des fidèles. Les chrétiens tout-venant ont souvent plus de bon sens que les spécialistes.

Pour l'instant force est de supporter quelque incohérence, certaines hésitations dans la trame de la foi. Situation inconfortable, mais qui est le propre des périodes de transition et de purification. Le cardinal Marty a eu un jour ce mot : *« On peut gagner aussi dans le désordre. Voyez le tiercé ! »* De toute façon le désordre est préférable à l'immobilisme. Il peut être signe de germination. Après tout, sur quoi se basent les pessimistes pour dire que le christianisme est décadent ? Ne serait-il pas plutôt en train de sortir de l'enfance...

Le moment semble venu de rédiger un credo « fondamental » selon l'expression de Jean Delumeau. Non pour faire pièce aux crédos traditionnels ni *a fortiori* pour se substituer à eux mais pour dégager en termes de notre temps le minimum vital autour duquel chacun pourra se rallier. Si les confessions de foi peuvent à la rigueur être élaborées d'une manière isolée puisqu'elles se veulent personnelles, en revanche, un nouveau credo ne peut être écrit que par une équipe interdisciplinaire de théologiens (pas trop) d'historiens, d'exégètes, mais aussi de philosophes, de socio-psychologues entourés de non-spécialistes et d'écrivains de race, capables de brio et de sobriété.

La rédaction d'un tel credo doit-elle viser l'universel ou plus modestement n'avoir en vue que des espaces culturels homogènes ? Question difficile... Contentons-nous de rappeler que le dernier synode des évêques a jugé inopportune la composition d'un catéchisme mondial, laissant aux conférences épiscopales le soin de publier des manuels à l'usage de leur pays ou de leur continent.

Certains appellent de leurs vœux un nouveau concile — véritablement œcuménique — qui, continuant l'œuvre de Vatican II, s'attellerait à des tâches proprement doctrinales. Pourquoi pas ? Si l'Église catholique est logique avec elle-même, une pareille entreprise s'impose. Mais les temps sont-ils mûrs ? En toute hypothèse, elle ne saurait être menée à bien qu'avec l'ensemble des grandes Églises. A Vatican II, Jean XXIII avait déjà réussi à concerner les protestants et les orthodoxes. Ce serait un défi au bon sens de réunir le prochain concile sans trouver le moyen d'obtenir la collaboration à part entière des communautés chrétiennes non catholiques. Le langage doctrinal ne se mûrit pas dans des cénacles calfeutrés.

Les laboratoires de la *foi* ne devraient jamais travailler à bureaux fermés. « Souvent, les derniers admis deviennent les premiers. » (Matt. XX, 16.)

(1) En un sens, la foi — comme le désir — traduit un manque car tout amour authentique suppose, tant chez celui qui le donne que chez celui qui le reçoit, une faiblesse, une blessure. Faille bienheureuse où se faufile la joie d'être reconnu et de reconnaître.

# Le rayonnement exceptionnel de François Varillon

François Varillon, jésuite (1905-1978) : d'autres ont parlé (1) et parleront de l'œuvre du théologien, surtout quand aura paru le gros volume *Beauté du monde et Souffrance des hommes*. Son influence, elle s'est exercée et s'exercera longtemps encore par le rayonnement d'une personnalité exceptionnelle.

Exceptionnelle par le champ illimité de sa curiosité passionnée. Pour sa joie, la musique, depuis la fascination de Wagner jusqu'à la découverte de Gesualdo, l'opéra surtout, avec le bonheur de voir son cher Lyon au sommet de la qualité. Pour la nôtre, la compréhension communiquée de Fénelon et de Claudel. Claudel dont il a passé dix année à éditer le *Journal*.

Exceptionnelle précisément aussi par la pratique sereine d'une pauvreté sacerdotale que la plupart des laïcs imaginent mal, faite de servitudes pour ramasser de quoi restaurer la toiture de la maison communautaire et de renoncements à des plaisirs culturels pourtant ardemment désirés.

Exceptionnelle par l'harmonie assurée entre le domaine du spirituel et celui du politique. Pas de sacrifice du premier au second. Pas de domination directe du second par le premier. Le seul homme politique qu'il ait admiré sans réserve n'était pas précisément un « confessionnel » : il a gardé jusqu'au bout la nostalgie de ce que Pierre Mendès France a représenté à partir de 1953.

Moins forte cependant que la nostalgie d'une grande entreprise qui s'est défaite en 1956 : l'A.C.J.F., l'Association catholique de la jeunesse française, dont il était l'aumônier. Pendant les quelques années où les mouvements qui la composaient se sont voulus ensemble formateurs d'hommes et de femmes à la fois critiques et créateurs, il a su constamment interroger et stimuler, non pour s'imposer, mais pour permettre des réflexions et des actions libératrices.

Le dialogue avec les non-croyants était lui aussi exemplaire : ni tentative insinuante de récupération à l'ancienne ni abandon des composantes les plus anguleuses de sa croyance, alors que tant de prêtres « nouveaux » réduisent à presque rien le contenu de leur foi pour séduire ou se justifier. Les certitudes fondamentales étaient inébranlables, mais l'inquiétude fervente les empêchaient de paraître péremptoires.

Avec François Varillon, plusieurs générations ont appris à mesurer les choses à l'aune de l'essentiel et de l'accessoire (2), et surtout à pratiquer l'introspection sans immobilisation et la bienveillance attentive à l'intérieur même des combats à mener.

ALFRED GROSSER.

(1) Voir les articles d'Henri Fesquet, dans *le Monde* du 28 décembre 1975, et d'Étienne Borne, dans *le Monde* daté 22-23 août 1976. *Le Monde* du 19 juillet a annoncé sa mort et publié une courte nécrologie.

(2) Voir dans *Études* d'octobre 1967 : Un abrégé de la foi catholique.

## Libres opinions

# CHRISTIAN HARBULOT ET LE NŒUD GORDIEN

par JACQUES PRUNIER-DUPARGE (*)

DEPUIS plusieurs mois, un innocent est en prison : c'est une injustice. Au-delà de Christian Harbulot, car c'est lui dont il s'agit, ce sont tous les exclus de la vie politique française qui sont quotidiennement poursuivis, traqués, humiliés : c'est le mépris des minorités.

Quand enfin, par son silence et ses actes, le pouvoir continue de s'en rendre complice et responsable, alors on peut parler de scandale.

Au plan purement tactique, le problème est simple : voilà plusieurs années que les pays industrialisés ont à faire face à l'opposition violente et armée de quelques groupuscules extrémistes. Chaque État réagit plus ou moins heureusement et l'exemple que nous donnent nos voisins italiens ou allemands peut nous faire méditer. La France, pour n'être pas le pays le plus menacé, n'en est pas moins sur le qui-vive. Or nos gouvernants n'aiment pas les extrémistes ; ils en ont peur. Dès lors, en profitant de ce que quelques poignées de marginaux utilisent méthodiquement la violence, ou en tirant prétexte de tout autre événement (affaires Empain, Schleyer), l'amalgame est facile et la généralisation aisée : c'est à tous les gauchistes et marginaux de tout poil que le pouvoir s'attaque, indifféremment, sans nuance et parfois très brutalement (comme peut en témoigner la population alsacienne au moment de l'affaire Schleyer).

Mais il a fallu prouver à l'opinion publique que de tels actes étaient justifiés et qu'une telle politique avait réussi. Il fallait donc inventer, à défaut de trouver, un « Baader français », et le mettre sous les verrous. Cet homme ne pouvait être un petit délinquant, ç'eût été dérisoire ; un illuminé, ç'eût été ridicule. Non. Il fallait qu'il s'agisse d'un intellectuel, intelligent, déterminé, froid et lucide, capable de tout. Cet homme, la police l'a appelé Christian Harbulot et l'a arrêté. Alors qu'il était tout d'abord accusé de l'assassinat de M. Tramoni (23 mars 1977), quelques mois ont suffi pour qu'une certaine presse, habilement manipulée par les renseignements distillés par quelques hauts fonctionnaires parisiens, transforme Christian Harbulot en dangereux terroriste, suspect n° 1, homme à abattre. Quelques mois ont suffi, depuis la mort de M. Tramoni jusqu'à l'enlèvement du baron Empain, pour faire croire à l'opinion que l'extrême gauche était puissante et dangereuse ; que néanmoins le pouvoir gardait le contrôle de la situation ; qu'enfin le cerveau des groupuscules extrémistes était sous les verrous.

Ainsi, peu importait que Christian Harbulot nie avoir eu rapport de près ou de loin avec le meurtre de Tramoni : l'opération était lancée et se solde donc aujourd'hui au plan tactique par un indéniable succès pour le pouvoir. Mais chacun l'a compris : derrière cette lamentable politique, nos gouvernants ont démontré leur incapacité flagrante à traiter le problème au fond. Car, s'il est vrai que parmi les extrémistes quelques fanatiques ne savent s'exprimer qu'au moyen de la violence, il reste tous les autres. Or, qui le niera, jamais jusqu'à présent le pouvoir ne s'est montré disposé à écouter les petits, les exclus, les marginaux, les isolés, ceux qui vivent différemment, ceux qui pensent différemment.

Les faits qui viennent d'être exposés déshonorent ceux qui s'en sont rendus responsables. Car enfin Christian Harbulot a toujours nié formellement être l'assassin de Tramoni, voire même militant ou sympathisant des NAPAP, les NAPAP eux-mêmes l'ont expressément confirmé. Quelle est donc la voix officielle qui aura le courage politique de réhabiliter publiquement Christian Harbulot au moment venu ?

*« Nous sommes arrivés à un point extrême où il faudra, n'en doutons pas, mettre fin aux spéculations et recréer un ordre social. Quelqu'un tranchera le nœud gordien. La question est de savoir si ce sera en imposant une discipline démocratique garante des libertés ou si quelque homme fort et casqué tirera l'épée comme Alexandre.*

*« Le fascisme n'est pas si improbable, il est même, je crois, plus près de nous que le totalitarisme communiste. A nous de savoir si nous sommes prêts, pour l'éviter, à résister aux utopies et aux démons de la destruction. »* (Georges POMPIDOU.)

(*) Conseil juridique.

# JUSTICE

## Faits et jugements

### Le meurtre d'Arras : « affaire classée ».

M. Alain Ouvrard, l'armurier d'Arras qui a tué, mercredi 2 août, Jean-Marie Quelquejeu, dix-neuf ans (*le Monde* du 4 août), était, a estimé le parquet, *« dans un cas de légitime défense »*. Une enquête de police a été effectuée. Une autopsie a été pratiquée. Mais le parquet *« ne voit pas l'utilité d'ouvrir une information et de saisir un juge d'instruction » ; « l'affaire est classée sans suite »*.

Selon les enquêteurs, Jean-Marie Quelquejeu s'était présenté une première fois à l'armurerie pour acheter une carabine 22 long rifle. L'armurier, M. Ouvrard, avait refusé de lui vendre l'arme. Le jeune homme était revenu une heure plus tard, exigeant la carabine et menaçant Mme Ouvrard avec un pistolet. M. Ouvrard intervint alors, armé d'un fusil de chasse. Il dit avoir tenté sans succès d'intimider son agresseur et avoir voulu le désarmer. Un coup de feu est parti. Jean-Marie Quelquejeu a été tué sur le coup.

● *Une association de défense des victimes du camping « Los Alfaques » vient de se constituer à Marseille.* — Il s'agit, dans l'esprit des fondateurs de faciliter les démarches administratives, judiciaires, et d'exercer les recours nécessaires au règlement des problèmes matériels et humains qui se posent encore. — *(Corresp.)*

Résidence « La Rose des Vents », bâtiment E2, route de Roquevaire, Aubagne.

### Une résidente blessée dans un incendie demande réparation à la Sonacotra.

Les trente-cinq familles sinistrées à la suite de l'incendie qui, le 24 avril, avait détruit la cité de transit Leroy-des-Barres, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dépendant de la Sonacotra (*le Monde* du 26 avril), n'ont encore touché aucune indemnité. Elles ont seulement été relogées dans une cité voisine, qui fait d'ailleurs l'objet d'un arrêté de péril. Pour l'instant, une seule personne a engagé une instance judiciaire. Mme Messias, une Portugaise, représentée par Mᵉ Mandessi-Bell, demandait le mercredi 2 août, en référé, devant le tribunal de Paris, une provision de 50 000 F. En sautant du premier étage pour échapper à l'incendie, elle s'était fracturé la colonne vertébrale. L'avocat de la Sonacotra, Mᵉ Pruvost, a plaidé l'incompétence de la juridiction civile en exposant qu'une plainte contre X... a été déposée pour incendie volontaire. Il soutient que la responsabilité de la société propriétaire n'est pas engagée.

● *Une quatrième inculpation dans l'affaire des Thermes de Gréoux.* — Le docteur André Paoli, quarante-cinq ans, installé à Gréoux-les-Bains depuis plusieurs années, a été inculpé, jeudi 3 août, par M. Daniel Bachasson, juge d'instruction à Digne (Alpes de Haute-Provence) d'*« escroquerie et complicité d'escroquerie »*.

## CORRESPONDANCE

### L'affaire du talc Morhange

*Après la parution dans* le Monde *du 1ᵉʳ août d'un article sur l'affaire du talc Morhange, Mᵉ Wasyl Kuzmiak, du barreau de Pontoise, avocat de plusieurs familles de victimes, a tenu à apporter les précisions suivantes à propos du cas qu'il citait en exemple :*

L'enfant dont il est question marchait et commençait à parler au moment de l'utilisation du talc. Les parents, après une brève application du talc, ont trouvé leur fille dans son lit, les yeux révulsés, dans un état critique et incompréhensible tant pour eux que pour les médecins de l'hôpital où ils la conduisirent. Elle fut hospitalisée onze jours mais elle ne marchait plus à sa sortie de l'hôpital et ne parlait plus. Cette enfant a réappris à marcher et à parler. Elle a cependant présenté des troubles du langage tels que ses parents ont dû lui faire suivre des séances de rééducation orthophonique. Aujourd'hui cette enfant marche, heureusement, et s'exprime... avec difficulté toutefois. Elle est capable de s'alimenter seule mais manque d'appétit si bien que ses parents se voient contraints souvent de la nourrir à la cuillère. Bien que la réalité du cas de cette enfant soit moins dramatique que ce que votre journal a publié, il n'en reste pas moins que l'indemnité de 1 000 francs offerte par la société Givaudan, basée sur le seul taux d'incapacité temporaire fixée à un mois par un expert, est loin de constituer une juste réparation du préjudice subi par l'enfant et ses parents.

Les expertises ont été réalisées il y a plusieurs années. C'est sur la base de ces expertises déjà anciennes que la société Givaudan a chiffré le taux des indemnités proposées aujourd'hui. Il n'y a pas eu d'autres expertises depuis, si bien que la société Givaudan ne pouvait pas connaître l'état actuel de ceux des enfants qui n'ont pas été atteints dès l'origine de cette affaire d'invalidités graves et définitives au point d'être immédiatement décelables. Je précise aussi qu'il y a lieu de distinguer trois catégories de familles de victimes : celles qui ont eu à déplorer un décès ; celles qui ont un enfant atteint d'une incapacité permanente de 100 % ; les autres, c'est-à-dire la majorité, pour lesquelles l'avenir sur le plan médical reste toujours incertain et angoissant. Les familles que je représente sont dans cette catégorie.

# Le feuilleton de Reiser. — 23




FIN

# LÉGION D'HONNEUR

## DÉFENSE

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Martre, Christian Marchal, Guy Athis, André Clart, Stéphane Ceovoet, Dominique Delort, Jacques Descamps, Jean-Pierre Gabigliani, Rémy Gausserès, Hubert Ivanoff, Roger Lescasse, Jean Lhuillier Alain Massel, François Mioulet, Jackie Neau, Jean-Claude Perruchot, Jacques Raymond, Christian Soum.

MM. Jean-Paul Devos, Michel Le Carpentier, Jean-Claude Audru, Charles Bezat, Jean-Michel Cantin, Jean-Marie Dehaeze, Yves Gloanec, Paul Hartweck, Jean-Marc Jantet, Hervé Longuet, Jean-Marie Menu, Claude Morel, Gérard Seurin, Claude Babillon, François Batz de Trenquelléon, Jacques Bédoura, Jean Bodin, Pierre Chevalier, Robert Gaillardot, Jean Germain, Louis Pacaud, Louis Pasquier, Marc Pélegrin, Pierre Thevenin.

MM. Raymond Henry, Pierre Riveil, Robert Suflze de la Croix, Paul Belfis, Jean Bellœil, Jean Coutier, Marcel Deswarte Bernard Esperoen, Maurice Huot, Marcel Julien, Pierre Maisonnave, Nonce Natali, Jules Nouilet, Paul Vincent, Georges Pacot, André Gayet, Henri Linon, Joseph Thalabard, Pierre Bouquenne, Gilbert Lepère, Raymond Campana, Albert Gros, Jean Madelaine, Pierre Niaussat.

MM. Michel Boisset, Georges Coutanceau, Jean Cuq, Louis Daumard, René Garen, Jacques Meriet, André Serre, Maurice Demange, Jean-Paul Tardieux, Ange Baggioni, Jean Battistelli, François Beaussant, Dominique Bernardini, François Bervas, Jean Bescond, Gilbert Besse, Lucien Bienfait, Pierre Billard, Henri Binio, François Bonnefoy, Henri Bonnouvrier, Robert Bordatto, Jacques Botrie, René Boussard, Roger Castac, Marcel Champeau, Jean Charrel, Gilbert Chassignet, Georges Chaubet, Jacques Chichery, Claude Clique, André Combes, Henri Crastre, André Cuzin, Jean Daubas.

MM. Robert David, Bernard Degenne, Bernard Denys de Bonnaventure, Guy Deveaux, Yvan Dujon, Georges Dumont, Xavier Dumouchel de Prémaré, Bernard Dupont de Dinechin, Bertrand Dupont de Dinechin, Philippe Duros, René Ferret, Lucien Follain, Christian Fourticq-Esqueöute, Henri Frapin, René Frath, Roger Fustier, Guy Genoux, Paul Germain, Louis Gonnella, Jean Grintchenko François Guerlesquin, Yves Haldat du Lys, Jean Hamel, Bernard Josz, Pierre Laizé, Georges Lamy, Pierre de Latour, Albert Latournerie, Patrice Laimondais, Pierre Lavaud, André Layrac.

MM. René Le Botmel, Guy Leclère, Bernard Ledru, Bernard Lefebvre, Pierre Legris, Bernard Le Lièvre de la Morinière, Jacques Lestien, Jacques Maisonnet, Paul Mangion, André Martini, Jean Mergault, Pierre Mironneau, Bruno Mollerat du Jeu, Gilbert Mongelous, Jean-Marie Moreau, Guy Morhain, Robert Motte, Jean Muller, Henri Olivier, Jean-Paul Pagni, Joseph Palazzi, André Parrau, Yves Petitnicolas, Louis Peyramale, Gabriel Pinelli, Bernard Pommereau, Jacques Priot, Claude Ract-Madoux, Serge Riahi, Abdelaziz Saouli, Guy Schoepfer, Jean-Marie Selosse, Jacques Spyns, Yves Toulgoat, Roger Trey-Lacoste.

MM. Emile Arino, Maurice Bertin Rivière de la Souchère, Bruno Didier, Joseph Font, Pierre Fournier, Jean Hudo, Georges Leroy, Camille Morant, Roger Mure, Gérard Pinault, Paul Poisat, Marcel Ponroy, Roger Rhodes, Paul Favre, Paul Lombard, Maurice Saulnier, André Bascou, Robert Dujols, Pédro Fournier, Joseph Compagnon, Joseph Pfeffer, Horst Schacht.

MM. Jacques Bonnemaison, Georges Tilmont, René Beaussant, Georges Chaigne, Georges Crouillebois, Yves Fontaine, Michel Gaborit, André Joli, Philippe Lejeune, Hubert Moineville, Maurice Poucin, André Robinet, Edouard Thireaut, Hilaire Guilbert, Jacques Mével, Roland Contassot, Michel Avril, Paul Simonet.

MM. Gérard Arnaubec, Claude Becquet, Paul Bellorgey, Jean-François Bodéré, Olivier Brylinski, Guy Cassagne, Pierre Casamèa, Yves Casaux, André Deblèvre, Gilbert Drapier, Pierre Duflos, Antoine Dumas, Roger Escaffre - Faure, Daniel George, Jacques Giraud, Jean Greff, Jacques Guillou, Bernard Jeanjean, Robert Jourdan, Bernard Labbé, Xavier Lacau, Vincent Lanata.

MM. Jean-Claude Lebrun, Jacques Lépine, Pierre Michel, Michel Milliet, Bernard Nicolas, Jean-Claude Parize, Jean-Pierre Pironneau, Pierre Planes, Jacques Richard de Soultrait, Michel Rigal, René Rousult, Claude Roumilhac, Alain Suquet, Jean Taconnat, Henri Tardot, André Tessier, Jean Thiery, Georges Varin, Marcel Sandillon, François Sola, Roger Jamin, Maurice Novat.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Lafon, Alain Voeickel, Léon Bailly du Bois, Gérard Bonnevalle, Jacques Bousquet, Claude Bulté, Roger Delayre, Michel Dunaud, Paul Duthilleul, Michel Goutard, André Mechulam, Jean Mesnet, Jean Pasquay, André Pommier, Michel Proust, Daniel Quentin, Yves Sillard, Pierre Vitry, Robert Catherine, Paul Dubois, André Foucher, Georges Pique, Fernand Rouvier, Jean Thorez, Auguste Travers, Paul Gardet, Guy Savin.

MM. Jean Allès, Michel Audoin, Claude Babin, Georges Biot, Marcel Borel, Claude Bretegnier, Jean Contesse, Maurice Damarly, Jacques Dupouy, Michel Faure, Léon Fuhrmann, René Guillard, André Guilloux, André Hauteville, Yves Lagaillarde, Jean Lelièvre, Jean Le Pieux, Daniel Lerat, Bernard Lescure, Albert Louhet, André Louvigné, André Masini.

MM. René Michel, Louis Miquelon, Roland Mufti, Lucien Orilanges, André Paul, Claude Pillet, André Portet, Michel Ricordeau, Jean Rivet, Roger Saux, Edmond Tardy, Gérard Teyssseyre, François Tondeur, Raymond Edouard, Adrien Guigourès, Lucien Renou, Robert Discazeaux, Emile Robert.

MM. Christophe Bernard, Jean Bidault, François Bonardi, Bernard Boutet, Jacques Bouzou, Guy Charlopain, Vincent Clap, Marc Coly, Jean Darrigol, Robert Davin, Jean-Marie Debruge, Jean Deu, Pierre Deviller, Jacques Dourdin, Carle Doutheau, Jean-Claude Dubocs, Bernard Ducasse, Jean Fageolles, Claude Fanchin, Roland Farrugia, Alain Fauré, Jacques Gaggini, Pierre Gassier, Paul Ginisty, Loïc Greiler, André Guilbaud, Jean Hainaut, Raymond Hénaff, Michel Lamontellerie, Jean Lapeyre, André Larmane, Serge Lechat.

MM. Jacques Leclercq, André Lecomte, Pierre Lochouarn, Pierre Marc'hadour, Pierre Marty, Jean Montbarbon, Charles Narbonne, Georges Negro, Jean Patacq-Croutzet, Georges Poasevara, Alain Prigent, Daniel Ravenelle, Claude Rivière, André Rouot, Claude du Saussay de Gréville, Jean Vinet, Lucien Vincent, Jean-Voury, Charles Bouteiller, Yves Delduc, Guy Lemaire, Charles Chauvin, Marc Crozes, Daniel Defranoux, Robert Dequier, Joseph Godefroy, Raymond Martignoni, Gilbert Morel, Paul Morel, Jean Tallon, Marius Vernay, Jean-Pierre Jaouen, Emile Mourey, Alexandre Grimaldi.

MM. Bruno Alsfsen de Boisredon d'Assier, André Archer, Michel Ardisson, Rémi Arenou, André Aubin, Philippe Azéma de Castet Laboulbène, Michel Bain, René Barau, Jacques Barguil, Maurice Belle, René Bendajac, Alain Benezit, Georges Billard, André Bini, Pierre Blanchard, Pierre Blondel, Jean Bodiou, Robert Boillot, Jean-Marie Boinetts, Daniel Bonneton, Maurice Boucher, Raymond Bouchet, François Bougault, Guy Bourgeois, Michel Bouriat, Jean Bouriot, Sylvain Bourrasier-Bourachot, Jean Brabant, Denys Bréhier, Lucien Brémond, Georges Brignone, Richard Bruhier, Paul Bucquet, Bernard Buisson, Christian Caillat, Gavin Candidda, Paul Carayon, Michel Carlier, Marcel Carlot, François de Carné de Carnavalet, Daniel Caron.

MM. Michel Carrat, Robert Casenove, Pierre Cauture, Pierre Cazanove, François Cazuguel, Pierre Ceccaldi, André Ceysson, André Chapelle, Jean Charrol, Pierre Chergé, Bernard Claude, René Clavier, Maurice Clerc, Michel Colin, Georges Coquet, Pierre Cordier, Henri Cornefert, Jean-Pierre Cornet, Gérard Coulon, André Couronne, Robert Cressenville, Jean Croguennec, Louis Dallemagne, André Darcq, Jean Darmancier, Guy Darroux, Claude Daure, Régis David, Georges Dayan, Guy Debroise, Michel Defebvin, Marc Dehamma, Pierre Delacour, Michel Delprat, Guy Danys de Bonnaventure, Hubert Derode, Henri Desbois, Alfred Descamps.

MM. José Desmergers, Christian Desnoyers, Jean-Claude Dhédin, William Dobritz, Guy Doly, Christian Donati, Robert Droguet, Pierre Duboc, François Ducret, Hubert Duhesme, Michel Dujol, Claude Dumesny, Jean Dupont, Pierre Dutheil, Gabriel Esnault, Roger Espère, Jean Espinasse, Pierre Faivre, Claude Falcou, Jacques Fey, Jean Fontaine, Jean-Claude Fossey, Jacques Frament, Guy Frayssé, Jean Gallouin, Jacques Gansmann, Marcel Génissieux, Louis Germain, Désiré Gigon, Guy Girard, Serge Giret, Michel Girey, Philippe Gomart, Pierre Gougeon, Pierre Gouwy, Robert Gros, Henri Gros.

MM. Jacques Guay, Edmond Guibert, Emile Guieau, Francis Hamilton, Gérard Harmant, Louis Hatier, Ernst Hentzschel, Jean-Pierre Hervier, Jean-Paul Huber, Alain Huby, Bernard Huck, Claude Ibos, Mohammed Ioualalen, Robert Jacquier, André Jespérier, Gilles Joachim, Gérard Jolivet, Yves Kerjean, Jean Kerzaho, Gérard Klipfel, Pavel Knihar, René Lainé, Gérard Lajudie, Joseph Lannes, Georges Lardin, Pierre Laubier, Pierre Laurens d'Oiselay, Jean Lantier, Yvon Leblanc, René Lefranc, Jean Le Gall, Jacques Legendre, Gilbert Le Goff, Pierre Legrand, Robert Le Jéhan, Gérard Lengagne.

MM. Yannick Le Ninan, Jacques Lepage, Pierre Le Roux, René Leroy, Jean Lesquer, Camille Liétot, André Linhart, Jean-Claude Loridon, Jacques Lussier, Donald Macnab, Robert Maffini, Jean-Claude Marchand, Yves Margerel, Jean-Claude Martin, Pierre Martin, Jean-Jacques Marty, Pierre Mathey, André Mathieu, Michel Maton, Pierre Méchain, Abdelkader Méhidi, Pierre Mekiffa, Paul Miloche, Robert Mirault, André Mirigay, Emile Mockly, Jean Molinié, Robert Momon, Jean-Claude Mondon, Henri Montfort, Jean Moreau, Gervais Morin, Alexis Morvan, Jacques Moutarde, Roland Muller, Léon Mur, Louis Musso, Guy Niel.

MM. Jacques Olive, Jacques Osternaud, Amar Oudjaoudi, Simon Paganelli, Bernard Parent, Marcel Paret, Jean-Claude Parlanti, Jean Paumard, Pierre Payre, Dominique Pennacchioni, Yves Terherin, Michel Perraud, Robert Perret, Jean-Pierre Petit, René Pfeffer, Jean Philippot, Jacques Pialiat, Jean Picard, Jean Pichereau, Claude Picot, Michel Pietri, Yves Pinvidic, Georges Piron, Jean Plaud, André Porcher, Joseph Portmann, Jean-Bernard Poswiat, Claude Pouthier, Xavier Prevost, René Prigent, Roger Retali, Bernard Riche, Alexandre Rivoal, Jean Romain, Georges Romand, Philippe Rondot, Fernand Rossi ;

MM. Jean-Claude Rouilleau, Claude Rousseau, Michel Rubert, Roland Sede, Fred Saint-Germain, André Salvo, Jean-Claude Samaran, Pierre Sauvageot, Charles Scherle, Jacques Schirer, Henri Sootto, Luce Simon, Robert Soleilhac, Bernard Stibio, Francis Stievenart, Roger Tarot, Marc Terrasson, Jean Tête, Jean-Marie Thiébaut, Louis Thuillier, Jean Tissot, Pierre Tourne, Elie Trottein, Jean Tychensky, Robert Vadon, Michel Vallet, Michel Vavasseur, Yvon Vert, Walter Vester, Roger Veys, Paul Vicat, Pierre Vidaud, René Villalon, Georges Villermet, Armand Wallerich, André Watrelot, Ludwik Woloch, Michel Zöns.

MM. Louis Ballay, Guy Bonsard, Jacques Bretez, Jean Cadour, Rocine ben Salah Chabaga, Gérald Chevallier, Gitorix Garcin, Henri Jules, André Léger, Philipe Mariolle, Maurice Vial, Jean Dubourdieu, Jean Mattei, Pierre Ducrocq, Maurice Fromenteil, Marcel Muhlhelm, Yvan Siguier, Raymond Deknuydt, Jacques Belin, Bruno Daru, Anne-Marie de Gouttes-Lastouzeilles, Jean Martin, Jean Bourgoin, Michel Constant, Ulysse Dumont, Jean Isay, Gaston Klein, Vincent Mariné, Régis Saintioup, Jean Sensenacq, Raymond Strub, Hubert Varney, Marcel Bardin.

MM. Georges Albatro, Jean Bottini, Josserand Brianeon, Pierre Carlier, Daniel Castellani, Jean-Claude Culot, Eric Escoubet, Christian Gautier, Robert Godard, Yvon Guinard, Michel Jehannin, Jacques Lapoyade-Deschamps, François Lévaine, Gilbert Lasial, Yves Lecointre, Georges Marvoyer, Régis Marveilleux du Vignaux, Jean Miguet, Yvan Noël, Francis Orsini, Christian Plantecoste, Jacques Poinsignon, Paul Ruty, Claude Serve, Jean Gagneux, André Nouguà, Jean Ségalen, Michel Voirin, Pierre Auffret, Marcel Chapelier, Jacques Gachet, Maurice Têtu.

MM. Henri Céväer, Jean Grall, André Jégo, Noël Juge, Adrien Kerboul, Antoine Madec, Isidore Queinne, Michel Delignon, Henri Esgonnière du Thibeuf, Paul Kerdilès, Pierre Nicollet, Robert Greaaus, Claude Duval, Jean Gorget, Guy Marchand, Jean Tanguy, Abel Mallet, Charles Gloaguen, Roger Le Roux, Jean Hubert, Francis Saian.

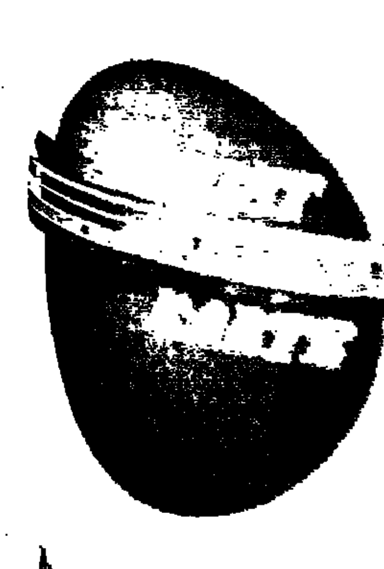
MM. Michel Adam, Jacques Bahuon, Robert Beauvallet, Jean Bernard, Alain Bernier, Henri Bourillot, Alexandre Rousseau, Jean Bouvier, Bernard Bova, Yves Brossier, Louis Bru, Yves Buffat, Eric Champoiseau, Jack Charbonnier, Claude Chevreux, Jean-Loup Chrétien, Jean Colardelle, Guénolé Collin, Georges Conseil, Pierre Court, Yves Couturier, Serge Delsaut, Jean-Claude Delsol, Christian Derumez, Jean-Marie Gresse, Joseph Guern, Jean-Pierre Guyard, Roger Hamon, Louis Haquin, Marcel Hilbey, Jean-Claude Jacques, Serge Keller, Philippe Labarthe-Médrano, Jacques Lauray, Michel Loroy, René Marialing, Roger Mathieu, Claude Maurer, Bernard Ortolland.

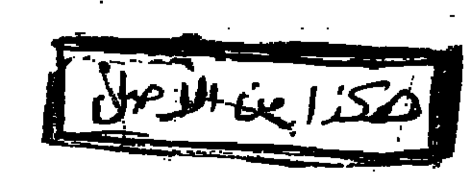
MM. Léon Pachebat, Jean-Claude Pagès, René Pauvert, Marcel Piccolin, Bernard Pieriot, Marcel Rabret, Henri Rougevin-Baville, Raymond Roux, Jacques Roville, Jean Sarrasin, Christian Savary de Beauregard, René Spielmann, Lucien Stotz, Claude Thevenot, Michel Thomas, Jack Tournier, Bernard Toussaint, François Vallat, Gilbert Verhaeghe, Henry Vidal, Claude Villey, Jean-Marie Virilli, Hilaire Bertoli, Pierre Boivin, Jacques Boloh, Gérard Colin, André Gardic, Robert Hurtevent, Jean-Pierre Jourdain, Guy Lavigne, Claude Marsal, Yves Manguy, Gérard Monsigny, Jacques Rolland, Maurice Schott, Michel Seube, Bernard Tombeur, Julien Vigier, Jean Wronski.

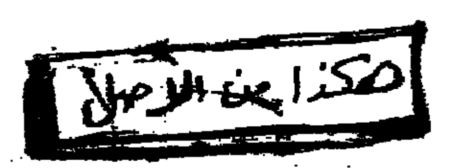
MM. Bruno Cade, Marcel Charton, Jean-Georges David, Jean-Paul David, François Gonnet, Jean-Claude Ichac, Henri Labadie, Jacques Mélano, Pol Oury, Jean Palmade, Jean-Paul Rébeillé, Gaston Sallis, Jean-Claude Veinnant.

Mmes Jeanne Elissetche, Hélène Pénesu, MM. Jean Bajard, Gustave Jourdren, Jean Lafitte, Jean Durand, Vincent Lopez, André Baudouin.

*(A suivre.)*









**Le Monde** des loisirs et du tourisme

## Vacances pour un été pas ordinaire

# ARTISANAT :

# L'ÉVASION AU BOUT DES DOIGTS

« L'HOMME est la création de ses désirs et non de ses besoins » ; il s'agit là d'un rêve bachelardien. Le phénomène des stages artisanaux et leur succès croissant correspondent-ils à un désir ou à un besoin ? Je répondrai qu'ils relèvent de l'un et de l'autre.

On parle de société permissive parce que nos mœurs et notre éducation seraient plus libres ; nous pouvons en douter. Notre société hyper-structurée est plus que jamais oppressive et coercitive, particulièrement notre société urbaine. L'artisan qui nous intéresse aujourd'hui, celui vers lequel les « vacanciers » vont faire un pèlerinage, pratiquer un métier, se familiariser avec des outils façonnés par des millénaires d'expérience, redécouvrir un matériau noble : bois, terre, verre, étain, cuivre, cuir, laine, etc., habite la campagne ou un village ou une petite ville à dimension humaine, vingt mille habitants par exemple. Cet artisan a su conserver un équilibre psychique et physique ; il a su concilier savoir-faire et savoir-vivre. Il apparaît donc aux yeux du citadin qui, durant une semaine ou un mois, recherche une vie intelligente, libre, créative, comme une sorte de gourou. Ce citadin est en état de rébellion contre la banalité du quotidien, contre sa tristesse. Il se rebelle également contre la standardisation de nos productions à la chaîne, contre la mauvaise qualité du produit de consommation de tous les jours. Il se rebelle contre une société matérialiste et il devient poète quand il choisit ce nouveau style de loisir culturel que peut offrir un stage artisanal bien vécu.

Le terme de gourou peut prêter à sourire. La richesse de vie et de pensée de l'artisan d'hier et d'aujourd'hui est cependant faite de qualités rares qui le conduisent, tout naturellement, à devenir un initiateur : patience, persévérance, modestie, connaissance d'un métier, d'un matériau. J'ajouterai exemplarité : il vit pauvre au milieu d'une société d'abondance. Loin des chemins battus, son atelier devient un temple, un temple authentique, une crèche. Il offre donc une thébaïde, un eden, et il présente l'image d'un berger qui suit des drailles invisibles, pistes détruites par les voitures, les poids lourds et les autoroutes. Il répond donc à nos désirs : au cauchemar des villes tentaculaires, à l'ennui d'une vie monotone, il oppose le rêve et l'aventure dans un lieu privilégié. Il nous apporte l'espoir d'un retour impossible vers un paradis perdu. Notre artisan est écologique et à la mode ; cela n'est pas pour lui plaire puisqu'il veut être un « marginal » ; mais c'est un fait.




★ *Dessin de PLANTU.*

### Jouer avec nos mains

A ces désirs, obscurément ressentis par l'homme des villes, viennent s'ajouter des besoins. En premier, celui de créer, qui remonte à notre enfance, et que nous avons étouffé ou endormi. Dans ce groupe temporaire, auquel nous allons nous mêler durant quelques jours, nous espérons rencontrer de nouveaux amis, puisqu'il existera entre nous un double lien d'affinité et de révolte. A ces contacts humains inappréciables, il faut ajouter le contact égoïste que chacun de nous va éprouver, avec sensualité et volupté, quand il va pouvoir plonger ses doigts dans une matière qu'il découvre ou redécouvre. Si le stage est bien fait, il comprendra des veillées, ou des moments de repos, où nous retrouverons le temps de vivre, de respirer, de souffler, voire de penser, de nous approfondir, de réfléchir. Nous avons tous besoin de passer de la théorie à l'expérience, de l'abstrait au concret, de jouer avec nos mains, de retrouver des symboles, des mythes. Nous en avons été privés toute l'année, alors pourquoi ne pas choisir nos vacances pour nous consacrer à cette quête, à cette recherche d'absolu et de pureté, mais aussi de pratique manuelle et sensorielle ? Là, nous plongeons nos racines dans une tradition vivante et créative ; là, nous pénétrons à nouveau dans le domaine du merveilleux.

J'insisterai sur notre créativité châtrée, sur notre frustration et sur ce goût individualiste qui est ancré en nous et qui nous pousse à posséder une œuvre de collection, une pièce unique. Le stage artisanal nous offre à la fois la possibilité d'ouvrir des vannes fermées et de rentrer chez nous en emportant une œuvre produite par nos mains tout autant que par notre esprit. Voilà ce que n'offriront jamais des stages de ski, de voile, de bridge ou de tennis, qui, pourtant, ont leurs mérites.

MAURICE PERRIER.

*(Lire la suite page 12.)*

# ADRESSES A FAÇON

Les « homo faber » en puissance n'éprouvent aucune difficulté à trouver les centres, les fermes et les ateliers où des professionnels leur apprendront les techniques des métiers d'art. Les dépliants ronéotés ne manquent pas.

DEUX adresses à retenir pour ceux qui cherchent des renseignements à l'échelle nationale : Centre national des métiers d'art — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris, 260-56-58 ; et Maison des métiers d'art, 28, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 261-58-54.

● *Fibres.* — Le geste antique de la fileuse. L'art du rouet au cœur de la Chartreuse. 20 F l'heure, fournitures comprises. Mmes Vassal et Cloitre. Les Vassaux, 73670 Saint-Pierre-d'Entremont.

La découverte du métier à tisser et des points. Du dimanche soir au dimanche à midi. 440 F, hébergement et nourriture compris. Prix des matériaux en sus. Auberge de jeunesse, rue Henri-Dunant, 22500 Paimpol, tél. : (96) 20-83-60.

● *Bois.* — Apprendre le châtaignier, le ciseau et le rabot. Stages de cinq jours du lundi au vendredi, 450 F, hébergement et repas compris. Confort sommaire. M. Frémion, place de l'Eglise, Evriguet, 56490 Guilliers, tél. : (97) 22-82-20).

● *Peinture sur tissus.* — Toute l'année, stages de douze heures réparties sur quatre jours. A la demande. Trois personnes par stage. 440 F, comprenant l'encadrement, l'hébergement et les repas pendant quatre jours. Anne-Marie Barrat, rue de l'Eglise, Noyarey, 38360 Sassenage.

● *Vannerie.* — Les paysans artisans ardéchois apprennent à leurs hôtes à travailler l'osier et la paille de seigle. Stages de six jours. N'importe quand. Environ 600 F, y compris l'hébergement et la nourriture à la ferme. Les compagnons du Gerboul, place du marché, 07140 Les Vans, tél. : (75) 37-21-82.

● *Métal.* — Un bijou s'invente et se confectionne en six heures environ. Travail des métaux. 30 F les trois heures. Centre de vacances naturistes, Les Lauzons, Limans, 04300 Forcalquier, tél. : (92) 73-91-11, puis le 5 à Limans.

Des propositions de vacances, sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

La semaine dernière, l'archéologie ; aujourd'hui, l'artisanat ; la semaine prochaine, les cultures régionales.

## TISSAGE ET CÉRAMIQUE A VITROLLES

# Quinze stagiaires « ès métiers d'art »

*UNE poignée d'artisans résolus ont créé, en bordure des nouveaux quartiers de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), les centres de Font-Blanche, ensemble d'ateliers pluridisciplinaires d'expression plastique où sont organisés des stages de formation artisanale. Font-Blanche est commodément situé à 15 kilomètres de Marseille et bien desservi par les autoroutes A 7 et A 55, qui le met à proximité de Fos et d'Aix-en-Provence. Avec son allée de platanes, ses bâtiments longés par une rivière et dispersés parmi les arbres, cet ancien domaine agricole a du charme. Le centre de formation est appelé à jouer un rôle d'animation culturelle dans le cadre de la ville nouvelle.*

*A l'origine du projet, une rencontre : celle du groupe d'artisans et de l'EPAREB, établissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre.* « Tous, dans nos ateliers, nous avions été frappés par les demandes de stages que nous ne pouvions pas satisfaire, *déclare Jacqueline Jouve, céramiste à Aix.* L'idée nous est donc venue de donner aux stagiaires une partie de notre temps tout en restant des artistes ou des artisans professionnels. »

*Aussitôt dit, aussitôt fait. Les artisans n'hésitèrent pas à mettre la main à la pâte et à réaménager eux-mêmes leurs locaux en attendant les subventions. Le ministre du commerce et de l'artisanat, la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA), le Fonds d'intervention culturelle (FIC) et le conseil général des Bouches-du-Rhône participèrent notamment à l'opération aux côtés de la municipalité de Vitrolles qui se montra particulièrement compréhensive.*

*Aujourd'hui, Font-Blanche a été rénovée par l'architecte Jean-François Tchepitchian en fonction de sa nouvelle vocation.*

*Les bâtiments éclairés par des fenêtres en forme de boîte de verre et reliés entre eux par une passerelle couverte sont modernes et attrayants. A l'intérieur, les ateliers sont ouverts et communiquent les uns avec les autres. A Font-Blanche, la recherche n'est pas dissociée de l'application. C'est un principe fondamental auquel les artisans tiennent.*

### Des professionnels de toutes les couleurs

*Sept ateliers fonctionnent. Pendant l'année scolaire, les stages se déroulent selon un cycle long (sept à huit mois). Des stages courts de quinze jours sont organisés dès cet été. Dix thèmes — sensiblement les mêmes que ceux qui sont étudiés le reste de l'année — ont été retenus : terre, bois, métal, bijouterie, tissage, tapisserie, architecture, sculpture, modèle vivant, peinture à l'eau. Certains stages sont placés sous l'autorité d'un seul responsable. Antoine Frapolli dirige le travail du bois et Marcel Visse celui du métal. D'autres stages voient se succéder plusieurs professionnels dont certains viennent de l'étranger. On citera Gilles Jonemann, sculpteur, et Claude Pelletier, orfèvre, pour les bijoux, Annie Dufrane et Dolorès Handerchun, de l'école de Bâle, pour le tissage, Anne Terdjan et Daniel Gralin pour la tapisserie, Alfieri Gardone pour la sculpture, Marthon Descotes pour la peinture à l'eau, Max Sauze pour le modèle vivant et Setsuko Nagassawa, une Japonaise, pour l'initiation à la céramique.*

*Ces stages comprennent huit à quinze élèves au maximum et totalisent soixante-dix heures de cours par semaine. Il ne s'agit pas, précisons-le, de stages de loisirs. Ceux-ci s'adressent à des personnes de plus de dix-huit ans qui possèdent bien leur technique. Le prix de la quinzaine varie de 900 à 1 250 F. La nourriture (repas : 10 F) et l'hébergement (possibilités de camper) doivent être comptés en plus. Le futur candidat doit, en outre, savoir qu'un certain nombre d'organismes, comme le Promotat (Fonds d'assurance-formation), l'ASSEDIC et les comités d'entreprise des sociétés privées consentent des conditions et des bourses aux stages de formation.*

*Font-Blanche n'est pas uniquement dédié à l'artisanat. Le centre accueille le théâtre Risorius et les rencontres de musique méditerranéennes. Un vent... pluriculturel souffle sous les platanes.*

FLORENCE BRETON.

★ Ateliers pluridisciplinaires d'expression plastique. Centres Font-Blanche, 13127 Vitrolles. Tél. : (42) 02-89-48.

# L'ÉVASION AU BOUT DES DOIGTS

(Suite de la page 11.)

Nous avons pu créer notre vaisselle de tous les jours avec un peu de terre ou de métal, et nous avons la satisfaction de dresser une table, avec elle, pour nos amis. Ils pourront l'admirer, la critiquer, l'utiliser, savoir ce dont nous sommes capables ! Il y a une naïveté, une fraîcheur — que j'admire, — chez tout créateur, car il est un exhibitionniste qui a besoin de partager sa découverte. Cela peut être un morceau de tapisserie accroché au mur, une soie peinte, un cadeau que l'on offre, et qui sera fait d'un peu de matière dans laquelle on a transmis la vie : esprit et sensualité.

L'artisan qui nous reçoit n'est pas forcément un bon pédagogue, et réciproquement, un bon professeur n'est pas forcément un artiste, un créateur. Mais nous ne venons pas chercher un véritable enseignement. A formation nous préférons initiation.

Le groupe, constitué pour un temps bref ou long, est le fils du hasard : il peut être une réussite ou un échec. De toute manière, les souvenirs embelliront et l'expérience demeurera. D'autres stages suivront, pas forcément dans la même région, dans le même atelier. Au contraire, on voudra varier pour pouvoir mieux choisir où retourner ensuite. L'artisan qui reçoit doit comprendre le côté messianique de son hospitalité. Les *traces qu'il laisse n'apparaissent* pas sur-le-champ. Il sème mais ne récolte pas. C'est l'ensemble de l'artisanat qui s'enrichit d'un public de connaisseurs, de futurs collectionneurs. Certains se découvriront une vocation et trouveront la force de rompre avec leur vie professionnelle, avec leur passé. Ils y parviendront mieux et plus vite s'il s'agit d'un couple trouvant là une raison supplémentaire d'aimer, de s'aimer.

Le stage artisanal est donc bénéfique pour *tous* : pour les régions qui savent cultiver l'originalité de leurs richesses, pour le tourisme, bien sûr, pour les stagiaires et pour les artisans. La société, remise en question, connaîtra moins de malades, car il y a un aspect cure thérapeutique non négligeable dans toute possibilité d'évasion et d'expression.

MAURICE PERRIER.

● *Au pays du vaudou, des aradas et des mandingues.* — Les Caraïbes : un nom pour faire rêver... Du 15 au 26 octobre, sous le patronage de l'Association France-Haïti, le département Présences et rencontres de l'OCCAJ organise un voyage à Haïti. Un voyage de découverte : on visitera Port-au-Prince, Petionville, Jacmel et bien d'autres lieux. Mais on rencontrera aussi des personnalités locales, et on parlera peinture, médecine, écologie, musique, religions et coutumes.

★ OCCAJ : 9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. : 296-15-02. (Prix par personne, à partir de 4 880 F en demi-pension.)



# Hippisme

## Début de la colonisation

ENCORE une écurie qui disparaît : Guy Weisweiller, dont la casaque fut naguère portée par d'excellents chevaux, comme *Le Fabuleux, Esso, Chaparral, Hallez, Bon Ami, Dragoon*, a décidé de vendre la totalité de son effectif. Ses quinze chevaux (dont *Acfa*, qui participait à la course au tiercé, *dimanche passé) passeront en vente* à Deauville, le 29 août. Où va-t-on, si même le pétrole renonce (Guy Weisweiller est avec son frère Alec — propriétaire du champion de trot *Eleazar* — l'un des principaux actionnaires français d'un groupe pétrolier international) ?

Où va-t-on, en effet ? Certes, la saison incite toujours au scepticisme et à l'inquiétude. C'est celle où les éleveurs vont jouer à quitte ou double, en quelques minutes, une année d'investissements, sous la tribune du commissaire-priseur de Deauville. Que la pluie choisisse la mauvaise heure et que les acheteurs sur lesquels on comptait restent frileusement à l'hôtel ; qu'une menace de manipulation monétaire, à des milliers de kilomètres, renfrogne une partie de la clientèle ; que le poulain sur lequel on tablait en premier pour assurer la recette se torde un boulet dans le van qui l'amène du haras, et c'est toute une année d'efforts qui se trouve ruinée. On comprend que ceux qui sont soumis à une telle loterie éprouvent quelque anxiété, qui se communique à tout le petit monde de l'enclosure. Mais jamais l'anxiété n'a été aussi justifiée que cette année : la démission de l'écurie Weisweiller en donne une nouvelle preuve, après le krach de l'écurie Boussac et la disparition de cinquante autres casaques moins notoires. Qui peut encore — et, surtout, qui pourra, à l'avenir — faire courir au galop, par conséquent acheter des chevaux, quand toutes les évolutions sociales vont vers un nivellement des fortunes, déjà largement esquissé au sommet ? Les listes de partants suggèrent la réponse : sur les seize concurrents des deux principales courses du dernier week-end — le Prix de Minerve et le prix Robert-Papin, — neuf portaient des casaques de propriétaires étrangers. Un phé*nomène de colonisation de nos* courses de galop par des propriétaires échappant aux nivellements sociaux français — et notamment à nos arasements fiscaux — se réalise.

### O.P.A. de l'Aga Khan

Il n'est plus évitable : seule, cette colonisation maintient le nombre des partants à un niveau encore possible et évite un chômage massif dans les centres d'entraînement.

La réalisation des O.P.A. de l'Aga Khan sur deux des plus prestigieuses écuries françaises — celles de feu François Dupré et de Marcel Boussac — participe de l'évolution : l'Aga Khan bénéficie du statut diplomatique, donc d'un régime particulièrement privilégié.

*Plus nombreux au départ, les propriétaires étrangers le sont aussi à* l'arrivée : le prix de Minerve est revenu à une fille de *Herbager, I Will Follow*, appartenant à l'Anglais Alan Clore, et le prix Robert-Papin, à *Pitasia*, également propriété d'un Anglais, Sir D. Clague. Ce prix Robert-Papin, première course de groupe I pour les « deux ans », n'a pas paru, cette année, réunir de futures gloires du turf : ainsi, le troisième, à moins de deux longueurs de la gagnante, *Some Guy*, courait, voilà quelques semaines encore, à réclamer. On a le droit de miser davantage, pour l'avenir, sur le gagnant du prix de Vineuil, un fils de *Lyphard, Mogami*. Il appartient à un Japonais, T. Wada.

LOUIS DÉNIEL.

# Plaisirs de la table

## CARTES POSTALES

EN vacances, arrive toujours l'heure de la « carte postale corvée ». Celle où l'on signe, pour les amis et les autres, sous l'inévitable « joli pays, beau temps » de façon si illisible que le correspondant se demande longtemps qui peut bien lui envoyer l'inutile message. Eh bien non ! Ne pensez qu'aux amis chers, et plutôt qu'un échantillon de votre graphisme, envoyez-leur un souvenir gourmand. Il y a toujours, partout, une spécialité de douceurie et un excellent frabricant pour les expédier.

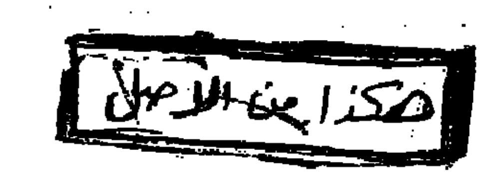
Bien sûr, vous connaissez (et vos correspondants connaissent) les calissons d'Aix, le nougat de Montélimar, les pralines de Montargis, les bêtises de Cambrai. Cela leur fera plaisir quand même d'en recevoir. Mais surtout, il y a les autres, toutes les autres, moins connues. La liste ci-jointe — incomplète — en témoigne : bergamotes de Nancy, bûchettes de Langres, brindinettes de Douai, sottises de Lille et de Valenciennes ; chiques de Caen, berlingots et rigolettes de Nantes, cotignac d'Orléans, négus de Nevers, cerisettes de Cosne ; boutons d'or de Decize, forestines de Bourges, macarons de Lusignan, marguerites d'Angoulême, nênes de Saint-Affrique ; niniches de Bordeaux, berlingots de Cauteret, croquignolles de Navarrenx, biscotins et rousquilles de Perpignan ; galichoux de Montpellier, minervas de Nîmes, gimblettes d'Albi, bûchettes de Sens, corniottes de Chagny ; pistoles de Digne, roncins aux cerises de Montbéliard, sablés de Noirétable ; sucre d'orge d'Evian, biscotins d'Aix, bises à la menthe de Vienne, etc.

LA REYNIÈRE.

● *Incorrigibles, nos gouvernants !* Est-il vrai que le ministère de l'agriculture serait sur le point d'autoriser la chaptalisation des vins du Midi ? Mme Veil devrait bien convaincre son collègue Méhaignerie que le sucre de betterave est, dans le vin, un poison !

● *Un restaurateur de Genève raconte partout* que Jaloux, l'adjoint de Paul Bocuse, va s'installer chez lui. Aussitôt la presse helvétique s'est emparée de la nouvelle et on jase beaucoup entre Rhône et Lac. *Mais Genève, qui a déjà son plein* de chefs exportés, peut se rassurer. Jaloux reste à Collonges au *Mont d'Or*.





# Jeux

## échecs N° 773

### LA CIBLE

(Championnat de première ligne de l'U.R.S.S., 1978)
Blancs : Tchikovani
Noirs : Polugaievsky
Défense sicilienne

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç5 | | 22. Cç2 (j) | T×f3!! |
| 2. ç3 (a) | Cf6 (b) | | 23. g×f3 (k) | C×é5 |
| 3. é5 | Cd5 | | 24. Ff4 | Fd6 |
| 4. d4 | ç×d4 | | 25. F×é5 | F×é5 |
| 5. Cf3 | Cç6 | | 26. Td1 (l) | T×d1 |
| 6. ç×d4 | d6 | | 27. T×d1 | D×ç2 |
| 7. Fç4 (c) | é6 (d) | | 28. Td8+ | Rg7 |
| 8. 0-0 | Fé7 (é) | | 29. Dg5 (m) | Fh2+!! (n) |
| 9. Dé2 | 0-0 | | 30. Rg2 (o) | h6 |
| 10. Ca3 (f) | a6 | | 31. Dé7 (p) | Fç7 ! |
| 11. Fd3 | b5 | | 32. Df8+ | Rf6 |
| 12. Dé4 | g6 | | 33. Dh8+ | Rg5 |
| 13. Fh6 | Té8 | | 34. Té4 | Df5! (q) |
| 14. Ta-d1 (g) | Fb7 | | 35. Rf1 | F×f3! (r) |
| 15. Dg4 | d×é5 | | 36. Ré1 | Db1+ |
| 16. d×é5 | Dç7 | | 37. Rd2 | D×b2+ |
| 17. Td-é1 (h) | Ta-d8 | | 38. Rd3 | Fé2+ |
| 18. b4 | Cd-b4 | | 39. Ré3 | Ff4+ |
| 19. Fé4 | Cd3 (i) | | 40. T×f4 | D×h2 |
| 20. F×d3 | T×d3 | | 41. abandon (s) | |
| 21. h5 | Té-d8 | | | |

NOTES

a) Une variante à la mode mais déjà jouée en 1889 dans une partie Alapin-Tarrasch.

b) Après 2..., d5 ; 3. é×d5, D×d5 ; 4. d4, Cç6 ; 5. Cf3, Fg4 ; 6. Fé2, ç×d4 ; 7. ç×d4, é6 ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. Cç3, Da5 ; 10. h3, Fh5 ; 11. a3 les Blancs ont un jeu actif. Par exemple, 11..., Td8 ; 12. g4, Fg6 ; 13. b4!, F×b4 ; 14. a×b4, D×a1 ; 15. Db3, T×d4 ; 16. Fa3, Fç2 ; 17. D×ç2, D×a3 ; 18. Cb5! avec gain (Capablanca-Czerniak, 1939). Le coup du texte provoque l'avance du pion central ennemi afin de mieux l'éliminer, comme cela se passe dans la défense Alekhine (1. é4, Cf6).

c) 7. Cç3 est probablement plus énergique. Par exemple, 7..., C×ç3 ; 8. b×ç3, é6 ; 9. é×d6, F×d6 ; 10. Fd3, Da5 ; 11. Fd2, 0-0 ; 12. 0-0, é5 ; 13. Tb1, Dç7 ; 14. Té1, é×d4 ; 15. ç×d4, g6 ; 16. d5, Cé5 (Adamsky-Antoschin, 1964).

d) Ou 7..., Cb6 ; 8. Fb5, Fd7 ; 9. é×d6, é6 ; 10. Fg5, Db8 ; 11. Cç3, F×d6 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. Té1, a6 ; 14. Fd3, Cb4 ; 15. Fé4, h6 ; 16. a3, Cb-d5 avec des chances égales (Bannik-Polugaievsky, Riga, 1958).

é) Meilleur que 8..., Cb6 ; 9. Fb3, d5 ; 10. Cç3, Fé7 ; 11. Cé2, Fd7 ; 12. Cf4! (Matulovic-Kozomara, championnat de Yougoslavie, 1957).

f) Une excentricité douteuse, inférieure à 10. Cç3, C×ç3 ; 11. b×ç3.

g) Si les Blancs avaient développé normalement leur C-D sur ç3, leur position d'attaque sur le R noir serait plus forte (après 10. C×ç3, C×ç3 ; 11. b×ç3, d×é5 ; 12. d×é5, b6 ; 13. Dé4, Fb7 ; 14. Fd3, g6 ; 15 Fh6, Té8 ; 16. Ta-d1, Dç7 ; 17. Df4 (Gassanov-Proworotski), championnat d'Azerbaïdjan, 1964). Ici la sortie de la T-D sur d1 ne sert pas le plan Dg-4-h4-h5-h×g6.

h) Conséquence de l'inexactitude du quatorzième coup.

i) Le pion avancé devient la cible des Noirs.

j) Cette remise en jeu du C-D interdit l'entrée 22..., Cd4 mais permet aux Noirs de faire sauter le pion avancé grâce à un beau sacrifice de qualité.

k) Si 23. D×f3, Cd4 gagnant une pièce.

l) Jouant le tout pour le tout puisque 26. Cé3 conduirait à une rapide débâcle après 26..., Td4.

m) Menaçant 30. h6 mat et 30. D×f6+.

n) Si 29..., f6 ; 30. Td7+, Rg8 ; 31. Dg4! (et non 31. Dh6 à cause de 31..., Fh2+ ; 32. Rg2, F×f3+ ; 33. R×f3, Dç6+ et 34..., D×d7). L'échec du F sur h2 n'a rien de défensif.

o) Si 30. R×h2, D×f2+ ; 31. Rh3 (si 31. Dg2, Dh4+ et 32..., D×d8), D×f3+ ; 32. Rh2, Dh1+ ; 33. Rg3, Dg2+ ; 34. Rh4 (ou 34. Rf4, Df3+ ; 35. Ré5, f6+), Dh2+ ; 35. Rg4, f5+.

p) Menaçant deux P et le R.

q) Pare 35. Tg4+ et menace mat par 35..., D×f3+, etc.

r) Menace mat sur b1.

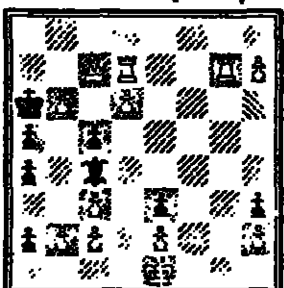
s) Si 41. R×é2, Dé5+ suivi de D×f4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 772
V. DOGLOV, 1978

(Blancs : Ra3, Tç1, Cg2, Pg6. Noirs : Rh5, Té4, Cç5.)

1. g7, Ta4+ ; 2. Rb2, Cd3+ ; 3. Rb3, Ta8 ; 4. Th1+, Rg6 ; 5. Th8, Cç1+ (si 5..., Cç5+ ; 6. Rb2, Cd3+ ; 7. Rb1) ; 6. Rb4 ! (et non 6. Rç4 ?, Ta4+ ; 7. Rb5, R×g7), Ca2+ ; 7. Rb5, Cç3+ ; 8. Rb6, Ca4+ ; 9 h. Rb7 et les Blancs gagnent.

V. BRON (1978)



BLANCS (12) : Ré1, Dç7, Td7 et g7, Pb2, ç2, ç3, b6, d6, é2, h2 et h7.
NOIRS (8) : Ra6, Fç4, Pa2, a4, a5, ç5, é3 et h3.
*Les Blancs jouent et gagnent*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 770

### LE SAUVETAGE DE CÉSAR

La meilleure façon de sauver un roi sec est de ne pas dévoiler où il se trouve, mais cette vérité de La Palice n'est pas toujours évidente, comme le prouve cette donne jouée au cours des demi-finales de la sélection américaine de 1974. Mettez-vous en Est à la place de Sontag, qui ne voyait que son jeu et celui du mort en Nord.

Nord : ♠ 10 4 2 ♥ A V 10 ♦ A 8 7 ♣ V 9 8 7
Ouest : ♠ A V 9 8 6 5 ♥ D 8 3 2 ♦ 4 2 ♣ 10
Est : ♠ R D 7 ♥ 9 7 ♦ R ♣ A R D 6 5 3 2
Sud : ♠ 3 ♥ R 6 5 4 ♦ D V 10 9 6 5 3 ♣ 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Hamman | Welch | Wolff | Sontag |
| passe | passe | passe | 1 ♣ |
| 4 ♦ | 4 ♠ | 5 ♦ | passe |
| passe | contre | passe | passe... |

Ouest ayant entamé le 10 de trèfle pour le valet, la dame et le 4 de trèfle, *comment Sontag, en Est, a-t-il ensuite joué pour essayer de faire chuter CINQ CARREAUX ?*

*Réponse :*

Sud, qui avait passé d'entrée, devait avoir sept carreaux par dame valet, avec, sans doute, quatre cœurs par un gros honneur (la présence d'un solide soutien dans une majeure l'ayant peut-être empêché d'ouvrir de « 3 ♦ »). Il suffisait donc que le déclarant puisse capturer le roi de carreau sec et l'honneur à cœur d'Ouest pour réussir le contrat. Comment éviter ce danger ? *En ne mettant pas le déclarant en surcoupe* à trèfle !

Après la première levée à trèfle, Sontag joua le roi de pique et *continua pique*. Le déclarant, Bob Hamman, coupa et... il fit l'impasse à carreau qui échoua. Il rata ensuite l'impasse à cœur et perdit deux levées (300). Cette chute n'était d'ailleurs pas trop grave, car, *à l'autre table, les Canadiens Kehela et Murray avaient gagné « 4 ♠ » en Est-Ouest.*

Voici le déroulement du coup dans l'autre demi-finale :

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Beery | Katz | Pav. | Cohen |
| passe | passe | passe | 1 ♣ |
| 3 ♦ | 3 ♠ | 4 ♦ | 4 ♠ |
| 5 ♦ | contre | passe | passe... |

Même entame du 10 de trèfle, mais Cohen, en Est, à la seconde levée rejoua trèfle (dans l'espoir qu'Ouest aurait peut-être le valet d'atout). Sud coupa avec le 5 de carreau *qu'Ouest ne put surcouper*. Le déclarant tira alors l'as de carreau en tête, et il fit ensuite l'impasse à cœur du bon côté afin de réussir une de mieux!

### DÉLICAT RATTRAPAGE

Quand il y a eu un faux pas dans les annonces, une bonne technique dans le jeu de la carte peut rattraper la situation, comme dans cette donne du match entre la France et l'Italie.

Nord : ♠ 9 8 5 4 ♥ V 8 ♦ A 9 7 6 ♣ D V 8
Ouest : ♠ V 7 ♥ 10 6 2 ♦ R V 8 4 2 ♣ 5 3 2
Est : ♠ A D 3 ♥ A 5 4 3 ♦ D 10 5 ♣ R 10 7
Sud : ♠ R 10 6 2 ♥ R D 9 7 ♦ 3 ♣ A 9 6 4

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| — | passe | 1 ♣ | 2 ♣! |
| passe | 3 ♣! | passe | 3 ♥ |
| passe | 4 ♣! | passe | 4 ♠... |

Ouest entama le 2 de trèfle pour le valet du mort couvert par le roi et pris par l'as de Sud qui joua aussitôt le 7 de cœur. Est prit le valet du mort avec l'as et il contre-attaqua la dame de carreau. L'as de carreau fit la levée et le déclarant joua le 4 de pique du mort, Est ayant fourni le 3. *Comment Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Ces enchères ont paru inexplicables aux spectateurs. Pour Sud, le cue bid à « 2 ♣ » indiquait un tricolore avec, en principe, une courte à trèfle. Mais Nord avait oublié cette convention, et il pensait que Sud avait une longue couleur à trèfle. Finalement, sur « 4 ♠ », il comprit que quelque chose ne tournait pas rond et il passa...

*A l'autre table*, N.-S. avaient joué « 1 SA » et marqué 120.

PHILIPPE BRUGNON.

## dames N° 73

### UNE COMBATTANTE SUBTILE

Championnat féminin des Pays-Bas, 1978
Blancs : P. POLMAN
Noirs : C. BUTTER
Ouverture : BARTELING

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1. 33-28 | 18-22 | | 27. 42-38 | 18-23 |
| 2. 31-27 (a) | 22×33 | | 28. 39-34 | 14-19 |
| 3. 39×28 | 19-23 (b) | | 29. 34-29 | 23×34 (q) |
| 4. 28×19 | 14×23 | | 30. 40×29 | 19×30 |
| 5. 44-39 | 10-14 | | 31. 35×24 | 13-19 |
| 6. 49-44 | 5-10 | | 32. 24×13 | 9×18 |
| 7. 39-33 | 12-18 | | 33. 38-33 | 3-9 |
| 8. 34-30 | 20-25 | | 34. 45-40 | 9-13 |
| 9. 40-34 | 7-12 (c) | | 35. 48-43 | 13-19 |
| 10. 34-29 (d) | 25×34 (e) | | 36. 40-34 | 19-23 (r) |
| 11. 29×40 | 17-21 | | 37. 29-24 (s) | 23-28 |
| 12. 37-31 | 21-26 (f) | | 38. 33-29 | 2-8 |
| 13. 41-37 | 12-17 (g) | | 39. 37-32 ! (t) | 27×49 |
| 14. 27-21 (h) | 16×27 | | 40. 47-41 | 26×37 |
| 15. 32×12 | 8×17 | | 41. 41×3 ! | 49-43 (u) |
| 16. 44-39 (i) | 17-22 (j) | | 42. 24-20 !! (v) | 43×14 (w) |
| 17. 33-28 (k) | 23×34 | | 43. 3×25 | 4-10 |
| 18. 40×29 | 11-17 | | 44. 25-39 (x) | 22-27 |
| 19. 45-40 | 17-21 (l) | | 45. 39-28 | 15-20 |
| 20. 50-45 | 6-11 (m) | | 46. 28×5 | 1-7 |
| 21. 39-33 | 11-16 | | 47. 46-41 | 7-11 |
| 22. 29-24 | 16-20 | | 48. 5-19 | 11-16 |
| 23. 43-39 | 20×29 | | 49. 41-37 | 16-21 |
| 24. 33×24 | 19-14 | | 50. 37-31 | 20-24 |
| 25. 38-32 (n) | 21-27 ! (o) | | 51. 29×20 | Abandon |
| 26. 32×21 | 16×27 ! (p) | | | |

NOTES

a) Comme dans la variante VOS, mais la suite est différente.

b) Pour développer l'aile gauche et exercer une pression sur l'aile gauche de l'adversaire, qui ne peut encore occuper le centre.

c) Menace de (23-28) 33×22 (17×28) 32×23 (18×49) N+.

d) Dans les débuts classiques, il est, en général, opportun de perdre des temps pour se regrouper.

e) Meilleur que (23×34) qui laisserait un pion faible à 25.

f) Pour parer 31-26 qui pourrait être suivi soit de l'enchaînement de l'aile droite adverse si les Noirs ferment le jeu par (11-17) ou par (12-17), soit du développement de l'aile gauche des Blancs : 26×17 (11×31) 36×27, puis 41-37, 46-41, etc.

g) Meilleur que (11-17) 27-21 (16×27) 31×11 (6×17), et les Blancs pourraient alors développer sans difficulté leur aile gauche.

h) Presque forcé pour écarter le redoutable risque de blocage de l'aile gauche après (17-21).

i) Interdit (13-19) à cause de 37-32 (26×28) 33×24 B+1.

j) La stratégie des Noirs consiste à accroître la pression sur l'aile gauche de l'adversaire qui, autre handicap, ne peut occuper le centre.

k) A cette stratégie, les Blancs vont opposer un jeu de flanc [l'occupation de la case 28 ne sera, dès lors, plus recherchée].

l) Sur (14-19 ?), coup de dame après rafle de quatre pions par 27-32 (26×28) 29-23 (18×29) 39-33 (28×39) 43×5 ! B+, les Noirs ne disposant pas de crochet pour capturer la dame.

m) (14-19 ?) est toujours interdit.

n) Sans crainte de (14-20) 39-34 (20×29) 34×12.

o) Pour accentuer encore la pression sur l'aile gauche. A noter que les effets de cette stratégie seraient réduits à néant si (22-27 ?) 31×22 (18×38) 42×33 et les Blancs auraient une totale liberté de mouvement.

p) Après ce pionnage très dynamique, on constate que trois pions noirs [pions à 22, 26 et 27] peuvent immobiliser quatre pions adverses [pions à 31, 36, 37 et 46].

q) Et non (19×30) car 29×18, etc. B+1.

r) Ou, avant cette occupation du centre, (1-7) et si 43-39 (7-12) 47-42 (19-23 !) maintenant avec avantage positionnel aux Noirs.

s) Interdit (2-8 ?) ou (4-9 ?) à cause de 34-29 (23×34) 33-28 (22×33) 31×2 [ou 31×4] et si (33-39) 2-11 (39-48; 11-44 (48×31) 36×27 B+.

t) Première subtilité tactique : il s'agit d'une application du thème du coup de la trappe.

u) Le coup juste était (49-35) car si 34-30 (35-40) nulle probable.

v) Seconde subtilité, mais encore plus inattendue que la première à partir de laquelle [au trente-neuvième temps donc] les Blancs avaient, bien sûr, envisagé cette finesse.

w) Si (15 × 33) . 3 - 25 (43 × 30) 25×17 !...+.

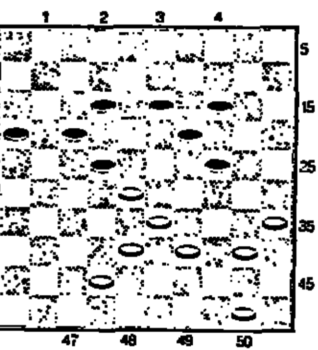
x) Les Blancs peuvent, dès lors, obtenir le gain de plusieurs façons.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 72

[Noirs : une dame à 25 et un pion à 29 — Blancs : un pion à 24, une dame à 26 et une dame à 33] : 33-28 (29×20) 26-48 !! + car si (20-24) 28-39 (25 × 43) 48 × 19... (thème du coup du blocage).

PROBLÈME

H. HOOGLAND
1911



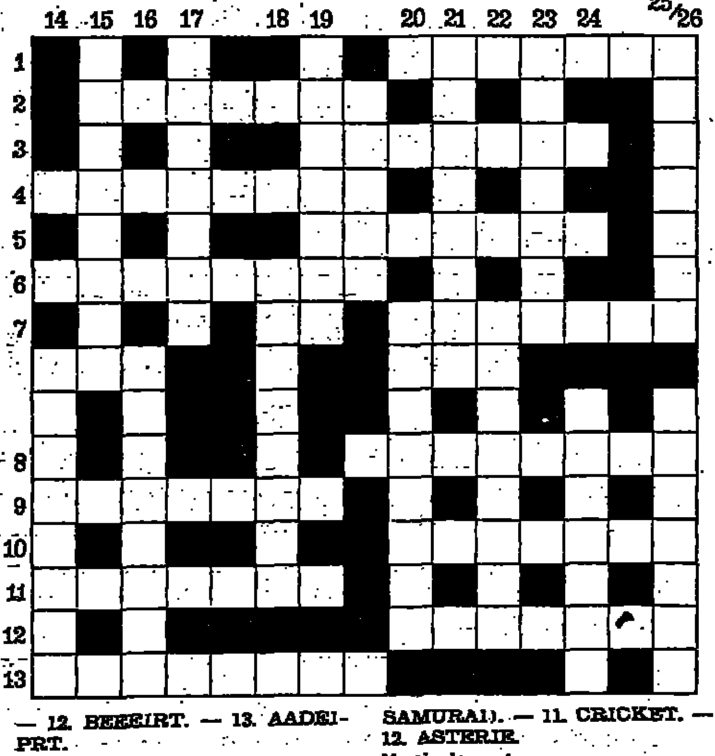
*Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps.*

JEAN CHAZE.

## les grilles du week-end

### ANA-CROISÉS (*)

N° 5



*Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre, mais toutefois aucune indication n'est donnée pour les mots de moins de sept lettres. Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille, dans les deux sens. La solution de ce problème, qui figurera avec le prochain, comportera les mots qu'il fallait trouver, et, entre parenthèses, leurs anagrammes s'il en existe.*

*NOTA. — Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du* Petit Larousse Illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

**Horizontalement**

1. BCILOOR. — 2. EELRSTY. — 3. EGINOSV. — 4. ABDLORRU. — 5. ABEEIOR. — 6. AACEGILL. — 7. AABERTT. — 8. EEILLRTT. — 9. DEEIPRS. — 10. AEINRTU. — 11. AEINRTT. — 12. BEEEIRT. — 13. AADEIPRT.

**Verticalement**

14. AADEGINR. — 15. AEILOPRT. — 16. AAELPRST. — 17. ABCELMY. — 18. AAABIRST. — 19. AEEGRSV. — 20. BEEILLTT. — 21. AEGILNOR. — 22. EEEQRRSU. — 23. ACEIPRR. — 24. AEFITTT. — 25. EEIINPX. — 26. DEEEEJT.

(*) Jeu déposé.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 4

**Horizontalement**

1. CARACOLE (ACCOLERA). — 2. HARCELE (LECHERA, RELACHE). — 3. MENTORS (METRONS, MONSTRE, MONTRES). — 4. LAPEREAU (EPAULERA). — 5. GOYAVES (VOYAGES). — 6. AHANERA. — 7. ETALONNE (TALONNEE). — 8. BIZUTES. — 9. MENSUELS. — 10. AMURAIS (AMUIRAS, SAMURAI). — 11. CRICKET. — 12. ASTERIE.

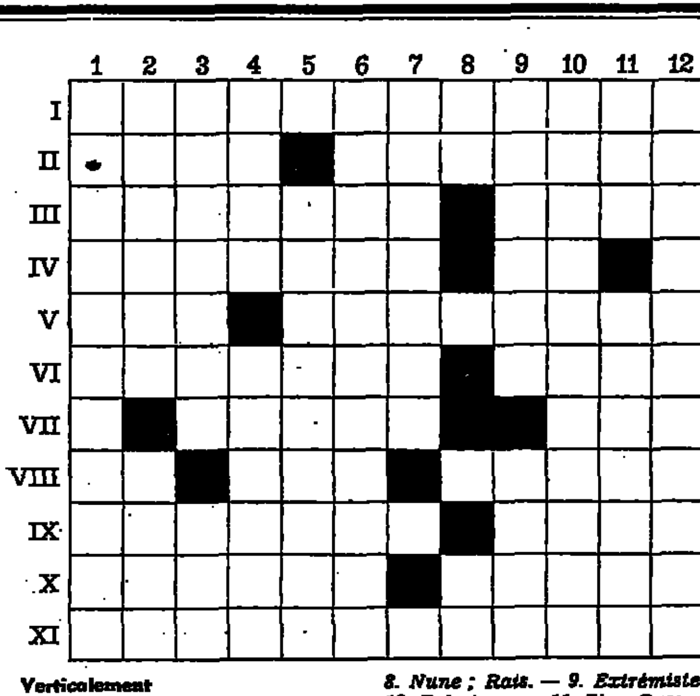
**Verticalement**

13. CAMELOT (COMTALE, COLMATE). — 14. ATHEISME (HEMATIES). — 15. RENFLES. — 16. NOUURES. — 17. CROUPIERE. — 18. SERINGA (ARGIENS, ENGRAIS, GARNIES, GRAINES, GRENAIS, IGNARES, INGERAS, REGAINS, REGNAIS, RESIGNA, SAIGNER, SIGNERA, SINGERA). — 19. AGRESTES (GEASTERS, TRESSAGE). — 20. PRAGUOIS (GROUPAIS). — 21. TUILERIE (RITUELLE, TEILLEUR, TULLIERE). — 22. ŒUVRAT (VOUTERA). — 23. VIORNES (RENVOIS, REVIONS, VERSION). — 24. RELAIENT (INALTERE, RALENTIE). — 25. EBENISTE.

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

### MOTS CROISÉS

GRILLE N° 5



**Horizontalement**

*I. M'appartient. — II. C'est bien embêtant. A l'œil. — III. Les dieux, les déesses et leurs satellites n'avaient pas de secrets pour lui ; Installée. — IV. Loua ou marqua quelque restriction ; Son premier fête une ablation. — V. Extrait ; Marchaient sans moteur ou faisaient tourner les moteurs. — VI. S'applique plus noblement à la crainte de Dieu qu'à l'estime des hommes. Ne lui demandons pas de se mettre en quatre. — VII. Subtils mais criards ; Chef d'une illustre famille. — VIII. Droit en France, hésitant en Angleterre ; Direct en France, hésitant en Angleterre ; Interviendra. — IX. Les histoires sont comme ça ; En général. — X. Auguste adopté par Auguste ; Bon faiseur. — XI. Adjurent Folleville.*

**Verticalement**

*1. Pieusement pléonastique. — 2. Australien ; Quelle déception quand on y reste. — 3. Fera réagir un acteur ; En ribambelle. — 4. Comme une vie ; Améliorer le béton. — 5. Rigolera. — 6. Tournées. — 7. Elles sont comme le 2 du VI. — 8. Un peu en colère ; Un peu peu. — 9. Tentait ; Manière bien disparate. — 10. Partent de la capitale pour Chateaubriand. — 11. Beaucoup ; Ne cicatrise pas, pourtant, les plaies d'argent. — 12. Des campagnes parfois bruyantes.*

SOLUTION DE LA GRILLE N° 4

**Horizontalement**

*I. — Simultanéisme. — II. Tourteaux ; Tét. — III. Te ; Montreur. — IV. Rai ; Lô ; Ere ; Go. — V. Enliais · Eboli. — VI. Ocarina ; Muret. — VII. Tries ; Critère. — VIII. Yes ; Stratèges. — IX. Pu ; Délaierons. — X. Etourdissante.*

**Verticalement**

*1. Stéréotype. — 2. Io ; Ancrent. — 3. Mutilais. — 4. Ure ; Ire ; Du. — 5. Lt ; Laisser. — 6. Temoin ; Tid ; 7. Aao ; Sacrat. — 8. Nune ; Rais. — 9. Extrémistes. 10. Rebutera. — 11. St ; Oregon. — 12. Meuglèrent. — 13. Etroitesse.*

FRANÇOIS DORLET.

## Philatélie N° 1547

FRANCE : retrait de timbres

Onze timbres-poste, dont certains en service depuis de très nombreuses années, seront retirés de la vente des guichets des bureaux de poste et de ceux des guichets « philatéliques » (1), le 4 août :

0,01 F, blason de Niort ; émis les 25/27 janvier 1964 ;
0,02 F ; blason de Guéret ; émis les 25/27 janvier 1964 ;
0,05 F, blason d'Auch ; émis les 22/24 janvier 1966 ;
0,10 F, blason de Troyes ; émis les 12/14 janvier 1963 ;
0,15 F, blason de Nevers ; émis les 21/23 juillet 1962 ;
0,80 F Conseil économique et social ; émis les 22/24 octobre 1977 ;
1,10 F, Jeune chambre économique : émis les 18/20 juin 1977 ;
1,00 F + 0,20 F, Charles Gros : émis les 3/5 décembre 1977 ;
1,20 F, Saint-Pol-de-Léon ; émis les 18/20 janvier 1975 ;
1,40 F, Meilleurs ouvriers de France ; émis les 1er/3 octobre 1977 ;
3,20 F, Champagne Ardennes (régions) ; émis les 16/18 avril 1977.

(1) Voir *le Monde* du 3 juin 1978.

Catalogue paru

× « Cérès 1979 ». — Cette 37e édition comporte deux volumes, et 736 pages. L'un, avec des 3 400 reproductions en couleurs, cote tous les timbres de France, les C.F.A., Europe et les Nations unies ; l'autre, en noir, regroupe les anciennes colonies françaises, Andorre, Monaco, Sarre, zone d'occupation en Allemagne et les T.O.M. — Prix 38 F. (sur place) chez tous les négociants ou 25, rue du Louvre, Paris-1er.

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde

# culture

## Festivals

### Journal d'Avignon

## Le meilleur, c'est le public

*La veille de mon départ, le ciel est triste. Les bruits de la fête s'étirent comme sur une bande magnétique fatiguée. Des gens qui, normalement, luttent contre l'esprit de compétition — petit-bourgeois et réactionnaire, — vous demandent à brûle-pourpoint* « qui a été le meilleur ». *Les serveurs des terrasses rassemblent leurs dernières forces, les pastis s'accumulent au long de bilans de plus en plus pâteux et amers. On n'échappe pas à la manie du bilan, machinal comme une formule de politesse en guise d'au revoir.*

*Paul Puaux, directeur du Festival d'Avignon, a renoncé à la rituelle conférence de presse finale, et distille ses indices de satisfaction aux journalistes les uns après les autres. Personne ne s'attend qu'il déclare* « rien ne va plus ». *Il aurait tort ; pour ma part, j'ai trouvé le programme-in équilibré, intéressant même dans ses tentatives ratées. Exemple : les erreurs de Claude Regy pour* le Nom d'Œdipe *ne sont plus à faire. J'espère que la Cour d'honneur verra d'autres opéras contemporains. Paul Puaux approuve et ne s'engage pas. Il n'a pas encore, dit-il, de projets précis. J'ai cru comprendre qu'il regarde en direction d'Ariane Mnouchkine. Il apprécie le soin qu'elle a du public. Si elle acceptait de prendre en main cette Cour redoutée, ce serait avec joie, mais ce sera à son heure à elle.*

*Le Festival, c'est le public qui le fait.* « Il est de mieux en mieux, *affirme Paul Puaux,* en qualité et en quantité. » *Je ne suis pas sûr que ce dernier point soit exact. Enfin, la Cour a fait le plein après le 14 juillet, et pour les Molière-Vitez aux Carmes, c'était le délire. Le système des quatre premières consécutives a porté tort à Théâtre Ouvert :* « Les gens restent entre cinq jours et une semaine. Ils vont quatre fois aux Carmes, une fois à la Cour... » *Telle est du moins l'analyse de Lucien Attoun. Je crois aussi que les salles fermées ont pâti de la chaleur. On a assisté à quelques évanouissements, salle Benoît XII, le Chêne Noir a fait en moyenne 105 % de sa jauge au lieu de 110 %, les Pénitents Blancs ont refusé moins de monde que d'habitude.*

*Ils sont, avec Théâtre ouvert, le centre permanent de découvertes où chacun — auteurs, metteurs en scène, acteurs, spectateurs — prend ses risques. A la cellule de création, les Québécois ont fait un travail passionnant. Le Gueuloir a été bon. A vrai dire, je ne l'ai pas suivi, mais je me suis renseignée auprès de Dominique Nores, qui veille sur les auteurs, assiste à toutes les lectures, établit des fiches, mène les débats. Sur onze pièces — retenues sans sélection, par ordre d'inscription, — quatre ont intéressé pour leur manière de créer une atmosphères, ou de déblayer les mythes, ou de traiter des difficultés à vivre ensemble à travers des réactions individuelles.*

*Le Festival étant équilibré, il faut un désastre — et il est de taille, — c'est le* « off » *tout entier. Les quelques bons spectacles qui surnagent — d'ailleurs reconnus par le public — ne compensent pas, ne justifient pas la surenchère désespérée du n'importe quoi, n'importe où, à n'importe quelle heure, à n'importe quel prix, avec, au bout, les dettes. Le manque d'argent est terrible, mais n'explique pas tout de cette fuite en avant suicidaire, où se lancent des jeunes gens dont on ne voit même pas ce qu'ils attendent du théâtre. Il ne suffit pas d'être pauvre pour être intéressant. Les gitans qui vendent de la lavande ou gratouillent insolemment de la guitare ont plus de dignité que le* « off » *et ses parades, pathétiques comme des radio-crochets.*

« Que pouvons-nous faire ? *interroge Paul Puaux.* Ce n'est pas à nous de sélectionner. Ils doivent prendre leurs responsabilités... » *Le* « off » *concentre et caricature la situation du théâtre appelé* « jeune ». *Il aurait son utilité si les troupes en profitaient pour chercher sérieusement — ensemble — dans quels termes poser leurs problèmes, sans se gargariser de pleurs et d'utopies... et me voilà, moi aussi, en pleine utopie.*

COLETTE GODARD.

## Rock français à Lyon

Les festivals de rock ont souvent été voués à l'échec en France : organisateurs amateurs ou malhonnêtes, affiches mensongères, interdictions préfectorales, défection des groupes ou du public, nombreux sont ceux qui se sont cassé les reins en essayant de « refaire Woodstock ». Depuis 1969, le rêve s'est peu à peu éteint, et les illusions se sont dissipées. Il faut, pour réussir ce genre d'événements, beaucoup de discipline, de moyens, une organisation parfaite ; les précédents sont quasi inexistants. De plus, l'élan qui présidait à ces manifestations a disparu avec les années. L'expérience aidant, les groupes ne montrent plus le même enthousiasme, car, en dépit d'une audience substantielle, les conditions matérielles ne sont pas optimales.

Quelle que soit la qualité des prestations, le public perd de son attention au fil des groupes et des heures qui passent, et le succès dépend en grande partie du temps de programmation. Il faut compter aussi avec les intempéries. C'est pourquoi les « festivals marathons » qui se déroulaient sur trois jours sont traditionnellement réduits à une journée, évitant ainsi aux participants une fatigue et une saturation trop grandes.

L'affiche proposée, le 29 juillet, au Théâtre antique de Fourvière était à la mesure des moyens de ses organisateurs, modeste mais de qualité. Pas de surprises, l'organisation était bien menée, en dépit d'un horaire peu rigide, et tous les groupes prévus se sont produits devant plus de cinq mille personnes.

Les festivités ont commencé avec des groupes amateurs lyonnais, sous un soleil de plomb, dans le cadre magnifique que propose l'arène de Fourvière. On remarqua la prestation de Safety, de très jeunes musiciens qui proposent un rock bien enlevé avec des compositions originales. Lyon est la ville qui connaît la scène du rock la plus active de France. Il existe une belle émulation qui a permis la naissance d'une quantité de très bons groupes aux tendances musicales diverses. Electric Callas, un groupe punk de Lyon, eut le difficile privilège de servir de lien entre les groupes amateurs et professionnels avec un rock libre et violent qui repose sur une électrification torturée. Originaires de la Jamaïque, les Cimaron, qui résident en Angleterre, avaient choisi d'attendre le coucher du soleil pour se produire. Ils exécutèrent un *reggae* sauvage et coloré auquel le public réserva un accueil chaleureux.

Grâce à une heure de passage favorable et un show efficace, Ganagoni fit le triomphe de ce festival. Ce groupe de Givors (près de Lyon) distille un *hard rock* puissant qui, sans imprévu, fonctionne parfaitement. Marie et les Garçons est sans doute le plus novateur des groupes français. Une recherche constante de résonances nouvelles et une démarche parfois déroutante, qui ne refuse pas l'influence de la disco, leur a valu, hélas ! l'hostilité du public. Devant le flot de cannettes de bière dont ils étaient la cible, les musiciens de Bijou, bientôt suivis de ceux de Starshooter et Telephone, vinrent les soutenir pour un dernier morceau. Starshooter pratique un rock énergique qui colle parfaitement à des textes pleins d'humour. Les quatre garçons de Lyon jouent vite et bien sans laisser au public le temps de reprendre son souffle. Starshooter est le groupe qui monte.

La meilleure prestation de ce festival fut celle de Nick Lowe et Dave Edmunds, réunis dans le Rockpile. Un son irréprochable enrobait les compositions mélodieuses de ces deux rockers anglais qui, malgré la légende qui les entoure, firent face à un public réservé. En raison de l'heure avancée, Telephone n'obtint pas non plus le succès escompté. Le public était fatigué et la qualité de leur show s'en ressentit.

Pourtant, il est facile de constater que Telephone s'impose comme l'un des meilleurs groupes du moment. Bijou créa l'événement en réussissant à faire bouger les spectateurs à 4 heures du matin. Leur répertoire est soigneusement construit et suit une progression judicieuse. L'image soutient des mélodies séduisantes. Lorsqu'ils jouèrent *Hygiaphone*, une composition de Telephone, ces derniers vinrent les rejoindre sur scène. Little Bob Story puis Au Bonheur des Dames firent les frais d'une programmation tardive.

Peut-être y avait-il trop de groupes pour une journée. Cependant, il est intéressant de constater que la réunion de plusieurs groupes français suffit enfin, aujourd'hui, à la réussite d'un spectacle.

ALAIN WAIS.

## Shakespeare à Carcassonne

Le Festival d'art dramatique de Carcassonne, le dernier du genre à être organisé et animé par une compagnie théâtrale, entre dans le rang. Le Centre dramatique national du Languedoc-Roussillon (les Tréteaux du Midi) cède, en effet, la place au conseil communal de la culture, récemment créé, qui regroupe la plupart des associations culturelles de la ville. « Carcassonne 78 », dernière édition du Festival, marque donc la fin d'une époque.

Créé en 1957 par Jean Deschamps, le Festival de Carcassonne a connu ses heures de gloire dans les années 60. C'était le temps où Shakespeare et Brecht attiraient dans le beau théâtre de pierre, blotti contre les remparts de la Cité, cinq mille personnes par représentation. Mais depuis 1968 le public n'a cessé de diminuer pour se réduire à huit mille personnes pour l'ensemble du Festival en 1974. Les années suivantes, Jacques Echantillon, qui succédait à Jean Deschamps, a dépoussiéré le festival en faisant appel à de jeunes créateurs (Denis Llorca, Mehmet Ulusoy) et en favorisant son éclatement en divers lieux de la cité.

Mais les gens en place, nostalgiques des anciens festivals et affolés par tant de nouveauté, ont boudé la manifestation tandis que les jeunes étaient plus nombreux que jamais. En 1975 il y eut quinze mille spectateurs. L'édition suivante nourrit tant de polémiques que le chiffre tomba à dix mille. Il ne put être dépassé ni en 1977 ni en 1978. La ville décida alors de prendre le festival en main, mais personne ne peut dire encore dans quel sens elle le fera évoluer, si la création restera aussi importante, ou si les variétés, moyen facile de remplir les salles, l'emporteront.

« Carcassonne 78 », qui a eu lieu du 3 au 24 juillet, aura été le chant du cygne d'une certaine idée du festival. Réalisé avec peu de moyens (250 000 francs de subvention municipale, 85 000 francs du conseil général pour un budget de 650 000 francs !), il n'a offert en une vingtaine de spectacles que peu de créations : *Bons baisers du Lavandou*, de Christian Giuducelli, mise en scène par Jean-Luc Moreau, qui raconte dans un style alerte l'équipée lamentable de deux êtres (Stéphanie Loïc et Jean-Paul Farre) qui ont voulu faire de leur rêve la réalité ; *la Fille de Rappaccini*, d'Octavio Paz, mise en scène avec magie et poésie par Samuel Bonnafil, qui met en parallèle comédiens et marionnettes : et surtout *King's*, une grandiose adaptation par Denis Llorca des trois *Henri VI* et du *Richard III* de Shakespeare.

*King's* a été l'événement de ce festival. Le spectacle, représenté trois fois devant un total ridicule de mille personnes, commençait à 18 heures pour ne se terminer qu'aux alentours de 3 heures du matin. Mais la mise en scène est si forte, elle exploite si bien l'immense espace du théâtre de la Cité, que Llorca réussit à tenir en haleine sept heures trente durant un public fasciné. Entouré de comédiens qui ont de l'énergie à revendre (Jean-Claude Drouot, Gérard Darmon, Anne Alvaro, Christian Delangre, Raoul Billerey, etc.), *King's*, qui est l'adieu de Llorca à Shakespeare, restera sans doute le spectacle le plus démesuré et le plus beau qui ait jamais été réalisé à Carcassonne.

« *Un acte poétique et gratuit* », comme le dit Llorca lui-même, qui s'est ruiné dans cette entreprise. Quatre mois de travail pour quatre représentations seulement (dont une au festival d'Anjou) devant quelques centaines de spectateurs : on admire la beauté du geste. Le théâtre ne manque pas de créateurs. Mais à Carcassonne il est malade du public.

BERNARD REVEL.

## Les coproductions de France-Culture

Le dernier « Avignon ultrason » est diffusé ce samedi 5 août. Chaque samedi ainsi depuis le 15 juillet, France-Culture a quitté Paris, changé de capitale, pour quelques heures spéciales : des soirées autour du théâtre. Avignon étant, paraît-il, au centre du théâtre, on a donc entendu parler du « in » et du « off » écouté des voix venues du bord du Rhône : Franck Venaille et Bruno Sourcis les ont fait revivre ou les ont inventées. Jean-Pierre Milovanoff, dans son feuilleton à une voix, a conté la cité papale. Du lundi au vendredi, d'autre part, la tranche tardive des quotidiennes Nuits magnétiques a été rebaptisée « Nuits pas pâles » pour saisir le quotidien pas ordinaire, les à-côtés de la grande foire, du petit reportage gastronomique à l'interview d'une comédienne inconnue. En direct, la couleur des lieux, sinon leur esprit.

Mais l'antenne de France-Culture à Avignon, au-delà de ces magazines et de leurs nouvelles éphémères, c'était aussi, chaque jeudi, la retransmission de ce qui se passait à la chapelle des Pénitents-Blancs, France-Culture finançant pour une large part les mises en espace de « Théâtre ouvert » ainsi que les activités de la « Cellule de création ». C'est ce côté production, assuré par la chaîne nationale, qui fait l'originalité et l'intérêt de la présence de France-Culture au Festival d'Avignon, la plus ancienne et la plus importante des participations étant celle que depuis dix ans Guy Erisman, responsable des programmes musicaux, s'est chargé d'animer dans le domaine du théâtre musical.

Cela a commencé en 1969 avec *Orden*, donné au cloître des Carmes dans une mise en scène de Jorge Lavelli sur une musique d'Arrigo Girolamo. Depuis il y a eu *la Chasse au snark*, d'après Lewis Caroll, mise en scène par Catherine Dasté et en musique par Michel Puig. Il y a eu, c'était en 1969, la chance donnée à des réalisateurs comme René Jentet ou José Pivin de faire découvrir ce qu'il est maintenant très convenu de nommer « l'écriture par le son ». D'autres noms encore : Aperghis, Phil Glass...

Et voilà que cet été avec *le Nom d'Œdipe*, d'Hélène Cixous et André Boucourechliev, le théâtre musical avait sa place dans la Cour d'honneur, ce qui était d'ailleurs déjà arrivé en 1971 avec *Un contre tous*. *Le Nom d'Œdipe* a été retransmis par France-Culture, le 2 août, le théâtre musical ayant à l'antenne sa « tranche horaire » hebdomadaire. Présentés chaque mercredi par Charlotte Latigrat et Jean-Louis Cavalier, ces enregistrements sont commentés, discutés et contribuent à la réflexion sur le théâtre musical, ce genre dont Guy Erisman, avec ferveur et succès s'est, au long des années, fait l'ardent défenseur, à partir d'Avignon.

Guy Erisman définit le théâtre musical comme le parti pris de réconcilier la musique et les mots, les sons et le verbe. Tout partant du poème : « *L'opéra est une déviation restrictive du théâtre musical destinée à mourir de ses propres limites*, dit-il. *La tragédie et le chant, séparés à l'époque où Lully boycotta Molière, doivent se retrouver. A la différence du bel canto le théâtre musical n'obéit à aucune recette et laisse ouvertes toutes les possibilités de recherche, tous les types de collaboration entre comédiens, metteurs en scène et musiciens.* » Guy Erisman parle des précurseurs : Wagner, Debussy, Berg... Ces redécouvreurs de rapports très anciens.

France-Culture cette année coproduisait trois autres créations au cloître des Célestins, ainsi que deux spectacles cabarets à l'Oratoire. Et, chaque dimanche, une messe en musique, retransmise en direct. Tout cela sans salle propre, sans atelier de décors ni de costumes, sans vraiment de personnel attitré. « *France-Culture à Avignon*, dit Guy Erisman, *c'est comme un fantôme qui, en trois semaines « monte » ce que peu de théâtres institutionnalisés n'osent créer en une année.* » Le Festival d'Avignon, en régie municipale, accorde son aide (en services principalement) ; le reste est assuré par l'autofinancement et par une subvention de l'Etat. Ainsi au coup par coup France-Culture encourage, entreprend. Persévère. Et essaime. A Nanterre, Romans, Orléans ou Grenoble-Radio productrice.

MATHILDE LA BARDONNIE.

## Cinéma

### « LE MERDIER », de Ted Post

Trois ans après la conclusion malheureuse (pour les Etats-Unis) du conflit vietnamien, Hollywood se décide à aborder un sujet jusque-là tabou. Avec une franchise apparente inconnue chez nous, un brio narratif qui « entraîne » le spectateur complice, et ce sens du spectacle propre aux cinéastes californiens.

1964, donc dix ans après Dien-Bien-Phu, onze ans avant la débâcle finale : les Américains commencent seulement à prendre pied au Vietnam du Sud, à envoyer, outre des conseillers militaires, quelques soldats, tous professionnels. Sur ordre supérieur, le commandant Barker (Burt Lancaster) détache une patrouille mixte, américano-vietnamienne, pour occuper une ancienne position française près du village de Muc-Wa. En cours de route, la patrouille recueille divers réfugiés, les uns solidaires de Saigon, d'autres plus douteux, complices du Vietcong, affirme Cowboy, l'interprète sud-vietnamien, prêt à les liquider sur-le-champ. Le piège se referme sur la patrouille, presque tous périssent, et le commandant Barker lui-même qui a rejoint le groupe. Tout le monde trahit tout le monde, dans les faits : les paysans douteux se retournent contre leurs protecteurs supposés, les Américains sont prêts à abandonner à eux-mêmes les soldats du Sud comme la population fidèle.

Les Vietnamiens, de l'un et l'autre bord, ennemis, amis, ou entre les deux, restent des étrangers incompréhensibles. Les Américains, cyniques et résignés comme le commandant Barker, ou naïfs et révoltés par la cruauté de la guerre comme la bleusaille, invoquent désespérément le ciel et la justice, pas héroïques pour deux sous, à les regarder d'un peu plus près. Des marginaux finalement, des paumés mal dans leur peau, héritiers d'une vieille tradition hollywoodienne. Eternelle Amérique !

Wendell Mayes, l'habile scénariste du film de Ted Post (habile malgré un ou deux moments ridicules, même au niveau de simili-réalisme du film, comme le délire du jeune Abraham Lincoln — sic — récitant des phrases célèbres de son ancêtre sur la liberté), exploite des données qui nous furent révélées par la presse ou le bouleversant documentaire *Winter Soldier*, situe avant terme ce désarroi d'une jeunesse prise sans défense dans l'engrenage de l'horreur, *leur* horreur. Rebelles sans cause d'un combat douteux, les jeunes Américains du film vivent avant la lettre les transes de leurs cadets tout en restant purs comme des anges. Aux « Viets » mystérieux et cruels la pratique de cette horreur.

Le titre original anglais *(Go Tell the Spartans)* peut bien évoquer le sacrifice des trois cents soldats grecs dans le défilé des Thermopyles « *pour obéir aux ordres de la cité* », tout en rendant hommage aux trois cents Français morts dans la première guerre d'Indochine et enterrés dans le cimetière de Muc-Wa. Au nom de l'objectivité souveraine, après un carton initial qui résume la position américaine, nulle part n'est posée la moindre question, soulevé le problème de l'origine des lois. Les vraies responsabilités ne sont pas dégagées.

LOUIS MARCORELLES.

## Musique

### LE PALMARÈS DU CONCOURS REINE-ELISABETH 1978

Le concours Reine-Elisabeth 1978, qui a eu lieu à Bruxelles et qui était consacré, cette année, au piano, a donné les résultats suivants : premier prix, Abdel-Rahman El Bacha (Liban) ; deuxième prix, Gregory Allen (Etats-Unis) ; troisième prix, Brigitte Engerer (France).

### MORT DU COMPOSITEUR CARLOS CHAVEZ

Le compositeur mexicain Carlos Chavez est mort, mercredi 2 août, à Mexico, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Né le 13 juin 1899 à Mexico, élève de Pedro Ogazon et de Manuel Ponce, il avait fondé en 1928 l'Orchestre symphonique de Mexico, qu'il devait diriger jusqu'en 1948. Directeur du Conservatoire national de musique de 1928 à 1934 et de l'Institut national des beaux-arts de 1947 à 1952, il avait écrit de nombreux ballets, notamment *el Fuego nuevo* (1921), *los Cuatro Soles* (1926), *H. P* (1927), des œuvres symphoniques comme *Sinfonia de Antigona* (1933), la « symphonie prolétarienne » *Llamadas* (1934), *Ouverture républicaine* (1935), la *Sinfonia India* (1936), des concertos pour quatre cors (1938), pour piano (1940), pour violon (1950), des quatuors.]

## Petites nouvelles

■ M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a reçu jeudi 3 août M. Christian Bouer, secrétaire général de l'Association française du cirque. Celui-ci affirme avoir rencontré en M. Lecat « un interlocuteur attentif et déterminé à tout mettre en œuvre pour donner au cirque la place qui lui revient dans le patrimoine français ».

■ Le chiffre d'affaires des deux grandes salles de ventes londoniennes a progressé d'un tiers en 1977-1978 par rapport à la saison 1976-1977. Celui de Sotheby's a atteint 162,5 millions de livres (1 441,2 millions de francs), soit une augmentation de 31 %, et celui de Christie's, 87,3 millions de livres (757,8 millions de francs), soit une augmentation de 34 %.

■ Le XII[e] centenaire de la bataille de Roncevaux sera célébré le 12 août prochain à Saint-Jean-Pied-de-Port par un colloque sur le thème « Roncevaux dans l'histoire et dans le mythe », une exposition, un spectacle de chants, danses et musique populaires.



1150

# SPECTACLES

## théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser, Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

### Les théâtres de banlieue

Rambouillet, pagode Wanyun-Lou, 19 h. : Musique du Tao.
Sceaux, Dixième Festival, orangerie du château, 20 h. 45 : Quatuor de saxophones Deffayet (Pierné, Bauguiot, Schmitt, Pascal, Carles).

### Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manoujou-Omar-Saïd, cythare, et Mohamed Taha, tabla (musique classique de l'Inde) ; 21 h. : J.-P. Dorocq, guitare, et Jean-Paul Dalzon, flûte (Telemann, Bach, Beethoven, Haendel, Sanz, Loeillet).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. S. Codinas, mezzo de l'Opéra de Paris (Rossini, Monteverdi, Haydn, Mozart).

### Festival estival

Hôtel Intercontinental, 20 h. 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. O. Stejskal (Stamitz fils, Benda, J.-C. Bach, Caldara, Reicha).

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Y'a du va-et-vient dans l'ouverture.

### Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards (236-65-11) (L.), 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

### La danse

Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 18 h. 30, Dream Boat, de C. Siegel ; 20 h. 30, la Vie, l'Amour, la Mort, de C. Lelouch ; 22 h. 30, Sur la queue du tigre, d'A. Kurosawa.
Beaubourg, grands films du cinéma muet (l'école américaine), 15 h. : Vive le sport, de S. Taylor et F. Newmeyer ; 17 h., Œuvres de Griffith : Scarlet Days ; 19 h. : l'Etincelle, de W. Hart et L. Hillyer.

### Les films nouveaux

SIGNORE, SIGNORI, film collectif italien : Mesdames et messieurs, bonsoir (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (349-42-33), Murat, 16e (288-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE, film français de J. Scandelari (**) : Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MERDIER, film américain de Ted Post (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIG RACKET, film italien d'Enzo Castellari (**) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89) U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
DELICIA, film allemand de Siggi Gotz (**) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (723-71-11), Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

### Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Gambetta, 20e (797-02-74).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Eldorado, 10e (208-18-76), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58)
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### Vendredi 4 août

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), 4 parties (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) h. sp.
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Biarritz 8e (723-69-23).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43)
MORTS SUSPECTES (A. v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f : U.C.G.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées (359-49-34).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (288-99-75).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19)
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88)
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67)
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

### Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp
AMARCORD (It., v.o.) : André Bazin, 13e (387-74-39) jusqu'au 5
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Gaumond-Sud, 14e (331-51-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) (**) : André-Bazin, 13e (387-74-39), à partir du 6
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
1900 (1re partie) (It., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98)
MUHAMMAD ALI L'INVINCIBLE (A., v.o) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85)
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82)
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68)
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Actions-Ecoles, 5e (325-72-07).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

# CARNET

### Fiançailles

— M. Jack Richard,
M. et Mme Bernard de Brisoult,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

**Marielle RICHARD**
et
**Dominique de BRISOULT.**

### Décès

— Claude-Jean Bertrand,
Michel, Dominique et Patrice Bertrand,
M. et Mme Maurice Heck,
M. et Mme Daniel Heck,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. René BERTRAND,**
agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
lieutenant-colonel de réserve,
survenu le 29 juillet 1978 dans sa soixante-quatorzième année.

Son inhumation a eu lieu le 1er août à Gérardmer (Vosges).

— Mme Boyer Jutta, née Hilman,
M. Boyer Pascal,
M. et Mme Boyer Raymond,
Toute la famille,
Ses collaborateurs et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Jacques BOYER,**
président-directeur général
de la société SECMAFER,
survenu à Saint-John's, Terre-Neuve, dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 août 1978, à 10 heures, en l'église de Montchauvet (78111).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Paul Girault,
Mlle Andrée Girault,
M. et Mme Athanase Girault,
M. et Mme Albert Girault,
Sœur M. Georgina Girault, des Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny,
Ses frères et sœurs,
Famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. le chanoine**
**Georges GIRAULT,**
du diocèse de Nice,
survenu subitement le 29 juillet 1978 en Touraine.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 1er août, en l'église de Villedômer (37), où il a été inhumé près de ses parents.

— Jacqueline et Laurence Jambon ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

**M. Maurice JAMBON,**
procureur de la République
près le Tribunal supérieur d'appel
de Mamoutzou-Mayotte,
survenu à Saint-Denis-de-la-Réunion le 27 juillet 1978, dans sa cinquante-troisième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 7 août 1978, au cimetière de Montmartre.

14, boulevard de Clichy,
75018 Paris.

— Mme Simone Labrousse,
M. et Mme Lionel Labrousse,
M. Marc Labrousse,
Grégory et Julien Labrousse,
ont la douleur de faire part du décès de

**Georges LABROUSSE,**
leur époux, père et grand-père,
survenu le 27 juillet 1978 à Lambesque.

Les obsèques ont eu lieu le 27 juillet 1978, au cimetière de Mougins (Alpes-Maritimes).

— Mme Georges Stein, son épouse,
M. Gérard Stein,
M. et Mme Gérard Beauvais,
Mlle Carole Stein,
Mlle Béatrice Stein,
M. Charles-Henri Stein,
Ses enfants,
Jean-Christophe, Laurence et Sandrine Beauvais, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 30 juillet, de

**M. Georges STEIN,**
médaillé du travail,
blessé de guerre,
Légion d'honneur à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
ancien président
de la société Stein et Roubaix,

La cérémonie religieuse a été célébrée, le jeudi 3 août 1978, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

— Mme H. Vilner, son épouse,
M. et Mme Charles Zelikson, ses enfants,
Marc Zelikson, son petit-fils,
Pierre et Muriel Mesguich, ses petits-enfants,
Claire, son arrière-petite-fille,
Le personnel de Ramcosport,
ont la douleur de faire part du décès, le 30 juillet, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

**M. Haïm VILNER.**

Les obsèques ont eu lieu le 2 août, dans l'intimité.

136, avenue de Wagram,
75017 Paris.

### Remerciements

— La famille de
**Guy-Marie RIOBÉ,**
évêque d'Orléans,
remercie très vivement tous ceux qui, au moment de son départ avec Jésus-Christ, ont exprimé leur véritable communion, par leur présence et leurs lettres si personnelles.

### Visites et conférences

**SAMEDI 5 AOUT**

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h., métro porte de Clignancourt, Mme Legregeois : « Le marché aux puces ».

10 h. 30, entrée Sainte-Chapelle, Mme Guillier : « La Sainte-Chapelle ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Legregeois : « L'Institut de France ».

15 h., 62, rue St-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, Mme Guillier : « Le château de Maisons-Laffitte ».

20 h., métro Rambuteau, Mme Guillier : « Beaubourg le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., place du Panthéon : « Le Panthéon » (L'art pour tous)

15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues » (A travers Paris).

15 h. 15, 21, rue Visconti, Mme Barbier.

15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Ferrand.

15 h., 19-21, rue Royale : « Hôtels du Faubourg-Saint-Honoré et des Champs-Elysées » (Paris inconnu).

15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 14 h. et 19 h., 18, rue Paul-Fort, MM. Giulieri et Padilla : « Est-il possible de se libérer des tensions et du stress de la vie moderne ? » (Institut synthèse).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de l'être » (entrée libre).

**DIMANCHE 6 AOUT**

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Guillier : « Le Sénat ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « L'Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Saint-Girons : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Botzaris : « Les Buttes Chaumont » (L'art pour tous).

10 h., place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (A travers Paris).

15 h. 30, métro Lamark-Caulaincourt, Mme Camus : « Vieux village de Montmartre ».

CONFÉRENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale pour la conscience cosmique » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).



# ÉDITION

DISPARITION DE LA MAISON GUY AUTHIER

## M. Michel Rachline accuse son diffuseur, Hachette

La jeune maison d'édition Guy Authier disparaît. Ne pouvant faire face à ses paiements de juillet, son directeur, Michel Rachline, vient de déposer son bilan, tout en entreprenant une action de justice contre son diffuseur, Hachette, qu'il estime responsable de ses difficultés financières et qui, au mois de juin, avait dénoncé le contrat de diffusion qui le liait aux éditions Guy Authier, depuis leur fondation.

Créé en 1971 par Michel Rachline, ancien secrétaire général de Publicis, et Guy Authier, les éditions Guy Authier publiaient principalement des livres pratiques (*Paris pas cher, Guide de la lecture de poche, Tout sur le skateboard*, différents titres de livres de cuisine, etc.), ainsi que des essais politiques sur le Proche-Orient, dans lesquels s'affirmait une position résolument antisioniste (*le Racisme dans l'Etat d'Israël*, du professeur Israël Shahak ; *Adieu Israël*, de Ephraïm Sevela, etc.

La maison avait édité d'autres écrits de son directeur : *la Viande* (1971), *le Bonheur nazi* (1972), *Un grand criminel XYY* (1973), un pamphlet, *Contre le maire de Tours (1971)*, et, tout récemment, un recueil de souvenirs, *Dialogues avec ma mère*. Michel Rachline annonce pour le printemps un nouveau roman, *Paris, place Clichy*, écho de *Berlin Alexanderplatz*, à paraître chez Julliard.

Une sommation interpellative, demandant la saisie des comptes et la nomination d'un expert, vient d'être remise à la société Hachette par M. Rachline, qui estime à 4 500 000 F le stock de ses livres en dépôt chez le diffuseur. Chez Hachette, M. Thomas, directeur général du Centre de diffusion du livre, qui estime avoir dénoncé « *tout à fait normalement* » le contrat, conteste avoir incité les éditions Guy Authier à augmenter le nombre de titres publiés chaque mois, et défend « *le caractère d'impartialité* » de sa distribution.



# RADIO-TÉLÉVISION

## VENDREDI 4 AOUT

### CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Le Gabon (II. Le chant de l'okoumé) ; 19 h. 10, Jeunes pratique (Les randonnées fluviales) ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Bourvil) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Oï Peppina », de J. Canolle, mise en scène : A. Nader, avec A. Nader, C. Menetrier, G. Da Ronch, G. Croce :

*En 1940, des soldats de nationalités différentes, réfugiés dans un mas en Provence, se disputent la paternité du fils de leur très accueillante hôtesse : Peppina... Un vaudeville de Jean Canolle sur les absurdités de la guerre.*

22 h. 15, Magazine : Expressions... Paris est une fête.

*Paris n'est pas désert en août. Les châteaux de Paris, spectacles et expositions ; le phénomène tour Eiffel.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal :

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres ;

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Vladimir Nabokov) (rediffusion) :

*Curieuse idée que de rediffuser cette émission projetée le 30 mai 1975, et dont nous avions critiqué la méthode. Nabokov fait partie des gens qui ne peuvent parler en public et qui doivent lire ce qu'ils ont préparé. Il fait donc ici semblant d'improviser ses réponses face à des questions manifestement soufflées par lui. L'écrivain, qui est mort le 2 juillet à Montreux, est, reste, immense.*

22 h. 35, Journal.

22 h. 40, FILM (Aspects du jeune cinéma français) : LES AUTRES, de H. Santiago (1973), avec M. Born, N. Chatelet, P. Dally, P. Destanque, B. Devoldere, D. Guezenec.

*Un libraire et lettré parisien cherche à comprendre pourquoi son fils s'est suicidé. Il plonge dans un monde imaginaire, se métamorphose en d'autres hommes.*

*Jeux de miroir sur l'identité et manipulation des structures filmiques. Intellectuel et prétentieux.*

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Permis de conduire ou permis de tuer ?

*Seize millions d'automobiles sur les routes de France... En 1977, il y a eu treize mille morts et trois cent cinquante mille blessés, un progrès paraît-il par rapport aux années passées. Pourtant... un nombre important d'accidents sont dus à l'alcool. Alors, que faire ? Des questions et des témoignages.*

21 h. 30, Série Communiquer aujourd'hui, réal. D. Creusot.

*Quand il fallait autrefois des mois pour recevoir la rumeur d'un événement, aujourd'hui on peut le vivre en direct à l'autre bout de la terre. Ces nouvelles techniques font l'objet de cette première émission de Roger Stéphane sur la communication.*

22 h. 20, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Série : « Nouvelles de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ;

20 h., En liaison avec TF 1... Emission médicale : les lentilles de contact, les paraplégiques, le cancer, la cirrhose du foie, par Igor Barrère ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en mi, opus 5 », de Loeillet : « Improvisation et final », de J. Rivier : « Pièce concertante pour saxo, ténor et piano », de G. Lacour ; « Petite étude sur les accords parfaits », de L. André-Marcel ; « Elégie », de L. André-Marcel ; « Cinq poèmes » de M. Jasnorzewska-Pawlikowska pour chant, clavecin, harpe, guitare et percussions », de P. Hasquenoph ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la légende des rois ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine : musique classique et contemporaine en France ; 19 h., Jazz time : Beau Be-Bop ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Festival de Vienne 78... « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol » (Beethoven) et « Symphonie no 9 en ut majeur » (Schubert), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm, avec M. Pollini, piano ; 23 h. 15, France-musique la nuit... Grands crus (suite) ; 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Marin-Marais, McFano, Sanders, musiques de l'Iran et du Japon).

## SAMEDI 5 AOUT

### CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie club ; 12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Spécial trente millions d'amis (Les animaux dans la bande dessinée) ; 19 h. 40, Variétés : Les chers disparus (Bourvil) ; 20 h., Journal :

20 h. 30, Music-hall à Provins (avec T. le Luron, L. Voulzy, N. Peyrac, Y. Duteil et S. Adamo) ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (huitième épisode : Monty viendra à minuit) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire (5) : Le blues.

*Si l'on admet que le blues n'est pas à l'origine du jazz, du ragtime ou de quelque chose d'autre, qu'est-il exactement ? Le cri de l'indépendance, le désespoir des chômeurs, du peuple noir ? Les hommes blancs avaient volé le ragtime et le jazz. Restait — à ce moment-là du moins — le blues.*

23 h. 10, Journal.

### CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur ; 15 h. 30, Document de création : Les fous de saint Pierre (André Gallet, pêcheur de rêve) ;

*André Gallet, céramiste d'art, aveugle, a décidé de vivre comme tout le monde. Il pêche même le saumon.*

16 h., Sport ; 18 h. 20, Jazz : Muddy Waters Blues Band, réal. J.-C. Averty ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : Lundi la fête, de F. Brusati, adapt. française, J. Emmanuel, mise en scène J. Rosny, réal. J. Duhen. Avec O. Laure, M. Simon, J.-P. Darras.

*Farce réaliste et grinçante du cinéaste italien Franco Brusati (Pain et Chocolat) sur le quotidien dérisoire de petits bourgeois, dans une cité de banlieue. L'adaptation et l'interprétation retiennent seulement le comique de situation.*

22 h. 25, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (Coups d'ailes sous la mer, réal. P. Cousteau)

*A l'île d'Isabela, dans le Pacifique, l'équipe Cousteau a réussi à filmer pour la première fois, sous la mer, les oiseaux qui plongent pour attraper leur nourriture, les poissons. Images — parfois hallucinantes — des fous, des pélicans, des frégates.*

23 h. 15, Journal.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, OPERA : FALSTAFF, de Verdi, avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. J. Pritchard, et les chœurs de Glyndebourne, dir. R. Bradshaw, mise en scène de J.-P. Ponnelle (enregistré au Festival de Glyndebourne 1976)

*Avec John Fryatt (docteur Caius), Donald Gramm (Sir John Falstaff), Benée Penkova (dame Page), Kay Griffel (dame Ford), Elisabeth Gale (Anna Ford), Benjamin Luxon (Ford), Max-René Cosotti (Fenton), Bernard Dickerson (Bardolph), Ugo Trama (Pistol).*

22 h. 30, Journal ;

22 h. 45, Championnat du monde d'échecs aux Philippines : Anatole Karpov contre Viktor Korchnoï.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, « Le Festival au village » : Marthon ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Mythologie du loup ; à 8 h. 30, Enfance première ; 9 h. 7, Entretien... de F. Perroux et P. Sollers ; 11 h. 2, Musique ; 12 h. 5, le pont des arts ;

14 h., « Polymnie, voix de Grèce », par O. Germain-Thomas ; Initiation à l'itinéraire ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre ; 17 h. 30, Pour mémoire : araignée du sort (rediff.) ;

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 h.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, Radio à roulettes ;

13 h. 15, Quatre cartes postales de Bourges ; 14 h., Estivales ; 17 h. 30, Il était une fois dans l'Ouest ; 18 h. 2, Musiques de charme : Komzak, Schreder, E. Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Vingt-troisième Festival international de Lausanne... « Ouverture d'« Obéron », de Weber ; « Concerto n° 4 pour piano en sol majeur », de Beethoven ; « les Tableaux d'une exposition de Moussorgski », orchestration de M. Ravel, par l'Orchestre national de France, direction C. Dutoit. Avec E. Guilels, piano ; 22 h. 30, Le cinquième coin de l'hexagone... L'Ile de France : Couperin ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Jazz forum : Kalaparusha, Barry Altschul, Frank Gordon, Intercontinental Express.

## DIMANCHE 6 AOUT

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : Judaïca (Le temps d'une danse) ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (retour au Japon) ; 11 h., Messe célébrée en l'église Notre-Dame de Pontorson (Manche), préd. Père Michel Dubost ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque : Les Chipperfield ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête (Marion Williams) ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (premier épisode : L'Atlanticum) ; 16 h. 45, Sports : Sports première ;

17 h. 10, FILM : CUSTER, L'HOMME DE L'OUEST, de R. Siodmak (1966) avec R. Shaw, M. Ure, J. Hunter, R. Ryan, T. Hardin (rediffusion).

*Le rôle politique et militaire du général Custer, de la fin de la guerre de Sécession à sa mort, dans la bataille indienne de Little Big Horn.*

*Compromis maladroit entre le film à grand spectacle et la démythification d'une légende. Solide interprétation de Robert Shaw.*

19 h. 25, Les animaux du monde : Poissons et coraux en mer Rouge ; 20 h., Journal :

20 h. 30 : FILM : UN CAPRICE DE CAROLINE CHÉRIE, de J. Devaivre (1952), avec M. Carol, J. Dacqmine, J.-C. Pascal, J. Paqui, V. Norman, D. Provence.

*Caroline, qui a suivi son mari, général du Directoire, en garnison à Côme, a, au milieu d'une émeute, une aventure avec un danseur italien.*

*Suite moins mouvementée mais avec des images et des scènes « libertines » de Caroline chérie.*

22 h. 10, Danse : Reflets (ballets d'Aimée Mortimer, sur une musique de R. Strauss).

22 h. 40, Journal.

### CHAINE II : A 2

15 h., Sports : Equitation ; 16 h. 15, Concert : Symphonie n° 6, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; 17 h. 5, Série : Têtes brûlées ; 17 h. 50, Dessins animés ; 18 h. 5, Cirques du monde (le Smart's Circus) ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal :

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Série : Les infodrames : Enquêtes à Marseille, de R. Martin et S. Cordier.

*En suivant pendant deux semaines les activités des inspecteurs du Service interrégional des douanes de la Méditerranée, l'équipe de tournage a filmé, par hasard, une opération de saisie de 52 kg de haschisch. Reportage d'actualité réalisé sur le mode de la fiction : histoire, suspense... Un nouveau genre pour une nouvelle série appelée « Infodrames ».*

22 h. 50, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : Le passeur des collines ;

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (Nous irons tous au paradis).

*Troisième épisode du « feuilleton » d'A. Campana. La vie quotidienne dans deux familles : les Laffond, en Charente, fêtent Noël ; les Bourdon, dans la banlieue parisienne, discutent des enfants handicapés.*

21 h. 30, L'homme en question : Max Gallo.

*Max Gallo est professeur à l'université de Nice, journaliste, directeur de collection chez Robert Laffont, historien, spécialiste de l'Espagne franquiste et de l'Italie de Mussolini. Il a conquis le grand public avec à la fois des best-sellers historiques* (la Cinquième Colonne, la Nuit des couteaux, Tombeau pour la Commune) *et la célèbre trilogie qui évoque une famille de Nice au vingtième siècle* (la Baie des Anges, le Palais des fêtes et la Promenade des Anglais).

22 h. 30, Journal.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : RED-HEADED WOMAN, de J. Conway (1932), avec J. Harlow, C. Morris, L. Stone, L. Hyams, H. Stephenson, C. Boyer (v.o., sous-titré, N.)

*L'ascension sociale d'une dactylo rousse et sans scrupules qui triomphe, même lorsque ses intrigues sont percées à jour.*

*Inédite en France, une comédie américaine parfaitement immorale et d'une ironie mordante, à l'égard de l'arrivisme féminin.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Le Grand Orient de France ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretien avec Roger Peyrefitte ; 12 h. 45, Récital d'orgue, par M.-C. Alain : Bach, L. Marchand, J.-F. d'Andrieu, J. Alain, Balbastre ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Embrassons-nous Folleville », d'E. Labiche et Lefranc ; « Une dent sous Louis XV », de Labiche ; « Tous les comédiens ne sont pas au théâtre », de T. Leclerq (rediffusion) ; 16 h. 5, Il y a cinquante ans disparaissait Leos Janacek ; 17 h. 30, Jean Carteret ou la transparence : le langage et le vide (rediffusion) ; 18 h. 30, Voyages imaginaires ; 19 h. 10, Le roi d'Ys ;

22 h. 55, Libre parcours jazz.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h. 32, Cantate ; 10 h., Cette semaine à France-Musique ; 11 h., Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert : en direct de la Collégiale de Salzbourg ; 12 h. 2, Rétrospective du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre national de France ;

14 h., Opéras français du dix-neuvième siècle : « la Dame blanche » (Boieldieu) ; 17 h., Portrait d'un chef d'orchestre : Sir Thomas Beecham (Gounod, Bizet, Sibelius, Mozart, Haydn, Grieg, Puccini) ; 19 h. 35, Jazz vivant... Il y a un an à Nice ;

20 h. 30, Festival estival de Paris... « Symphonie n° 8 en si mineur « Inachevée » et « Rosamunde », de Schubert », par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de l'Université de Paris, direction T. Guschlbauer. Avec C. Wirz, soprano ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry : « Mécénat sur Berry » ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Mythes et musiques : « Prométhée » (Scriabine, Schubert, Faure, Beethoven, Liszt).

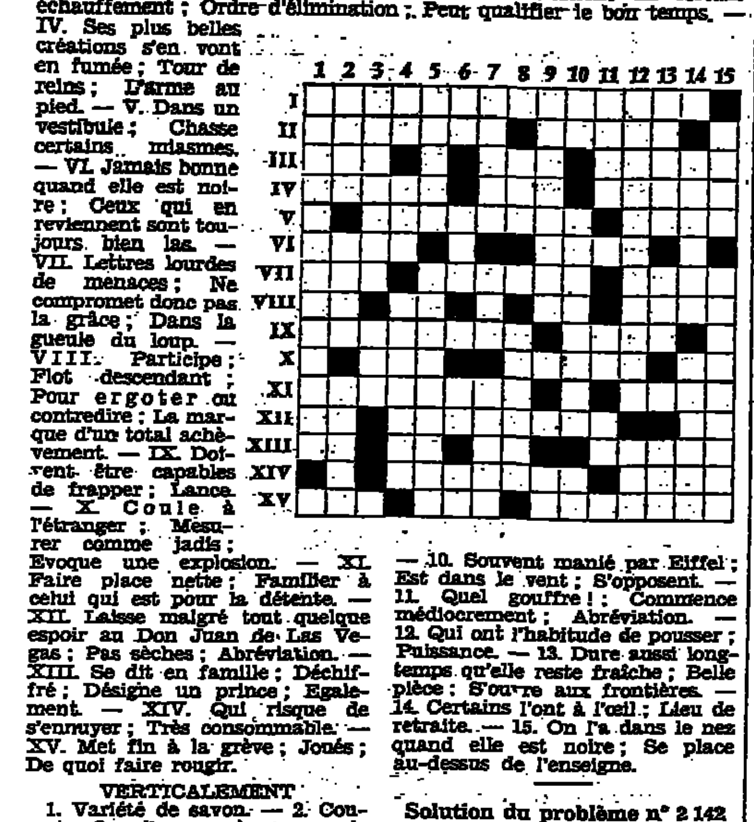
# AUJOURD'HUI

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2143

HORIZONTALEMENT

I. Groupes d'îlots. — II. Sont parfois difficilement négociables ; A un débit irrégulier. — III. Entraîne et maintient un certain échauffement ; Ordre d'élimination ; Peut qualifier le bon temps. — IV. Ses plus belles créations s'en vont en fumée ; Tour de reins ; L'arme au pied. — V. Dans un vestibule ; Chasse certains miasmes. — VI. Jamais bonne quand elle est noire ; Ceux qui en reviennent sont toujours bien las. — VII. Lettres lourdes de menaces ; Ne compromet donc pas la grâce ; Dans la gueule du loup. — VIII. Participe ; Flot descendant ; Pour ergoter ou contredire ; La marque d'un total achèvement. — IX. Doivent être capables de frapper ; Lance. — X. Coule à l'étranger ; Mesurer comme jadis ; Evoque une explosion. — XI. Faire place nette ; Familier à celui qui est pour la détente. — XII. Laisse malgré tout quelque espoir au Don Juan de Las Vegas ; Pas sèches ; Abréviation. — XIII. Se dit en famille ; Déchiffré ; Désigne un prince ; Egalement. — XIV. Qui risque de s'ennuyer ; Très consommable. — XV. Met fin à la grève ; Jonés ; De quoi faire rougir.



VERTICALEMENT

1. Variété de savon. — 2. Couvert ; Que l'on ne risque pas de faire fumer ; Très lié. — 3. On les tire en filant ; Cités dans la Bible. — 4. Retentit dans une fosse, avant une exécution ; Dispersait des fidèles ; Prouve donc que l'on peut toujours s'arranger. — 5. Aimable héros ; On ne peut plus légère. — 6. Pronom ; Ouvre la bouche pour ne rien dire ; Bien gardé ; Dans l'expression d'un regret. — 7. Ne pouvait toucher le cœur sans en rougir un peu ; Naturelle ; Tiennent la corde. — 8. Roi pour rire ; Permet de ménager ses effets. — 9. On trouve parfois leurs nids dans des serviette ; Appelèrent [épelé]. — 10. Souvent manié par Eiffel ; Est dans le vent ; S'opposent. — 11. Quel gouffre ! ; Commence médiocrement ; Abréviation. — 12. Qui ont l'habitude de pousser ; Puissance. — 13. Dure aussi longtemps qu'elle reste fraîche ; Belle pièce ; S'ouvre aux frontières. — 14. Certains l'ont à l'œil ; Lieu de retraite. — 15. On l'a dans le nez quand elle est noire ; Se place au-dessus de l'enseigne.

Solution du problème n° 2 142

*Horizontalement*

I. Ilicacées. — II. Navigable. — III. Sir ; Isaïe. — IV. One ; Leu. — V. Leste ; Bu. — VI. Mine. — VII. Alerte ; Il. — VIII. Bile ; Repu. — IX. Laité ; Na. — X. Eta ; Tri. — XI. Si ; Eumée.

*Verticalement*

1. Insolvables (« le crime ne paie pas »). — 2. Laine ; Lia. — 3. Ivres ; Elie. — 4. Ci ; Tirette. — 5. Agile ; Eau. — 6. Case ; Mer. — 7. Ebaubi ; Ente. — 8. Eli ; Unipare. — 9. Sées ; Elu.

GUY BROUTY.

## Navigation

### AVERTISSEMENT AUX « PLAISANCIERS »

Le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, qui est présidé par M. Roland Nungesser, ancien ministre, a invité ceux qui pratiquent ces activités à faire preuve d'autodiscipline et à respecter les consignes de sécurité lors de la saison estivale.

Le Conseil supérieur indique dans un communiqué qu'il a pu obtenir dernièrement un sursis pour la création d'un permis de conduire des bateaux à voile, mais que cette décision « *risque d'être rapportée si les plaisanciers ne font pas eux-mêmes un effort* ».

Le Conseil supérieur invite enfin les plaisanciers à se tenir en permanence au courant de l'évolution de la météo et attire leur attention sur les conséquences de « *l'utilisation abusive et inopportune des signaux de détresse* ».

Pour tous renseignements complémentaires ou en cas de difficulté, les usagers peuvent s'adresser aux centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS). Ces organismes coordonnent les actions de sauvetage en mer et disposent à cette fin des moyens de la marine nationale, de la marine marchande, de la gendarmerie...

● Pour la Bretagne-Nord et la Manche :

— CROSSA-JOBOURG, 50440 Beaumont-Hague. Tél. : (16-33) 52-72-13.

— SOUS CROSS CAP GRIS NEZ, 62250 Marquise. Tél. : (16-21) 32-63-63.

● Pour la Bretagne-Sud et la Vendée :

— CROSSA ETEL, La Garenne, avenue Louis-Bougo, 56410 Etel. Tél. : (16-97) 52-35-25.

— SOUS CROSS IROISE (ouvert l'été seulement) couvre la pointe ouest de la Bretagne. 29129 Camaret. Tél. : (16-98) 27-90-90.

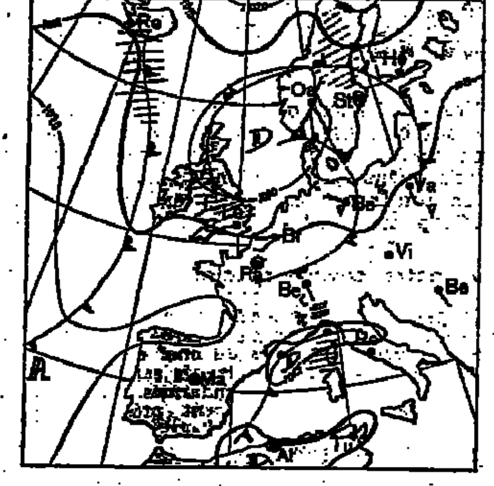
— SOUS CROSS SOULAC (dont l'action s'étend de La Rochelle à Bayonne). 33780 Soulac. Tél. : (16-56) 59-82-00.

● Pour la région méditerranéenne :

— CROSSMED, La Garde, Fort Sainte-Marguerite, 83130 La Garde. Tél. : (16-94) 27-27-11.

— SOUS CROSS D'AGDE (en période d'été). Mont-Saint-Loup), 34200 Agde. Tél. : (16-67) 94-12-02.

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 5.8.78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas

dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 août à 0 heure et le samedi 5 août à 24 heures :**

Une faible perturbation venant de l'Atlantique atteindra l'Europe occidentale, mais une crête anticyclonique persistera sur la France.

Samedi 5 août, sur les régions situées au nord de la Loire, des nuages passagers pourront donner quelques pluies ou averses, surtout en fin de nuit et le matin, mais le ciel sera variable et des éclaircies apparaîtront dans un flux de secteur ouest qui restera modéré.

Ailleurs, le temps sera assez ensoleillé, après la disparition rapide de quelques brumes matinales. Des orages isolés se développeront le soir sur nos régions les plus méridionales.

Les vents seront faibles et de direction variable.

En général, les températures seront du même ordre que celles de vendredi.

Vendredi 4 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 août ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 38 et 24 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 16 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 30 et 19 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 30 et 17 ; Marseille, 30 et 22 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 19 et 10 ; Nice, 28 et 22 ; Paris-Le Bourget, 22 et 13 ; Pau, 21 et 16 ; Perpignan, 27 et 21 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 22 et 11 ; Toulouse, 25 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 23 degrés ; Amsterdam, 19 et 15 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 28 et 16 ; Bonn, 22 et 12 ; Bruxelles, 19 et 14 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 23 et 13 ; Genève, 25 et 15 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 22 et 12 ; Madrid, 32 et 12 ; Moscou, 28 et 15 ; New-York, 30 et 20 ; Palma-de-Majorque, 32 et 20 ; Rome, 31 et 24 ; Stockholm, 27 et 15.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 août 1978 :

DES DECRETS

● Portant création du comité interministériel de la mer et de la mission interministérielle de la mer ;

● Relatif aux officiers recrutés au titre de l'article 98-1 du statut général des militaires en vue d'exercer des fonctions à caractère scientifique, technique ou pédagogique.

UNE LISTE

● D'admission au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

## Sécurité sociale

### LE PAIEMENT DE LA MAJORATION DES PENSIONS D'INVALIDITÉ

Dans la région parisienne, le paiement des rentes d'accidents du travail majorées de 4,4 % à depuis le 1er juillet, sera efefctué selon le calendrier suivant : le 15 août 1978 pour les assurés nés en février, mai, août et novembre et pour tous ceux qui sont payés mensuellement ; le 15 septembre pour les assurés nés en mars, juin, septembre et décembre ; le 15 octobre pour les assurés nés en janvier, avril, juillet et octobre.

La Caisse d'assurance maladie de la région parisienne (17-19, rue de Flandre, Paris-19e) en donnant ces précisions rappelle que les paiements se font soit directement aux guichets de la Caisse régionale, soit par mandats.

## APRÈS LA VISITE-ÉCLAIR DU CHEF DE L'ÉTAT DANS LE FINISTÈRE

# La déception des Bretons

**Trop vite, trop peu, trop tard : telle est l'opinion d'un certain nombre d'habitants du Finistère au lendemain du voyage-éclair que le président de la République a effectué jeudi 3 août sur les lieux de la catastrophe de l'« Amoco-Cadiz ». Trop vite, parce que le président n'a passé que cinq heures dans le Finistère. Trop peu, car il n'a rien annoncé de nouveau, même pas le plan Polmar rénové, en souffrance chez le premier ministre. Trop tard, car les Bretons attendaient la sollicitude présidentielle au cours même de l'épreuve. En fin de compte, un titre du « Télégramme de Brest » résume parfaitement, ce vendredi matin, le sentiment de nombreux Bretons : « L'occasion manquée ».**

De notre envoyé spécial

Brest. — Pour juger la visite du président de la République à Ouessant, Portsall et Landéda, le ton n'est pas le même parmi les élus que M. Valéry Giscard d'Estaing a rencontrés et chez les responsables professionnels tenus à l'écart.

*« Nous avons été sensibles à sa venue »*, dit M. Jean-Louis Goasduff, député (R.P.R.) du Finistère, confiant dans les suites que les pouvoirs publics donneront aux suggestions présentées jeudi au chef de l'Etat. M. Jules Legendre, adjoint au maire de Ploudalmézeau, a été *« agréablement surpris »* par l'atmosphère du déjeuner, au cours duquel, dit-il, *« chacun a été invité à exprimer librement ses critiques et ses propositions »*.

*« Il faut toujours accepter le dialogue, quitte à dire franchement ce qu'on a sur le cœur »*, déclare M. Alphonse Azel, conseiller général (majorité) et maire de Ploudalmézeau. Cette phrase illustre la gêne de certains élus devant ceux qui ont subi directement les conséquences de la « marée noire » et qui, pas plus que les agriculteurs, aujourd'hui menacés par la baisse des prix du porc, n'ont pu s'entretenir avec le chef de l'Etat. *« Il est étonnant que, venant sur place mesurer les conséquences de la marée noire, le président n'ait pas donné une suite favorable à la demande d'entretien formulée par l'organisation syndicale représentative de la catégorie sociale la plus touchée par cette catastrophe écologique sans précédent »*, déclare le syndicat C.F.D.T. des marins-pêcheurs, qui *« prend acte de cette désinvolture »*, en des termes proches de ceux qu'avait employés la veille M. Henri Didou, secrétaire du comité local des pêches maritimes.

D'autre part, en limitant sa visite au Finistère, M. Giscard d'Estaing a mécontenté les maires des quarante communes des Côtes-du-Nord atteintes par le mazout, qui se sont groupées en comité de coordination de vigilance et se considèrent comme les *« laissés-pour-compte de la marée noire »*.

A défaut d'être entendus, les agriculteurs de la F.D.S.E.A. et du C.D.J.A. se sont fait entendre. Réunis à Landéda, où déjà le 18 mars, au lendemain de l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*, M. Raymond Barre avait été chahuté, ils ont troublé le déjeuner que M. Giscard d'Estaing présidait sur les bords de l'aber Wrac'h, criant devant les fenêtres : *« Du porc au menu ! »*. Ils ont ensuite cerné les deux hélicoptères du chef de l'Etat et de sa suite, laissés sans surveillance par les gendarmes. M. Arzel, qui est également président de la chambre d'agriculture, a fait savoir aux manifestants que M. Giscard d'Estaing aurait accepté de les recevoir s'ils s'étaient conduits autrement. Cette déclaration a déterminé les agriculteurs à camper sur leurs positions, obligeant le président de la République à quitter l'aber Wrac'h dans un hélicoptère de la marine nationale.

M. Goasduff a fait part au chef de l'Etat des inquiétudes que suscite la situation des éleveurs de porcs. le député estime que quatre cents d'entre eux sont menacés de faillite si le prix de cette viande — qui s'établissait lundi à 6,73 F le kilo pour un coût de production de 7,20 F — n'est pas relevé. M. Giscard d'Estaing a répondu qu'il examinerait la question avec le ministre de l'agriculture.

Dans une déclaration faite aux journalistes avant de quitter Landéda, M. Giscard d'Estaing a rappelé les mesures prises par le gouvernement pour effacer les conséquences de la « marée noire » (les militaires ont consacré trois cent vingt mille journées de travail au nettoyage des plages) et les décisions arrêtées par le conseil des ministres du 5 juillet. Le chef de l'Etat a indiqué que deux projets de loi seront soumis au Parlement cet automne, afin d'aggraver les sanctions pour infraction aux règles de la navigation et pour les actes de pollution.

M. Giscard d'Estaing a précisé qu'un système de surveillance du trafic identique à celui d'Ouessant sera installé dans la Manche et la Méditerranée.

Enfin, le président de la République a rappelé les différentes mesures prises en faveur de la Bretagne (*le Monde* du 19 juillet). Il a demandé aux journalistes leur concours pour faire savoir que *« les traces du sinistre sont largement effacées »*.

Cette démonstration du 3 août était toutefois un peu tardive. Quant à l'efficacité des moyens de prévention, ses limites seront apparues avec évidence, puisque le remorqueur de 16 000 chevaux, l'Abeille-Normandie, stationné à Brest et convoqué par le chef de l'Etat à 9 h. 30, aura mis cinq heures pour atteindre l'Aver Wrac'h...

PATRICK JARREAU.

## ENVIRONNEMENT

### DIX MINISTRES EN SEPT ANS

# Valse et infidélités...

*L'environnement détient sans aucun doute le record de l'instabilité ministérielle. Depuis la création, en janvier 1971, du « ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement », jusqu'à l'actuel « ministre de l'environnement et du cadre de vie », l'écologie a été l'apanage de dix ministres et secrétaires d'Etat. En sept ans, les Français ont vu défiler MM. Robert Poujade, Alain Peyrefitte, Paul Dijoud, André Jarrot, Gabriel Péronnet, André Fosset, Paul Granet, Vincent Ansquer, Michel d'Ornano et François Delmas. Toutes les formations de la majorité ont été servies tour à tour : l'U.D.R. (devenue R.P.R.), les R.I. (devenus P.R.), le parti radical, les réformateurs.*

*On ne se plaindrait pas de ce perpétuel remue-ménage si, après s'être initiés aux problèmes écologiques, les titulaires du portefeuille, de retour dans leurs formations politiques, déployaient le zèle des nouveaux convertis. La protection de la nature compterait partout des supporters et elle ne s'en trouverait que mieux. Ce n'est, hélas, pas le cas.*

*Il y a quelques mois, un groupe de députés proposait de remettre en vigueur le privilège des bouilleurs de cru. Le droit de distiller était autrefois accordé à tous ceux qui possédaient des arbres fruitiers. Se transmettant de père en fils, ce droit entretenait la consommation d'alcool jusque dans les petites fermes. Pour combattre l'éthylisme familial, le législateur décida que le droit de distiller s'éteindrait avec ceux qui le détiennent encore.*

*Feignant d'oublier que l'alcool est — entre autres — responsable de la moitié des accidents de la route (15 000 morts et 300 000 blessés par an), d'honorables parlementaires ont tenté de convaincre leurs collègues qu'il fallait revenir sur cette mesure de salubrité publique. Parmi eux on a pu relever les noms de MM. André Jarrot et Vincent Ansquer. Deux anciens ministres qui ne font pas la distinction entre qualité de la vie et qualité de l'eau-de-vie.*

*Au printemps dernier, M. Paul Dijoud, alors secrétaire d'Etat au tourisme, présidait l'inauguration du téléphérique de La Grave, dans les Hautes-Alpes. Cet équipement présente deux défauts : il dévore de l'énergie et ouvre aux « saucissonneurs » les glaciers du massif de la Meije, en lisière du parc national des Ecrins. Comble d'ironie, il a été partiellement financé par le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE), qui, théoriquement, doit rallonger les maigres crédits de l'environnement. Cette fois, on a identifié qualité de la vue et qualité de la vie.*

*Au fort de l'été, nouvelle initiative d'un ancien secrétaire d'Etat à l'environnement. M. Paul Granet présente aux lecteurs du* Monde *deux articles dans lesquels il prend position pour le programme nucléaire français. Or, ... 1976, alors qu'il était à l'environnement, M. Granet avait exprimé sa méfiance, voire son hostilité, à la construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine. Il est vrai que cette ville est dans l'Aube, département dont M. Granet est le représentant.*

### Seul M. Robert Poujade...

*Mais, en 1978, de telles réticences ne sont plus de mise. Selon l'ancien secrétaire d'Etat, « la France doit absolument construire le surrégénérateur Super-Phénix, une nouvelle usine de retraitement à la Hague, et même une seconde usine d'enrichissement de l'uranium. Pourquoi ? Parce que ce sera le meilleur argument de vente de nos centrales nucléaires à l'étranger. Offrant en même temps le combustible et la poubelle, la France pourra exporter une ou deux centrales par an. Les industriels du secteur nucléaire seront assurés d'une belle expansion.*

*Le danger de prolifération ? M. Granet l'écarte d'un revers de plume. Il est inévitable ; alors, autant en tirer bénéfice. Les efforts du président des Etats-Unis, M. Carter, pour limiter les dégâts ? Il s'agit d'une tentative pour placer la France sous tutelle américaine. Indépendance d'abord. Les socialistes et les écologistes expriment-ils leur accord avec M. Carter, pour éviter la prolifération nucléaire ? M. Granet les qualifie de « complices objectifs » de la politique américaine d'hégémonie. Pour M. Granet, qualité de la vie et qualité de l'atome, c'est tout comme.*

*MM. Alain Peyrefitte, Gabriel Peronnet, André Fosset, Michel d'Ornano et François Delmas nous réservent-ils des surprises du même ordre ? Seul M. Robert Poujade semble avoir retenu les leçons de l'écologie. Président du conservatoire du littoral, il demeure fidèle à ses idées. Comme maire de Dijon aussi, première « ville verte » de France. L'environnement mène à quelque chose, à condition d'y rester.*

MARC AMBROISE-RENDU.

## TRANSPORTS

# La grève du zèle a coûté 10 millions de francs aux compagnies aériennes et aux organisateurs de voyages

Les aiguilleurs du ciel en poste au centre de contrôle régional (C.C.R.) d'Aix-en-Provence sont décidés à reprendre la grève du zèle si la rencontre avec le ministre des transports, prévue le mardi matin 8 août, n'apporte pas de satisfaction concrète et immédiate à leurs revendications. *« Nous ne nous contenterons pas de promesses du genre : « convocation » d'un groupe de travail pour la rentrée d'octobre »*, viennent-ils d'affirmer au cours d'une conférence de presse. Ils ont annoncé un durcissement du mouvement en cas d'échec des négociations. Ils ont ajouté que les contrôleurs des petits aéroports pourraient se joindre au mouvement, ainsi que les électroniciens qui assurent la maintenance du matériel des centres de contrôle.

La grève du zèle des aiguilleurs, qui a sérieusement perturbé le trafic aérien du 28 juillet au 2 août, s'est traduite, en France, par des pertes financières estimées à quelque 10 millions de francs pour les compagnies, les organisations de voyages et les aéroports.

La plupart des grandes agences de voyages scandinaves ont pris leurs précautions pour le cas où, tôt ou tard, les aiguilleurs du ciel reprendraient leur action, nous signale notre correspondant au Danemark. Ainsi, l'agence Tjaerborg, fondée par le célèbre « pasteur volant », a arrêté un plan d'urgence qui vise, en cas de perturbations, à prévenir, aussitôt que possible, les clients afin d'éviter qu'ils ne se rendent vainement à l'aéroport.

Ce plan envisage aussi de décaler les heures ou même les jours de départ et d'arrivée des charters pour permettre aux touristes d'échapper à l'engorgement des week-ends. Les séjours pourraient par exemple, commencer le jeudi, au lieu de courir d'un week-end à l'autre, comme c'est le cas de la plupart de ces voyages organisés.

### TROIS JOURS POUR DÉCOLLER

Trois jours pour décoller d'Orly-Sud à destination de Montréal ! Les cent quatre-vingt-un passagers du vol « Québec Air 937 », qui devraient s'envoler le mardi 1er août à 9 heures, n'auront finalement pris l'air que le jeudi 3 août à 22 heures. Trois jours d'allées et venues, de démarches, d'ordres et de contre-ordres.

Au moment du départ, l'équipage décèle une avarie dans le système d'alimentation et de stockage du kérosène. Québec Air, qui n'a aucun technicien à sa disposition sur place, confie son appareil aux ateliers d'Air France. La compagnie nationale se charge de le réparer dans la journée de mercredi. Comme il se doit, les passagers sont hébergés dans un hôtel voisin de l'aéroport d'Orly. Mercredi matin, une délégation va aux nouvelles : il lui est confirmé que l'avion décollera en fin de journée à destination du Canada. Klat Travel et Tour West, qui avaient en partie affrété l'appareil, découvrent « l'affaire » avec plus de vingt-quatre heures de retard...

Nouveau retard : le décollage pour Montréal est annoncé pour jeudi à 9 heures du matin. Seconde nuit d'hôtel. Nouvelle indication : l'avion ne sera pas en état de prendre l'air le lendemain matin. Un autre appareil devrait pouvoir être affrété dans la soirée du 3 août. Protestation des passagers. Réponse agacée d'un représentant de Tour West : *« C'est à 22 h. 50 le 3 août ou rien ! »* Promesse sera tenue. Enfin !

Les risques du charter sont connus. Mais les organisateurs de voyages et les compagnies aériennes sont-ils en droit de traiter tellement à la légère des passagers qui ne payent pas le prix fort ? Vendre un billet est une chose, honorer son contrat en est une autre. L'ABC du métier est de bien faire l'un et l'autre.

# Conflit social et collision aérienne

par CASAMAYOR

*On dit que les gouvernements passent et que l'administration reste. C'est exact et, comme un courant profond qui poursuit sa route sans subir le clapotis ni même les vagues de la surface, les services publics — c'est d'ailleurs leur raison d'être — fonctionnent selon leur mécanisme et leur ressort propres. Une pendule donne l'heure dans la paix comme dans la guerre et elle est le symbole le plus fidèle d'une administration rigoureuse. Celle de la justice ne peut pas sortir du cadre de cette image sans que l'opinion ne s'alarte et que les pires suppositions ne montent à l'assaut de la confiance des citoyens. Les difficultés récentes rencontrées tant par les usagers que par les contrôleurs du trafic aérien rappellent un drame déjà ancien mais dont l'épilogue demeure en suspens.*

*Le 5 mars 1973, alors que les contrôleurs civils, en conflit avec l'administration, avaient été remplacés par des contrôleurs militaires, une collision entre deux avions de ligne faisait soixante-huit morts. Accident, comme sont accidents des dizaines de milliers de collisions, de désastres, de pertes de vies humaines sur les routes, les chantiers et aussi sur les flots et dans les airs. Tous ces accidents sont pris en compte par l'administration judiciaire, qui déroule ses procédures plus ou moins longtemps selon les difficultés à résoudre, mais aboutit à une solution parfois contestable mais toujours claire, puisqu'elle se réduit à un chiffre d'indemnité. Les tribunaux font ça tous les jours, toute la journée, par tout le pays. Aucun ne l'a encore fait pour l'accident du 5 mars 1973. Certes, le problème de guidage des avions est plus compliqué que la simple application routière de la priorité de droite, mais des expertises ont été faites, aucune nouvelle mesure d'instruction ne semble en cours... Alors ? Que répondre à ceux qui feraient observer que, lorsque sont en cause des militaires, des policiers, des hommes politiques, les procédures suivent de drôles de chemins ? Le seul moyen d'éviter les procès d'intention consiste à faire aboutir les procès judiciaires.*

● *Moins d'accidents de la route pendant les grands départs.* — Le nombre des accidents de la route a diminué par rapport à 1977 pendant les grands départs entre le 29 juillet et le 1er août. Selon les rapports de gendarmerie : 3 008 accidents de la route (contre 3 216 en 1977) ont eu lieu, soit une diminution de 6,5 %. 142 morts (contre 174) ont été recensés, soit 18,4 % de moins et l'on a dénombré 4 506 blessés contre 4 977, soit 9,5 % en moins.



# Le téléphérique de l'aiguille du Midi sera remis en service le 5 août

De notre correspondant

Grenoble. — Le téléphérique de l'aiguille du Midi sera remis en service le samedi 5 août. Le câble porteur de la remontée mécanique avait été « déchiré » et la gare du téléphérique très endommagée lors de l'explosion d'une forte charge de plastic dans la nuit du 23 au 24 juillet. Celle-ci avait été déposée au pied du tambour d'enroulement du câble por...r.

Douze jours de travail auront été nécessaires pour remettre — provisoirement — en service l'installation qui « monte » quotidiennement à 3 842 mètres d'altitude plus de quatre mille touristes et alpinistes.

Pour permettre de faire « rouler » à nouveau le téléphérique, les techniciens attachés à ses installations ont coupé le câble endommagé, puis l'ont raccordé à l'aide d'un manchon à une nouvelle section de 22 mètres de câble, elle-même ancrée sur une pièce provisoire haute de 5 mètres et noyée dans 83 mètres cubes de béton. Un an de travaux seront encore nécessaires pour construire un nouvel ancrage sur tambour, pour reconstruire la gare de départ du téléphérique et « déposer » le câble actuel.

CLAUDE FRANCILLON.

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

● *Un nouveau directeur du parc des Cévennes.* — Un ingénieur du génie rural et des eaux et forêts, M. Guy Beisson, trente-trois ans, vient d'être nommé directeur du parc national des Cévennes. Il remplacera, à partir du mois de novembre, M. Emile Leynaud, qui est nommé inspecteur général de l'environnement. M. Beisson a travaillé à la direction départementale de l'agriculture de Chambéry (Savoie), où il s'occupait de la zone périphérique du parc de la Vanoise. Depuis quatre ans, il était l'adjoint de M. Leynaud au parc national des Cévennes.

## SPORTS

HIPPISME. — *Le prix du New's Jimmy de Trouville, disputé le 3 août à Deauville et retenu pour le tiercé, a été gagné par Arenetta, suivie de Lypatia et de Lady Kinz. La combinaison gagnante est 5-16-9.*

OMNISPORT. — *La reine Elizabeth II d'Angleterre a officiellement ouvert le jeudi 3 août à Edmonton (Canada), les XIe Jeux du Commonwealth, en présence de M. Pierre Trudeau, le premier ministre canadien. Les épreuves, qui devraient prendre fin le 12 août, réuniront plus de mille cinq cents athlètes de quarante-six pays.*

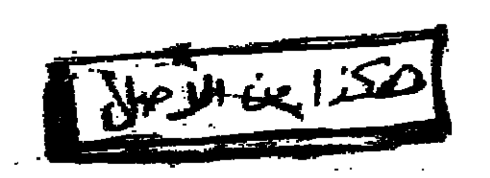
# Le Conseil d'État ordonne l'arrêt de la construction de boutiques autour du port de plaisance de Pornichet

Quelques semaines après l'ouverture d'un port de plaisance pour mille bateaux à Pornichet (Loire-Atlantique), à l'extrémité sud de la baie de La Baule, le Conseil d'Etat a ordonné, le 26 juillet, le sursis à exécution d'un permis de construire pour des bâtiments commerciaux prévus sur le terre-plein du port.

Le tribunal administratif de Nantes n'avait pas, en décembre 1977, donné satisfaction à l'association pour la protection du site du Vieux-Pornichet, qui demandait l'annulation du permis délivré le 25 mars 1977 pour une capitainerie et une vingtaine de commerces. L'association a fait appel devant le Conseil d'Etat, qui n'a pas encore jugé au fond, mais a estimé que le chantier devait être interrompu.

L'association a fait valoir que ces contributions n'étaient pas autorisées par le plan d'occupation des sols (POS) de Pornichet et que la commission des sites n'avait pas été consultée. La direction de l'équipement estime au contraire que ces bâtiments sont directement liés à l'utilisation du port, et donc conformes au POS. Le Conseil d'Etat devra apprécier la nature des bâtiments.

L'association a aussi introduit des recours contre le POS de Pornichet, la concession portuaire et l'autorisation donnée à la commune de construire, sur le domaine public maritime, un viaduc d'accès au port de plaisance.





Le Monde

# économie

## AFFAIRES

### La suspension de la construction de l'aciérie de Neuves-Maisons suscite de nouvelles réactions

La suspension de la construction de l'aciérie à l'oxygène de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), décidée par la société sidérurgique Chiers-Châtillon (le Monde du 29 juillet), continue de provoquer des réactions. Dans une lettre qu'il nous adresse, M. Jean Feidt, membre du bureau fédéral du parti socialiste de Meurthe-et-Moselle écrit : *« La canalisation de la Moselle a été financée pour l'essentiel par l'Etat ou les collectivités départementales ou régionales. Devant cet effort collectif, il est incompréhensible que les pouvoirs publics laissent Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons décider seuls de l'avenir de l'aciérie à oxygène de Neuves-Maisons. Il est impensable que tant de travaux aient été effectués, tant d'argent dépensé pour que seules deux sociétés sidérurgiques décident de « rationaliser » l'implantation de leurs unités de production. Le poids respectif de ces deux sociétés éclaire d'ailleurs à l'évidence le choix qui sera fait si la décision leur est laissée. A vrai dire, la logique, économique, financière et sociale impose une seule et unique solution : la poursuite de la construction de l'aciérie à oxygène à Neuves-Maisons.*

*» Mais il faut aller plus loin. Il est étonnant que, devant l'effort financier effectué par les collectivités nationales ou régionales, rien n'ait été prévu pour donner à la canalisation de la Moselle une finalité créatrice d'emplois plus prononcée. La création d'unités industrielles diversifiées s'imposait. Comment a-t-on pu entreprendre de tels travaux sans rien envisager pour leur donner une finalité économique et sociale plus positive ? D'ores et déjà, la crise créée à Neuves-Maisons par les deux sociétés sidérurgiques, qui considèrent le département de Meurthe-et-Moselle comme une colonie, impose la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour valoriser économiquement et socialement l'axe fluvial entre Frouard et Neuves-Maisons. Ce plan devrait être démocratiquement établi.*

*» Il n'est que temps si l'on ne veut pas voir dix années d'efforts anéanties pour le seul bénéfice du profit de deux sociétés sidérurgiques. »*

On lira ci-dessous le point de vue de M. Maurice Halff, président du Comité économique et social de Lorraine et président honoraire des Houillères de Lorraine.

## POINT DE VUE

### UNE STRATÉGIE DE LA CONTRADICTION

par MAURICE HALFF (*)

DÈS avril 1977, le comité économique et social de Lorraine s'étonnait vivement que le premier acte de restructuration de la sidérurgie lorraine, face à la crise mondiale de l'acier, soit la décision prise par la société Usinor d'arrêter à terme rapproché l'usine de Thionville. Celle-ci était directement située sur la Moselle, dont la canalisation était essentiellement destinée à placer les usines sidérurgiques lorraines en communication directe avec la mer.

Pourtant, il avait été projeté de construire, dans cette usine brusquement condamnée, une aciérie à l'oxygène, compte tenu de l'existence en amont d'un haut fourneau moderne et d'une forte capacité. La raison de ce changement d'orientation était naturellement liée à la gravité de la conjoncture qui ne permettait pas, à moyen terme, les engagements financiers importants nécessaires à la réfection en aval de l'aciérie, des laminoirs existants mais frappés d'obsolescence. Même le maintien des hauts fourneaux paraissait difficile, compte tenu de la restriction des débouchés de la fonte.

Une compensation pour la Lorraine était de transférer le projet à l'usine Usinor-Longwy, dotée de hauts fourneaux convenables et de laminoirs excellents, dans un environnement de sous-emploi inquiétant.

La décision récemment rendue publique par la société Chiers-Châtillon d'interrompre la construction de l'aciérie à l'oxygène de son usine de Neuves-Maisons, opérationnelle à terme rapproché, programme qui avait motivé dans une très large mesure des concours financiers publics importants, dont 35 millions de francs provenant des ressources de l'Etablissement public régional, place brusquement les entreprises sous-traitantes, engagées dans cette construction, dans une situation difficile, qui risque de mettre en chômage technique plusieurs centaines de travailleurs.

Cette décision soudaine inquiète le Comité économique et social et met à nouveau l'accent sur la stratégie suivie par les sociétés concernées. Tout se passe comme si la décision d'interrompre la construction de l'aciérie à oxygène de Neuves-Maisons était la poursuite de la tendance à concentrer l'effort de la société Usinor sur ses installations de Longwy, politique qui se justifie notamment par la difficile situation de l'emploi dans la zone de cette ville. Mais la condamnation brutale des équipements presque achevés de Neuves-Maisons et leur transfert sans doute coûteux souligne encore une fois la contradiction entre la nécessité toujours affirmée pour une sidérurgie moderne de se trouver sur l'eau et l'abandon d'un site qui avait justifié de très grands investissements pour qu'il soit précisément sur la Moselle canalisée.

Cette décision met aussi en évidence l'éventualité d'une plus étroite coordination entre les activités économiques et commerciales de Chiers-Châtillon et d'Usinor qui apparaissent complémentaires au point que le destin de l'un dépend des motivations qui doivent assurer le destin de l'autre.

Certes, il faut souligner que les responsables de la sidérurgie lorraine sont confrontés à l'impératif inéluctable d'accroître fortement et rapidement la productivité de leurs installations, ce qui implique souvent des choix cruels. Je persiste à croire que l'arrêt de la construction de l'aciérie à oxygène de l'usine de Neuves-Maisons n'est que provisoire et qu'il n'est dû qu'à la poursuite d'études pour accroître encore la productivité de l'outil.

S'il n'en était pas ainsi, le risque serait grand que la politique suivie apparaisse définie par une stratégie de la contradiction.

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine.



## ÉTRANGER

POUR STIMULER LA CROISSANCE

### Le gouvernement japonais pourrait proposer une augmentation de 16 milliards de dollars des dépenses publiques

*Le gouvernement japonais se réunira le 2 septembre prochain pour modifier les dépenses publiques inscrites au budget de l'Etat pour la période avril 1978-mars 1979, conformément aux engagements pris à Bonn en juillet. Cette révision en hausse est destinée à stimuler l'économie japonaise afin de réduire — par une plus forte croissance des importations — l'excédent commercial du pays (20,6 milliards de dollars en un an). Ce collectif budgétaire sera soumis au Parlement, qui doit se réunir en session extraordinaire le mois prochain. Le plan de relance gouvernemental sera compris entre 1 000 milliards de yens (5,4 milliards de dollars) de dépenses de travaux publics et 3 000 milliards de yens (16,2 milliards de dollars), si l'on y inclut les dépenses d'investissement et l'aide aux petites entreprises et aux industries affaiblies par la hausse du yen.*

*M. Shigeru Koino, vice-ministre de l'industrie et du commerce extérieur (MITI), a en effet déclaré que la très forte hausse du yen allait entraîner au second semestre une importante baisse des exportations. M. Koino, qui donnait une conférence de presse, a ajouté que la récente appréciation de la devise japonaise vis-à-vis du dollar était* « complètement anormale » *et a souligné que l'industrie japonaise dans son ensemble serait gravement affectée si la parité actuelle entre le yen et la monnaie américaine était maintenue pendant longtemps.*

*Le nombre des chômeurs a atteint un niveau record en juin avec un million trois cent soixante mille sans-emploi contre un million deux cent trente mille en mai (+ 10,6 %). Il s'agit du taux le plus élevé (2,39 % de la population active) après le record de l'après-guerre (2,45 % en février 1959). Encore les statistiques officielles sous-estiment-elles le chômage réel.*

*L'O.C.D.E., qui vient de publier son analyse de la situation économique du Japon, estime, pour sa part, que* « les appréhensions relatives aux effets négatifs de la réévaluation du yen pourraient être exagérées ».

L'O.C.D.E. invite — dans son étude — le Japon à accroître fortement ses importations pour réduire un excédent commercial qui devrait atteindre 24 milliards de dollars cette année et qui constitue un facteur important de déséquilibre des échanges mondiaux et de la situation monétaire.

L'Organisation de coopération et de développement économiques considère comme dangereuses les nombreuses restrictions décidées par les pays industrialisés à l'importation des produits japonais. *« Leur prolifération risque de saper le système de libre-échange sur lequel la prospérité mondiale de l'après-guerre a été fondée dans une large mesure »*, indiquent les experts du château de la Muette.

La mise en œuvre par le gouvernement de Tokyo de programmes de développement des importations est considérée comme un fait important par l'O.C.D.E. Si ses dispositions sont appliquées *« avec détermination »*, l'Organisation estime qu'elles pourraient accroître *« considérablement »* les importations et modifier la structure de celles-ci qui a peu changé depuis dix ans : combustibles (pétrole (33 %) et matières premières représentent 84 % des achats japonais à l'étranger, tandis que les produits manufacturés stagnent à 20 % et les denrées alimentaires et autres bien de consommation à 16 %.

La réduction de l'excédent commercial du Japon est d'autant plus nécessaire, estime l'O.C.D.E., que le déficit des opérations invisibles (services et surtout transports maritimes) ne s'accroît plus et plafonne à quelque 6 milliards de dollars. Les excédents japonais pèsent donc toujours sur la situation économique mondiale.

A court terme, les *« incertitudes les plus importantes »* de l'O.C.D.E. concernent la consommation privée des Japonais, car les impôts directs progressent plus vite que les revenus des ménages et le taux d'épargne restera élevé (32 % actuellement) *« tant que subsisteront des incertitudes générales et que le marché du travail restera fortement déprimé »*. S'il est plus élevé que dans d'autres pays industrialisés, le nombre annuel d'heures de travail au Japon a tendance à se réduire.

La hausse du yen, qui aura un effet négatif sur les exportations japonaises, sera profitable sur le plan de l'inflation, qui devrait se situer à 5,5 % en 1978, contre 8 % en 1977, selon l'O.C.D.E. *« Les appréhensions relatives aux effets négatifs de la réévaluation du yen sur le plan intérieur pourraient s'avérer*, selon l'O.C.D.E., *aussi exagérées qu'au début des années 70 lors d'une identique hausse du yen. »*

### RESTRUCTURATION DU GROUPE RATIER-FOREST-G.S.P. ?

Une importante restructuration du groupe Ratier-Forest G.S.P. pourrait avoir lieu prochainement. Ce groupe qui comprend trois filiales — Ratier-Figeac (aéronautique), Forest S.A. (machines-outils) et les Fonderies de Jeumont (fonte pour machines-outils) — connaît de graves difficultés financières qui l'ont amené à annoncer en mai dernier des licenciements touchant principalement Forest S.A.

Pour permettre au groupe de surmonter ces difficultés financières un prêt de 75 millions de francs vient de lui être accordé par son actionnaire principal, l'Institut de développement industriel (IDI), des banques et le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). Cette aide financière devrait permettre au groupe Ratier-Forest-G.S.P. de reprendre langue avec Renault-Machines-outils, en vue d'un rapprochement entre les deux firmes.

Pour ce qui concerne la division aéronautique, des pourparlers sont en cours avec la Générale de Forgeage et de décolletage.

● *Le plan industriel de développement*, soumis fin juin par la coopérative ouvrière Lip au ministère de l'industrie, va être instruit par les services de M. André Giraud. Cette étude prévoit l'embauche immédiate de cent personnes et la création de six cents emplois (soit davantage que le nombre actuel de coopérateurs) d'ici à 1982. L'acceptation du projet conditionne, dans une large mesure, la décision du syndic sollicité par la ville de Besançon, désireuse d'acquérir les terrains et bâtiments de l'usine de Palente et l'ouverture des droits aux aides publiques auxquels la coopérative prétendrait.

● *Le constructeur automobile* américain Ford Motor a annoncé, jeudi 3 août, le rappel d'un million quatre cent soixante-quinze mille voitures et camions construits en 1978, afin de vérifier leur système d'échappement. Ford a effectué vingt et un rappels de véhicules en 1978 portant au total sur 5,5 millions de voitures.

Le mariage de l'électronique et de l'automobile

### Renault crée une filiale commune avec Bendix

La régie Renault et la société américaine Bendix ont décidé de créer en France une filiale commune (51 % Renault, 49 % Bendix) pour étudier, mettre au point et fabriquer des systèmes électroniques pour le contrôle des moteurs (allumage, injection, procédés anti-pollution). Un investissement d'environ 100 millions de francs, comprenant un bureau d'études et la construction d'ici à 1980 d'une usine de fabrication employant quelque cinq cents personnes, est envisagé.

Cet accord, qui doit encore obtenir l'aval des autorités françaises, illustre, si besoin en était, l'orientation électronique de l'automobile (*le Monde* du 31 mai). Diverses études prévoient qu'en 1985 le marché de l'électronique automobile en Europe et au Japon représentera plus de 2 milliards de dollars, dont 400 millions pour la France. Ce sera le troisième marché de l'industrie des composants. Avec quelque retard sur leurs concurrents américains et japonais, les constructeurs automobiles français se décident à leur tour à se lancer sur ce créneau. Peugeot-Citroën a signé récemment avec le fabricant allemand d'équipements Bosch un accord pour étudier les problèmes de carburation.

La Régie cherchait depuis plusieurs mois un partenaire. Après avoir songé à s'associer avec un pur fabricant de circuits intégrés (Motorola, Texas Instruments, Toshiba), la Régie a finalement choisi un « équipementier ». Bendix lui apporte sa connaissance du marché américain et une technologie déjà bien au point dans les systèmes électroniques, d'autant que cette firme est peu à peu conduite à fabriquer directement certains circuits intégrés. La filiale commune s'approvisionnera cependant pour l'essentiel auprès des principaux fabricants de composants mondiaux (y compris Thomson).

Pour Bendix, l'intérêt d'un tel accord est évident. En lui ouvrant les portes de l'Europe et de la technique française de l'automobile, Renault lui permet de lutter contre son grand concurrent, Bosch... et Motorola qui espère, grâce à son accord avec General Motors, contrôler la filière du circuit au système.

Sans doute, les pouvoirs publics auraient-ils souhaité une solution plus « française » que cet accord « franco-américain ». On avait espéré que les grands utilisateurs de composants que sont Renault et Peugeot-Citroën s'associeraient étroitement au « plan composants » que les pouvoirs publics tentent — ô combien laborieusement — de mettre sur pied depuis des années. Renault (comme Peugeot-Citroën) fait finalement cavalier seul. On peut le regretter. Mais on peut aussi comprendre la décision de la Régie devant le spectacle de ce plan composants avec son cortège d'occasions manquées, de querelles de groupes et de personnes, et le retard technologique qui s'accumule.

● *La reprise du groupe Boussac.* — Le tribunal de commerce de Paris n'aurait finalement reçu, dans la soirée du jeudi 3 août, qu'un seul dossier pour la reprise du groupe Boussac : celui émanant d'Agache-Willot. On s'attendait que M. Maurice Bidermann fasse part au tribunal de ses propositions dans l'après-midi de vendredi. M. Jean Cesselin, président du tribunal de commerce, avait fixé, en principe, au mercredi 2 août, à 19 heures, la date limite de dépôt des propositions de rachat du groupe Boussac. En fait, il s'agissait, semble-t-il, d'un moyen pour faire activer les choses, afin que le tribunal et les pouvoirs publics puissent prendre une décision assez rapidement. Cette notion de délais n'avait et n'a toujours rien d'impératif.

● *Prêt de banques japonaises à l'Electricity Council de Grande-Bretagne.* — Un groupe de quatorze banques japonaises vient d'accorder à l'Electricity Council de Grande-Bretagne un prêt de 500 millions de dollars pour dix ans. Ce prêt est le plus important jamais accordé par des banques japonaises à un emprunteur étranger. — *(A.F.P.)*

# SOCIAL

## Les licenciements de délégués syndicaux

*(Suite de la première page.)*

A première lecture, les résultats apportent des arguments de poids aux confédérations qui dénoncent régulièrement l'aggravation de ce qu'elles appellent *« la répression anti-syndicale »*. Le nombre des demandes de licenciements de délégués déposées par les employeurs est en augmentation accélérée : 1 385 en 1974, 2 789 en 1975, 3 561 en 1976 et 5 245 l'an dernier ; les autorisations accordées se sont accrues dans les mêmes proportions, passant de 948 en 1974 à 3 549 en 1977. Et le nombre des licenciés est supérieur à ces chiffres, car une décision d'un inspecteur peut englober plusieurs représentants du personnel.

Ne parlons pas de répression anti-syndicale, diront certains : dans les trois quarts des cas, les employeurs invoquent non pas des motifs professionnels ou disciplinaires, mais des raisons économiques pour licencier leurs délégués. Ceux-ci, disent-ils, sont en fait victimes, comme les autres salariés, des difficultés de la conjoncture ou des restructurations industrielles. Or, entre 1975 et 1977, le nombre de demandes de licenciements de délégués pour cause économique a doublé, alors que, dans le même temps, le nombre des autres salariés licenciés pour les mêmes motifs — c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas protégés par un mandat syndical ou électif — n'a augmenté que de 12 %.

A l'évidence, certains employeurs profitent de licenciements économiques auxquels ils sont contraints pour se *« débarrasser »* d'un certain nombre de délégués ou camouflent des décisions politiques derrière des difficultés conjoncturelles. Il est souvent plus difficile à un inspecteur du travail de contrôler le bien-fondé des motifs économiques invoqués pour un licenciement de délégué — surtout si celui-ci fait partie d'une « charrette » — que de vérifier la valeur de motifs disciplinaires. D'ailleurs, on constate que les inspecteurs autorisent les trois quarts des licenciements de délégués demandés pour raisons économiques, alors qu'ils n'en retiennent que 40 à 45 % quand la raison invoquée est d'ordre professionnel ou disciplinaire.

### Les « indépendants » aussi

Au passage, l'enquête du ministère apporte un démenti à ceux des employeurs qui font un procès politique à l'inspection du travail. A les entendre, les inspecteurs, gagnés par le virus syndical, perdraient toute objectivité et se poseraient systématiquement en défenseurs des salariés et en adversaires des patrons. Les chiffres répondent : au total, 68,5 % des demandes de licenciements de délégués déposées par les employeurs (pour raisons économiques ou non) ont été acceptées en 1974, 68,80 % en 1976, 66 % en 1977.

Quant aux statistiques concernant les décisions prises par le ministère du travail sur recours hiérarchique d'employeurs, leur publication, pour la première fois par un ministre du travail, est à mettre à l'honneur de M. Boulin. Mais les résultats ne sont pas à la gloire de son prédécesseur, actuel ministre de l'éducation nationale. M. Durafour avait eu à examiner 234 recours en 1975 et avait autorisé 97 licenciements de délégués en 1975 (41 %). M. Beullac a été saisi de 515 cas de refus de licenciement de l'inspection du travail. Pour 243 délégués, c'est-à-dire pour 47 % des dossiers soumis, il a finalement autorisé le licenciement.

Faut-il pour autant parler, comme le font des syndicalistes, de « *chasse aux sorcières contre les délégués* » ou de répression politique ? Deux éléments invitent à nuancer le jugement.

L'appartenance syndicale des représentants du personnel victimes de licenciement correspond à peu de chose près à la représentativité électorale des différentes organisations. La moitié des autorisations de licenciements données l'an dernier, que ce soit par l'inspection du travail ou le ministre, concernait des militants C.G.T., 16 % des membres de la C.F.D.T., 6 % des cadres de la C.G.C., 5 % des militants F.O., 2 % de la C.F.T.C. Les indépendants, autonomes et autres candidats libres, considérés en général par les confédérés comme des « jaunes », complices du patronat ou du gouvernement, comptent pour plus de 21 % parmi les délégués licenciés. A croire que les professions de foi apolitique ne renforcent pas la protection de ceux qui les font !

Second constat, le nombre des délégués victimes de licenciement, s'il est en surprenante augmentation depuis 1974, reste modeste en comparaison du nombre de salariés généficiant d'un mandat électif ou syndical.

Au total, 3 900 autorisations de licenciements ont été données par l'inspection du travail ou le ministre en 1977. Ce chiffre peut paraître faible au regard des quelque 300 000 salariés bénéficiant d'une protection légale.

En matière de justice et de liberté, les pourcentages ont-ils un sens ? Qu'une seule personne ait « payé » de son emploi son engagement pour la défense de ses camarades de travail serait inadmissible. Mais certains syndicalistes n'ont-ils pas confondu protection légale et impunité ? A vrai dire tout serait plus clair si les employeurs ne cherchaient pas si souvent à camoufler des sanctions peut-être justifiées derrière des pseudo-arguments économiques, si le ministre lui-même rendait publics systématiquement les motifs de ses décisions.

Tout serait plus clair enfin si le ministère publiait régulièrement aussi les statistiques des contraventions dressées à l'encontre d'employeurs qui ne respectent pas la législation du travail. Ces divers éléments permettraient de vérifier si l'augmentation des licenciements de délégués répond à des motifs justifiés, et si parallèlement les chefs d'entreprises qui ne respectent pas la législation du travail sont tout aussi fermement punis. En un mot, si l'égalité de tous devant les lois est bien une réalité.

JEAN-MARIE DUPONT.

### ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE CONCILIATION ENTRE LES TROIS EMPLOYÉS LICENCIÉS ET LA DIRECTION DE L'HOTEL MEURICE.

La tentative de conciliation qui a eu lieu jeudi 3 août entre les trois employés licenciés de l'hôtel Meurice à Paris et la direction de l'établissement n'a pas abouti. L'affaire viendra à nouveau en jugement devant le tribunal des prud'hommes le 14 mars 1979. Au cours de la tentative de conciliation, fort brève, l'avocat des trois jeunes gens, M[e] Rostoker, a demandé leur réintégration, ce que la défense de la direction de l'hôtel a refusé, arguant, selon M[e] Rostoker, de *« la publicité faite autour de cette affaire »*.

Le 25 mai dernier, MM. Moïse Azoulay et Patrick Alain, tous deux chasseurs à l'hôtel Meurice, avaient refusé de porter les bagages de militaires argentins, dont l'amiral Armando Lambruschini, chef d'état-major de la marine, qui vient d'échapper à un attentat à Buenos-Aires (*le Monde* du 4 août). Par ce geste, ils entendaient, juste avant la Coupe du monde de football, protester *« contre les atteintes aux droits de l'homme en Argentine)*. Deux jours plus tard, M. André Beharkemaloff avait, pour les mêmes raisons, refusé d'ouvrir les portes des chambres des représentants de la junte. La direction de l'hôtel avait immédiatement licencié les trois employés pour faute professionnelle.



# BUDGET

## Le gouvernement cherche 10 milliards d'impôts et taxes supplémentaires

*(Suite de la première page.)*

Pour 1979, l'addition des promesses faites et des engagements pris (armée, chômeurs, personnes âgées...), la nécessaire création de vingt-cinq mille emplois (dont huit mille par les seuls P.T.T.), l'augmentation des salaires dans la fonction publique (quelque 9 %), le déficit de la Sécurité sociale, le poids croissant du financement de la dette publique (presque 20 milliards contre 14 milliards en 1978), rendaient quasi impossible une progression modérée de la dépense publique. Par modérée, nous voulons dire ne dépassant pas la progression attendue du revenu national (+ 13,3 % en 1979) puisque telle était la règle depuis des années et le signe d'une certaine maîtrise des dépenses publiques.

### Les effets de la crise

En fait, les recettes de l'Etat progressent sensiblement moins vite depuis la crise mondiale de 1974-1975. C'est une donnée essentielle dont il faudra tenir compte. Ce phénomène, qui n'est pas propre à la France, s'explique par le ralentissement de l'activité mais aussi par la lutte engagée dans presque tous les pays industrialisés contre l'inflation (2). Ainsi, alors que de nombreux programmes sociaux votés pour lutter contre le chômage coûtent cher à l'Etat, les recettes, elles, se ralentissent.

Ces mouvements divergents posent déjà, dans plusieurs pays, des problèmes difficiles, comme on le voit aux Etats-Unis avec la révolte des contribuables de Californie contre l'alourdissement de la pression fiscale, en Allemagne avec le déficit considérable des Laender et, d'une certaine façon, au Japon.

C'est dans ce contexte qu'ont été prises les décisions de Bonn. Paris a été extrêmement soulagé de pouvoir officialiser son déficit budgétaire de 1978 et de pouvoir en annoncer un pour 1979 en les présentant comme une contribution volontaire à l'effort commun de relance. Que se serait-il passé autrement quelles mesures fiscales draconiennes aurait-il fallu prendre pour présenter un budget 1979 équilibré ou seulement en déficit léger ?

Les données du problème sont maintenant très simplifiées. Il semble que M. Giscard d'Estaing ait donné comme consigne de soumettre au Parlement en octobre prochain un budget dont le déficit n'excéderait pas 15 milliards de francs. Compte tenu de l'écart existant entre dépenses et recettes (20 à 25 milliards de francs), il reste donc, en l'état actuel des choses, à trouver 5 à 10 milliards de francs de ressources supplémentaires.

Un tel « trou » peut être comblé sans effort d'imagination particulier de l'administration. Les recettes — si l'on peut dire — sont bien connues : les tranches moyennes et supérieures du barème ne seront pas relevées du même pourcentage que la hausse des prix ; l'essence, la carte grise, le tabac, peut-être les alcools (mais ce sera un peu plus difficile à cause des règlements communautaires), seront augmentés. Tout cela est habituel.

D'autres décisions sont en balance : elles concernent notamment la réduction de certains avantages fiscaux consentis à l'immobilier (déduction des intérêts des emprunts notamment), le relèvement de certains droits sur les transactions (timbres et enregistrement). Enfin, des mesures moralisatrices, si elles sont prises, pourraient apporter quelques centaines de millions, et notamment la réduction des abattements spéciaux dont bénéficient encore soixante-treize professions.

L'acceptation d'un déficit de quelque 15 milliards de francs en 1979 allégera donc d'autant l'effort que devront faire les contribuables français. Et cela avec, en prime, un certificat pour la France de « bonne conduite européenne ». Ce qui s'appelle bien tirer son épingle du jeu...

ALAIN VERNHOLES.

(2) Les recettes fiscales augmentent d'autant plus que l'inflation est plus forte (c'est le cas de la T.V.A., notamment, calculée sur le chiffre d'affaires).

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. ... | 4,3765 | 4,3810 | — 60 | — 30 | — 75 | — 40 | — 210 | — 165 |
| $ can. .... | 3,8543 | 3,8598 | — 67 | — 29 | — 102 | — 55 | — 247 | — 209 |
| Yen (100). | 2,3164 | 2,3221 | + 105 | + 149 | + 215 | + 263 | + 582 | + 643 |
| D.M. ..... | 2,1512 | 2,1558 | + 58 | + 89 | + 131 | + 164 | + 422 | + 467 |
| Florin ... | 1,9900 | 1,9942 | + 21 | + 50 | + 55 | + 87 | + 136 | + 175 |
| F. B. (100) | 13,6573 | 13,6757 | — 80 | + 55 | — 127 | + 24 | — 293 | 0 |
| F. S. .... | 2,5530 | 2,5624 | + 133 | + 175 | + 253 | + 298 | + 819 | + 883 |
| L. (1 000). | 5,1942 | 5,2003 | — 302 | — 246 | — 559 | — 477 | —1533 | —1400 |
| £ ........ | 8,4388 | 8,4590 | — 281 | — 226 | — 467 | — 400 | —1227 | —1139 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. ..... | 2 5/8 | 3 | 3 1/4 | 3 9/16 | 3 5/16 | 3 11/16 | 3 11/16 | 4 1/16 |
| $ E.-U. ... | 2 13/16 | 3 1/8 | 8 3/8 | 8 3/4 | 8 1/16 | 8 7/16 | 8 1/2 | 8 7/8 |
| Florin ... | 4 5/8 | 5 3/8 | 5 1/16 | 5 7/16 | 5 7/16 | 5 11/16 | 6 1/4 | 6 5/8 |
| F. B. (100) | 7 1/4 | 8 3/4 | 6 | 7 | 6 1/4 | 7 | 7 | 7 3/4 |
| F. S. .... | 0 | 5/8 | 3/8 | 1 | 3/8 | 1 | 1 | 1 1/2 |
| L. (1 000). | 9 1/2 | 11 | 12 5/8 | 13 1/2 | 12 3/4 | 13 5/8 | 13 1/4 | 14 |
| £ ........ | 11 1/2 | 12 1/2 | 10 | 11 1/4 | 10 | 11 1/4 | 10 5/8 | 11 3/8 |
| Fr. franç.. | 6 7/8 | 7 5/8 | 7 7/8 | 8 3/8 | 8 1/4 | 8 3/4 | 9 3/8 | 9 7/8 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Moulinex

— Premier producteur européen de petits appareils ménagers et électroménagers
— 10 800 personnes réparties entre douze usines
— Premier exportateur français d'équipements ménagers
— Plus de 60 % de l'activité à l'exportation

### VENTES 1[er] SEMESTRE 1978

Les ventes « hors taxes » du premier semestre 1978 se sont élevées à .... 746,5 millions contre .............. 750,5 « pour la même période en 1977.

Toutefois, ces chiffres ne sont pas significatifs étant donné que les expéditions en juin ont été stoppées pendant deux semaines.

Les exportations comprises dans ces chiffres sont respectivement de :
— Pour 1977 (55,95 %) 419,9 «
— Pour 1978 (58,87 %) 439,5 «

En consolidé, la comparaison est la suivante :
Prem. sem. 1977 .... 774,7 «
Prem. sem 1978 :
— Avant intégration de la filiale U.S.A. (début commercialisation juillet 1977) ........ 847,7 «
— Après intégration de la filiale U.S.A. 868,6 «

## CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La C.N.C.A. a décidé de constituer une nouvelle Sicav, UNIFRANCE, dont les actifs seront composés à concurrence de 60 % minimum d'actions françaises, en vue de permettre aux déposants des caisses régionales de Crédit Agricole qui en souscriront les titres, de bénéficier des avantages fiscaux qui leur sont consentis par la loi du 13 juillet 1978.

L'ouverture au public interviendra en septembre.

## UNITED TECHNOLOGIES

UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION vient d'annoncer son désir d'acquérir en Bourse, pendant un certain temps, la contre-valeur de 150 millions de dollars de ses propres titres, actions ordinaires, actions privilégiées et obligations convertibles.

M. Harry J. Gray, Chairman and President de U.T.C., a indiqué que ces acquisitions seront faites de façon à ne pas perturber le marché et seulement si les cours se situent à des niveaux intéressants pour la société.

En plus de ses actions ordinaires, U.T.C. a actuellement en circulation quatre séries d'actions privilégiées et des obligations convertibles 5 1/2 % émises par sa filiale AMBAC INTERNATIONAL CORPORATION.

## PARIBAS GESTION (SICAV)

PARIBAS

| | 31-3-78 M.F. | 30-6-78 M.F. |
|---|---|---|
| ACTIF NET .......... | 37,77 | 70,72 |
| Répartition : | % | % |
| - Actions françaises .. | 15,8 | 16,9 |
| - Actions étrangères .. | 34,4 | 37 |
| - Obligations françaises : | | |
| ● convertibles ..... | 4,7 | 2,5 |
| ● autres ......... | 29,8 | 33,3 |
| - Obligations étrangères .......... | 5,4 | 5,6 |
| - Liquidités .......... | 9,9 | 4,7 |
| | 100 | 100 |
| Nombre d'actions en circulation ........ | 237 158 | 408 003 |
| Valeur de l'action en francs (1) ...... | 159,19 | 173,43 |

La situation au 30 juin 1978 ne peut pas être comparée à celle du 31 mars. Paribas Gestion ayant absorbé France Croissance le 17 avril, fusion qui a été approuvée par les A.G.E. qui se sont tenues à cette date.

(1) Après détachement le 18 avril 1978 d'un coupon net de 4,92 francs assorti d'un crédit d'impôt de 0,59 franc.

## FRANCE ÉPARGNE (SICAV)




| | 31-3-78 M.F. | 30-6-78 M.F. |
|---|---|---|
| ACTIF NET ........ | 37,41 | 40,87 |
| Répartition : | % | % |
| — Actions françaises | 17,40 | 17,40 |
| — Actions étrangères | 34,90 | 35,10 |
| — Obligations françaises : | | |
| ● convertibles .... | 2,70 | 1,00 |
| ● autres ......... | 28,10 | 29,90 |
| — Obligations étrangères ........... | 6,30 | 6,80 |
| — Liquidités ........ | 10,60 | 9,90 |
| | 100,00 | 100,00 |
| Nombre d'actions en circulation ...... | 238 988 | 243 141 |
| Valeur de l'action F. | 156,38 | 168,28 (1) |

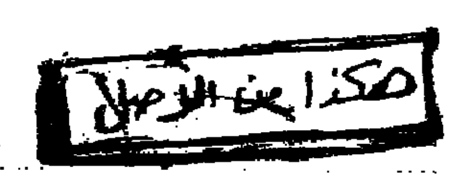
(1) Après détachement le 18 avril 1978 d'un coupon net de 7,11 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,48 F.

## L'ORÉAL

### CHIFFRE D'AFFAIRES PREMIER SEMESTRE 1978

Le chiffre d'affaires consolidé de l'OREAL et de ses filiales françaises et étrangères s'élève, pour le premier semestre 1978, à 2,763 milliards de francs, contre 2,431 milliards de francs pour le premier semestre 1977.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation, la progression par rapport à la période correspondante de 1977 est de 15,1 %.





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 3 AOUT
### Ferme mais plus sélectif

*La Bourse de Paris n'a rien perdu de son dynamisme. Elle l'a encore amplement prouvé jeudi. Mais devant l'afflux des ventes bénéficiaires, force lui a été de céder un peu de terrain en cours de séance après une nouvelle et sensible avance initiale et l'indicateur instantané n'a finalement progressé que de 0,8 % en gros après avoir monté de 1,4 %, ce qui n'est quand même pas si mal compte tenu du nombre accru de baisses, minimes il est vrai, dans la majorité des cas. De ce fait, un tri s'est naturellement opéré parmi les hausses et, parmi la cinquantaine de valeurs toujours en évidence, les plus délaissées ces derniers temps ont été les plus favorisées. Les métallurgiques (Denain, Creusot, Marine et Sacilor) ont ainsi tenu la vedette avec des gains de 4 % à 7 %, attirant cette réflexion d'un professionnel : « Quand les veaux montent, ce n'est jamais très bon signe. »*

*Tous, il s'en faut de loin, ne partageaient pas cet avis, affirmant au contraire, que le rééquilibrage des ordres dans les deux sens était plutôt la preuve de la bonne santé du marché. Pêle-mêle, investisseurs institutionnels, privés et étrangers — allemands et suisses surtout — ont acheté et vendu, ce qui semble accréditer cette thèse. Quelques-uns cependant se posaient la question de savoir ce qui se passerait si la soudaine « explosion » de hausse à Wall Street était suivie d'effets. « La concurrence du marché américain reste très aléatoire », déclarait un spécialiste ; mais « elle pourrait devenir dangereuse, ajoutait un autre, si les malheurs du dollar prenaient momentanément fin », ce que pensent de nombreux cambistes. Pour l'instant, le ressort du marché ne s'est pas détendu et c'est finalement ce qui compte le plus aux yeux de la communauté boursière.*

*Sur le marché de l'or redevenu très calme, le lingot a reproduit son cours précédent (28 200 F), tandis que le napoléon cédait 2,50 F à 259,80 F.*

## LONDRES

Peu d'affaires vendredi matin sur le marché de Londres, où la tendance est étroitement irrégulière. Les industrielles varient peu. Effritement des pétroles et des Fonds d'Etat. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 201 35 contre 202 62

| VALEURS | CLOTURE 3-8 | COURS 4-8 |
|---|---|---|
| Beecham | 703 | 703 ... |
| British Petroleum | 842 | 840 ... |
| Courtaulds | 124 | 124 ... |
| De Beers | 400 | 401 ... |
| Imperial Chemical | 394 | 395 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 232 | 233 ... |
| Shell | 565 | 563 ... |
| Vickers | 181 | 180 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 31 3 8 | 31 5/16 |
| *West Driefontein | 30 3 4 | 30 3 8 |
| *Western Holdings | 28 3 4 | 28 13 16 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

### Chiffres d'affaires pour le premier semestre

MOULINEX (H.T. consolidé). — 847,7 millions de francs avant intégration de la filiale américaine et 868,6 millions après contre 774,7 millions.

L'OREAL (H.T. consolidé). — 2 763 millions de francs contre 2 431 millions. A données comparables, la progression s'élève à 15,1 %.

L. M. T. (H. T.). — 834 millions de francs (+ 8,4 %) pour la société et 1 274 millions pour le groupe, y compris L. T. T., incluse pour la première fois.

CETELEM (H. T.). — 309,38 millions de francs pour la société contre 114,12 millions.

AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION. — 2 370,31 millions de francs contre 2 980,64 millions.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 2 août | 3 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 150,9 | 151,7 |
| Valeurs étrangères | 102,5 | 103,3 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 84,3 | 85,4 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 3-8 | 4-8 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 188 80 | 188 70 |

Taux du marché monétaire
Effets privés ................ 7 3/4 %

## NEW-YORK
### Nouvelle séance exceptionnelle

Les boursiers américains ont vécu une nouvelle séance historique jeudi à Wall Street, où une véritable euphorie collective paraît s'être emparée des investisseurs. Tous les précédents records d'activité ont été battus, 65,50 millions d'actions ayant changé de mains contre 47,45 millions la veille et 63,51 millions (précédent record) le 17 avril dernier. Les investisseurs institutionnels, les étrangers et les particuliers : tout le monde s'est mis de la partie. Et si l'indice Dow Jones, qui gagnait un moment 15 points, ne conservait plus que 3,28 points de hausse en clôture (886,67), il faut incriminer l'énorme vague de ventes bénéficiaires qui s'est abattue sur le Big Board dans les dernières heures de la séance. Une panne d'ordinateur a d'ailleurs empêché le calcul du nombre de « paquets » d'au moins 10 000 actions échangés par les institutionnels, mais l'on estime que là encore le précédent record (833 « paquets » le 17 avril) a été largement battu.

Outre des considérations techniques (la fameuse « théorie du Dow »), c'est l'impression que les taux d'intérêts ont atteint leur point culminant qui est à l'origine de cette folie d'achats, disait-on autour du Big Board. Peu après la séance, pourtant, il a été annoncé une nouvelle augmentation hebdomadaire de la masse monétaire, tandis que la firme spécialisée Salomon Brothers estime, dans une récente publication, que la pression sur le loyer de l'argent reste forte.

| VALEURS | COURS 2-8 | COURS 3-8 |
|---|---|---|
| Alcoa | 46 1 2 | 46 3 4 |
| A.T.T. | 60 3 8 | 61 5 8 |
| Boeing | 70 3 8 | 70 1 4 |
| Chase Manhattan Bank | 32 3 4 | 33 ... |
| Du Pont de Nemours | 127 ... | 124 1 4 |
| Eastman Kodak | 65 1/8 | 63 3 8 |
| Exxon | 48 3/8 | 47 7 8 |
| Ford | 47 ... | 48 1 4 |
| General Electric | 54 1 2 | 55 5 8 |
| General Foods | 33 1 4 | 34 1 8 |
| General Motors | 63 7 8 | 64 1 2 |
| Goodyear | 18 1 4 | 18 ... |
| I.B.M. | 291 1 2 | 285 ... |
| I.T.T. | 32 1 4 | 32 3 8 |
| Kennecott | 23 ... | 23 1 4 |
| Mobil Oil | 64 3 4 | 64 3 4 |
| Pfizer | 36 3 4 | 36 3 4 |
| Schlumberger | 89 1 4 | 91 3 8 |
| Texaco | 25 ... | 24 3 4 |
| U.A.L. Inc. | 39 3 4 | 40 3 8 |
| Union Carbide | 40 1 2 | 40 3 8 |
| U.S. Steel | 29 3 8 | 29 5 8 |
| Westinghouse | 24 1 4 | 24 1 2 |
| Xerox | 60 ... | 60 5/8 |

## BOURSE DE PARIS - 3 AOUT - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|

[Les lignes des tableaux « Comptant » ne sont pas transcrites : trop petites pour être lues à la résolution de ce scan.]

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|

[Les lignes du tableau « Marché à terme » ne sont pas transcrites : trop petites pour être lues à la résolution de ce scan.]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
a : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 3-8 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 379 | 4 360 | 4 35 |
| Allemagne (100 DM) | 214 160 | 214 390 | 213 |
| Belgique (100 F) | 13 581 | 13 612 | 13 125 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 198 270 | 197 950 | 197 50 |
| Danemark (100 krd) | 78 780 | 78 700 | 80 |
| Suède (100 krs) | 97 110 | 97 010 | 97 75 |
| Norvège (100 k.) | 81 600 | 81 550 | 83 50 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 428 | 8 423 | 8 45 |
| Italie (1.000 lires) | 5 199 | 5 183 | 5 26 |
| Suisse (100 fr.) | 252 680 | 256 700 | 251 50 |
| Autriche (100 sch.) | 29 700 | 29 795 | 29 75 |
| Espagne (100 pes.) | 5 730 | 5 703 | 5 700 |
| Portugal (100 esc.) | 9 630 | 9 626 | 10 ... |
| Canada ($ can 1) | 3 858 | 3 828 | 3 865 |
| Japon (100 yens) | 2 334 | 2 325 | 2 280 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 3-8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 28150 | 28200 |
| Or fin (en lingot) | 28210 | 28200 |
| Pièce française (20 fr.) | 262 30 | 259 80 |
| Pièce française (10 fr.) | 214 | 212 50 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 254 | 251 80 |
| Union latine (20 fr.) | 244 | 243 30 |
| Souverain | 257 10 | 259 |
| Pièce de 20 dollars | 1258 | 1250 |
| Pièce de 10 dollars | 638 | 632 |
| Pièce de 5 dollars | 432 50 | 425 |
| Pièce de 50 pesos | 1170 | 1164 |
| Pièce de 10 florins | 240 50 | 238 50 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



### Aux États-Unis

## La Chambre des représentants refuse de supprimer l'aide au Cambodge, au Laos, au Vietnam et à l'Ouganda

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — La Chambre des représentants a rejeté jeudi soir 3 août, à une faible majorité, un amendement interdisant toute aide américaine au Cambodge, au Laos, au Vietnam et à l'Ouganda, sous forme de participation à un prêt d'une organisation internationale telle que la Banque mondiale.

L'amendement, déposé par le représentant Bill Young, républicain de Floride, et rejeté par deux cent trois voix contre cent quatre-vingt-dix-huit, devait être attaché à une loi de finance, prévoyant 7,4 milliards de dollars d'aide à l'étranger, actuellement en cours de discussion au Congrès.

Le texte de la loi de finance interdit d'ores et déjà l'aide américaine bilatérale aux quatre pays, accusés par Washington d'avoir porté gravement atteinte aux droits de l'homme. Les adversaires de l'amendement, qui aurait élargi la portée de cette interdiction en l'étendant aux crédits multilatéraux, ont fait valoir qu'en pratique il aurait pu conduire les Etats-Unis à se retirer d'organisations internationales telles que la Banque mondiale et ses institutions affiliées.

M. Tom Hardin, représentant démocrate de l'Iowa, a tenté, au cours du débat qui a duré trois heures, de faire rayer le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, la Corée, le Nicaragua, l'Indonésie et les Philippines de la liste des pays bénéficiaires de l'aide américaine, mais son amendement a également été rejeté.

Le 2 août, la Chambre des représentants s'était prononcée à une large majorité pour la suspension de l'aide à la Syrie. L'auteur de l'amendement, le sénateur Derwinski (républicain de l'Illinois), avait condamné l'attitude de la force de paix arabe au Liban à l'égard des chrétiens du pays qui a *« provoqué la mort de centaines de civils et fait des milliers de blessés et de sans-abri »*. L'amendement doit cependant être renvoyé devant une commission mixte de sénateurs et de représentants.

D'autre part, les Etats-Unis ont suspendu l'attribution de toute nouvelle aide économique au Pakistan, en raison du refus d'Islamabad d'annuler le contrat d'achat d'une usine française de retraitement nucléaire. *« Les nouveaux projets d'assistance à Islamabad font l'objet d'un réexamen depuis septembre 1977 ; en conséquence, aucun accord n'a été signé depuis cette date »*, précise le département d'Etat. Le Pakistan devait recevoir 51,6 millions de dollars au titre de l'assistance économique pour l'année budgétaire 1977-1978. La suspension de cette aide fait suite à l'adoption par le Congrès, l'été 1977, de dispositions prévoyant de réduire l'assistance économique et militaire à tout pays achetant ou vendant des installations de retraitement de déchets atomiques.

Après avis favorable du Congrès, l'administration Carter a cependant donné le feu vert à l'octroi de 69 millions de dollars d'assistance économique au Pakistan et de 53,4 millions de dollars d'aide alimentaire, pour l'année budgétaire 1979-1980.

∴

*Une mesure de suspension pourrait avoir des conséquences importantes au Pakistan, dont l'économie est largement tributaire de l'aide occidentale en général, et américaine en particulier. L'armée est en partie équipée de matériels américains.*

*En juillet, les Etats-Unis ont repris leurs pressions pour que le Pakistan renonce à l'achat de l'usine française de retraitement du combustible irradié qui lui permettrait d'obtenir du plutonium. Le général Zia a répondu qu'il ne pouvait revenir sur l'accord conclu par son prédécesseur. Bien que la construction de l'usine soit déjà commencée, la France a proposé elle-même de modifier le contrat par l'emploi d'un nouveau procédé écartant les risques de prolifération, mais il semble que le gouvernement pakistanais refuse. Après un entretien qu'a eu le 20 juillet, avec le général Zia, M. Jacomet, chargé des questions nucléaires au cabinet de M. de Guiringaud, le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé, le 2 août, la position de la France en ces termes :* « Dès la fin de 1976, le conseil de politique nucléaire extérieure a pris des décisions selon lesquelles la France pratique une politique rigoureuse de non-prolifération. Le gouvernement du Pakistan a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne cherchait pas à se doter de l'arme nucléaire. Nous avons donc fait au gouvernement pakistanais des propositions lui permettant de disposer d'installations non-proliférantes, répondant à ses besoins énergétiques dans des conditions techniques et économiques satisfaisantes... Les pourparlers se poursuivent à ce sujet. (...) »

### DEUX HOMMES D'AFFAIRES DU MISSOURI AURAIENT PAYÉ M. JAMES EARL RAY POUR ASSASSINER LE PASTEUR MARTIN LUTHER KING.

New-York *(A.F.P.)*. — Le F.B.I. a appris en 1974 qu'un homme d'affaires du Missouri avait versé, après l'assassinat du pasteur Martin Luther King à Memphis (Tennessee), le 4 avril 1968, une somme d'argent à James Earl Ray, reconnu depuis lors coupable de ce meurtre, indique jeudi 3 avril le *New-York Times*.

Le quotidien cite un document interne du F.B.I., daté du 19 mars 1974, qui est le premier document officiel rendu public faisant état d'une telle tractation. Le rapport du F.B.I. se fonde sur une information fournie par un ancien vendeur de pièces détachées d'automobiles de Saint-Louis (Missouri), M. Russel Byers.

Le document ne précise pas le nom de l'homme d'affaires mis en cause, mais le *New-York Times* affirme, citant des sources gouvernementales, que M. Byers l'a identifié comme M. John Kauffmann, un ancien agent de change décédé en 1974.

Le *New-York Times* avait révélé la semaine dernière que M. Byers avait indiqué à la commission d'enquête de la chambre des représentants qu'il avait refusé fin 1966 ou début 1967 une offre de 50 000 dollars pour tuer le pasteur King.

### Annoncé à la Chambre des communes

## Un accord devrait être signé prochainement sur la jonction des réseaux électriques français et britannique

Le secrétaire britannique à l'énergie, M. Anthony Benn, a annoncé, le jeudi 3 août, à la Chambre des communes, la liaison prochaine des réseaux électriques britannique et français par câble sous-marin. Précisant que la jonction deviendrait opérationnelle en deux étapes en 1982 et 1983 et qu'elle coûterait 131 millions de livres (1,1 milliard de francs), M. Benn a ajouté qu'elle *« permettrait à la Grande-Bretagne d'exporter en France son électricité produite à partir de centrales thermiques au charbon »*.

Cette déclaration semble prouver que les réticences britanniques à l'encontre de ce projet sont désormais levées et que la signature d'un accord entre Electricité de France et son homologue outre-Manche, le Central Electricity Generating Board, devrait intervenir prochainement.

Il y a maintenant près de deux ans qu'est négociée l'éventualité d'une telle liaison à courant continu d'une puissance de 2 000 mégawatts. Non seulement les heures de pointe ne sont pas exactement les mêmes en France et en Grande-Bretagne, mais surtout les deux compagnies britanniques publiques, le Central Electricity Generating Board et le South of Scotland Electricity Board ont une capacité électrique installée supérieure de 40 % aux besoins. D'où l'intérêt pour E.D.F. — dont la situation est délicate pour les hivers à venir — de pouvoir appeler du courant provenant de l'autre côté de la Manche.

### LE DOLLAR TOUJOURS TRÈS FAIBLE A ZURICH

**Fraîchement accueilli à Wall Street, le gonflement de la masse monétaire des Etats-Unis survenu après deux semaines de contraction, n'a pas eu trop d'effets sur les marchés des changes revenus au calme en cette fin de semaine, mais où le dollar se traite à un bas niveau, sans grand changement par rapport à la veille, à 4,39 F à Paris, à 2,0310 DM à Francfort et à 1,7625 FS à Zurich (cours le plus bas jamais encore enregistré).**

**La devise américaine a regagné à Tokyo un peu du terrain reperdu la veille dans l'après-midi après sa remontée matinale en flèche, sous l'effet, dit-on, de nouveaux achats effectués par divers importateurs nippons, soucieux de se couvrir à terme en cas d'une amélioration durable du dollar. Elle a ainsi valu 188,70 yens contre 188,30 yens.**

**Tandis que le dollar maintenait ses positions, le deutschemark et le franc suisse, vers lesquels la spéculation tourne maintenant son attention, ont, comme la veille, continuer de monter un peu contre toutes les monnaies européennes.**

**Le franc français s'est, de ce fait, un peu affaibli à leur égard, et il fallait vendredi matin 2,1635 francs (contre 2,1594 francs) pour obtenir un deutschemark et 2,5770 francs (contre 2,5716 francs) pour avoir un franc suisse.**

**L'or a continué de baisser à Londres, où il se traitait aux alentours de 201 dollars l'once (contre 202,50 dollars) lors des premières transactions.**

● *La Suisse annule la dette de sept pays en voie de développement.* — La Suisse a décidé de convertir en dons les dettes contractées à son égard par sept pays en voie de développement, a annoncé le 3 août à Genève le secrétariat de la C.N.U.C.E.D. (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). L'Inde, le Pakistan, le Bengladesh, le Kenya, le Népal et l'Indonésie bénéficient de cette mesure, rétroactive au 1er janvier 1978, qui porte sur un crédit de 180 millions de francs suisses (450 millions de francs français) et un service de la dette de 67,4 millions de francs suisses.

La Suisse avait déjà annoncé son intention de prendre une telle décision et la Grande-Bretagne a elle aussi annulé la dette de dix-sept pays pauvres, le 1er août. — *(A.F.P.)*

## La première victoire de Karpov au championnat du monde d'échecs

Si l'on comparait à une rencontre de boxe le championnat du monde d'échecs, qui se déroule actuellement à Baguio (Philippines) entre le Soviétique Anatoly Karpov et le dissident Victor Kortchnoï, ce serait un combat bien particulier. Imaginons, en effet, que deux boxeurs s'affrontent en un nombre de rounds illimité et que le vainqueur soit celui qui aurait infligé à son adversaire six K.O. !

Après les sept premières parties nulles, on pouvait, à bon droit, juger que Kortchnoï menait légèrement aux points. Ayant frôlé la victoire dans la cinquième partie, mais échappé de peu à la défaite dans la septième, c'est généralement lui qui prit les initiatives, attaqua, tenta d'innover.

Jusqu'alors les parties jouées par le jeune Anatoly Karpov, avec les blancs, n'avaient pas donné lieu à de rudes combats, chacun des adversaires cherchant plutôt à annuler. Il en a été autrement dans la huitième partie, gagnée par le champion du monde. Là encore, c'est Kortchnoï qui, au dixième coup, *g6*, a quitté l'*Encyclopédie des ouvertures*, dans laquelle il avait lui-même rédigé le chapitre consacré à cette variante de la partie espagnole. Cette innovation n'a pas été très heureuse, puisque peu après, Karpov sacrifiait élégamment un pion central et portait, en quelques coups, une attaque décisive. La partie s'est prolongée jusqu'au vingt-huitième mouvement, mais Kortchnoï aurait aussi bien pu abandonner plus tôt.

Aux échecs, les victoires comme les nulles peuvent être des parties courtes ou longues. Dans la rencontre qui les a opposés en 1974, Karpov avait marqué ses trois points contre Kortchnoï en 27, 31 et 42 coups, et deux victoires de Kortchnoï avaient été acquises en 19 et 79 coups.

D'après ses assistants, Kortchnoï n'est pas très affecté pas sa défaite. Il lui faudra cependant faire appel à toute son énergie pour l'oublier. Robert Fischer disait volontiers : *« Les échecs, c'est la vie. »* Or, aux échecs comme dans la vie, on peut difficilement vaincre si l'on a peur de perdre.

**CHAMPIONNAT DU MONDE 1978**
**Huitième partie**

Blancs : ANATOLY KARPOV
Noirs : VICTOR KORTCHNOI

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 | 15. C×f5 | Tg8 |
| 2. Cf3 | Cç3 | 16. C×ç4 | d×ç4 |
| 3. Fb5 | a6 | 17. Fç2 | Cd3 |
| 4. Fa4 | Cf6 | 18. Fh6 | Ff8 |
| 5. 0-0 | C×é4 | 19. Tad1 | Dd5 |
| 6. d4 | b5 | 20. F×d3 | ç×d3 |
| 7. Fb3 | d5 | 21. T×d3 | Dç6 |
| 8. d×é5 | Fé6 | 22. F×f8 | Db6+ |
| 9. Cbd2 | Cç5 | 23. Rh1 | R×f8 |
| 10. ç3 | g6 | 24. Df3 | Té8 |
| 11. Dé2 | Fg7 | 25. Ch6 | Tg7 |
| 12. Cd4 | C×é5 | 26. Td7 | Tb8 |
| 13. f4 | Cç4 | 27. C×f7 | F×d7 |
| 14. f5 | g×f5 | 28. Cd8+ | Aband. |

### MORTE AU COURS D'UN AVORTEMENT

M. Gérard Theaux, agriculteur à Os-Marcillon (Pyrénées-Atlantiques), vient de déposer une plainte après la mort de sa sœur, Michèle Theaux, vingt et un ans, dans une clinique de Lourdes, samedi 29 juillet. Michèle Theaux, enceinte de quatre mois, s'était adressée, avec son fiancé, au responsable de la clinique, le docteur Chatenay, qui accepta de pratiquer l'interruption de grossesse. Le docteur Chatenay affirme avoir été abusé par Mlle Theaux qui disait n'être enceinte que de trois mois.

Le samedi 29 juillet, au cours de l'intervention, une transfusion sanguine se révéla nécessaire. Le docteur Chatenay avait obtenu du centre de transfusion sanguine de Tarbes trois flacons de sang du groupe AB négatif, celui de la jeune femme. Il envoya le fiancé de celle-ci en chercher deux autres à Pau. La jeune femme est morte peu après la mise en place du quatrième flacon.

Le chirurgien estime que, face à la réaction de colère et de désarroi qui a motivé la plainte du frère de la victime, le fiancé de la jeune femme (qui ne l'a pas quittée depuis son admission à la clinique, sauf pour aller chercher très vite les deux flacons de sang à Pau) pourra témoigner qu'il n'y a pas eu d'erreur de groupe sanguin ni de négligences de la part de la clinique. — *(Corresp.)*

● *L'identité des cinq détenus* qui se sont évadés dans la nuit du 2 au 3 août de la maison d'arrêt Saint-Michel à Toulouse (*le Monde* du 4 août) est connue. Il s'agit de MM. Armand Libaros, quarante-quatre ans ; André Lopez, trente-cinq ans ; Serge Meyer, vingt-sept ans, qui étaient condamnés pour vol. Cyprien Elix, cinquante-trois ans, et Antoine Stabile alias Gambardella, vingt ans, attendaient de passer devant la cour d'assises de la Haute-Garonne, respectivement pour séquestration d'enfant et tentative de meurtre.

● *Récolte de fruits moyenne dans la C.E.E. en 1978.* — Selon l'Office européen des statistiques, la production de pommes atteindra 6,5 millions de tonnes, chiffre moyen des dix dernières années.

### LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

## PAS-DE-CALAIS : « PRIMAIRES » A GAUCHE ET DANS LA MAJORITÉ

*(De notre correspondant.)*

LILLE. — Pour l'élection législative partielle rendue nécessaire par l'invalidation de M. Claude Wilquin (P.S.), dans la quatrième circonscription du Pas-de-Calais (Montreuil) et dont le premier tour est fixé au dimanche 3 septembre, des « primaires » seront organisées tant au sein de la majorité que de l'opposition.

M. Wilquin, qui, au second tour de scrutin de mars 1978, avait enlevé avec cent vingt-deux voix d'avance sur M. Léone Depres (U.D.F.) le siège que détenait M. Marcel Béraud (R.P.R.), devancé au premier tour par M. Deprez, se voit opposer comme en mars dernier Mme Alberte Morteux (P.C.).

De son côté, le R.P.R., en dépit des appels de M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., et de l'insistance de la Fédération départementale de ce parti, a estimé qu'il doit participer à cette compétition électorale, d'autant que l'un des siens (M. Béraud) était le député de la circonscription jusqu'en mars dernier. Le R.P.R. ne souhaite pas voir son absence prendre la signification d'un effacement devant l'U.D.F. Cependant, M. Béraud ne se représentera pas : il sera remplacé par M. Christian Tuaillon, trente-deux ans. — G. S.

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1978 a été tiré à 507 869 exemplaires.

A B C D E F G